

Le chômage: toujours le problème le plus aigu

- Des réductions fiscales
- Freiner les salaires
- Mémoire de la Chambre

Par DONAT VALOIS
OTTAWA, (PC) — La Chambre de Commerce du Canada a prié lundi le gouvernement Trudeau d'assouplir sa politique fiscale, de s'opposer aux "for-

tes exigences" salariales et d'accorder des avantages fiscaux pour encourager la rénovation des entreprises et ainsi augmenter les emplois.
Dans un mémoire en prévision du

prochain budget du gouvernement fédéral, présenté aux ministres des Finances et du Revenu national, MM. Turner et Gray, la Chambre soutient que le chômage constitue toujours au Canada le problème de plus aigu et que l'inflation demeure menaçante.

Elle soutient que si le gouvernement Trudeau donne suite à ses recommandations, il pourra notamment abaisser, cette année, le chômage au taux de 5,5 pour cent.

Pour cela, estime-t-elle, il faut d'abord assouplir la politique fiscale afin de permettre à la demande globale

d'augmenter "suffisamment pour gagner encore du terrain sur le chômage".

Il faut accorder, entre autres stimulants, des réductions fiscales à la fois aux particuliers et aux corporations.

De telles réductions permettraient, dans l'immédiat, selon la Chambre, de faire progresser sans heurt l'économie nationale.

De plus, soutient-elle, si le gouvernement veut enrayer l'inflation, il doit créer un contexte économique où il soit possible de réduire le taux d'accroissement des salaires.

Ecart

"Il est tout simplement anormal que les augmentations de salaires obtenues par voie de négociation se situent aux environs de huit pour cent alors que la productivité n'augmente que de deux à quatre pour cent chaque année et que le chômage est à six pour cent.

"Nous savons qu'en ceci, dit la Chambre, les entreprises portent leur part de responsabilité, mais le gouvernement, premier employeur du pays, doit apporter son concours en continuant à s'opposer aux fortes exigences en matière de salaires."

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

63e ANNEE — No 26

SHERBROOKE, MARDI, 21 MARS 1972

★10 CENTS

Frontenac: deux fois et demie plus grand que St-François et Orford ensemble [page régionale]

Grève de 24 heures à moins d'un changement d'attitude de la part du gouvernement

QUÉBEC REFUSE LE MINIMUM DE \$100



QUÉBEC, (PC) — Le salaire minimum garanti de \$100 par semaine, réclamé par le Front commun intersyndical, a été formellement rejeté par le gouvernement du Québec, a annoncé hier soir un porte-parole gouvernemental.

Représentant 210,000 fonctionnaires gouvernementaux et parapublics, le Front commun a négocié pendant quatre jours à la table centrale sans obtenir gain de cause.

Le porte-parole a expliqué qu'il en coûterait \$475 millions de plus pour assurer ce salaire minimum de \$100.

Il a précisé que le gouvernement s'en tenait à la moyenne générale de l'entreprise privée pour des emplois similaires.

Ainsi, le gouvernement maintient son offre de 4,8 pour cent par an, alors que le Front commun exige une augmentation de 8,6 pour cent.

Grève générale

Par ailleurs, le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Marcel Pepin, a rappelé que

la grève générale de 24 heures aurait lieu telle que prévue, vendredi prochain, le 24 mars, à moins d'un changement d'attitude de la part du gouvernement.

M. Pepin a déclaré avoir demandé au négociateur patronal, M. Roch Bolduc, de lui faire savoir au plus tôt si le gouvernement avait l'intention de modifier ses offres.

C'est sur cette question, selon M. Pepin, que la séance a été ajournée, mais les négociations doivent reprendre ce matin.

Peu avant la levée de la séance, 75 syndiqués portant des pancartes se sont introduits dans la salle des négociations, dans un motel de la banlieue de Québec.

Ils ont défilé calmement pendant quelques minutes devant les négociateurs avant de quitter les lieux.

D'autres moyens de pression ont également été utilisés lundi par plusieurs syndicats du cartel pour hâter la marche des pourparlers.

Des ralentissements de travail et des débrayages se sont fait sentir, dans les hôpitaux, à l'Hydro-Québec et dans cer-

tains CEGEP de l'Est de la province.

M. Pepin a indiqué qu'en cas de grève totale, seuls les services que le Front commun jugera essentiels seront maintenus.

Rappelons que les quatre points des pourparlers de la table centrale concernent les salaires, l'assurance-salaire, le régime de retraite et la sécurité d'emploi.

Abandon de la vaccination antivariolique

QUÉBEC, (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a annoncé hier qu'à l'instar de 49 des 50 Etats américains et de trois autres provinces canadiennes, le Québec abandonnerait à son tour la vaccination antivariolique obligatoire des enfants d'âge préscolaire et de la population en général.

Le ministre a précisé que cette décision se basait sur le fait que la variole était en voie de disparition dans le monde et sur les risques faibles mais réels, de complications sérieuses dues à la vaccination.

Seuls, les groupes exposés par leur fonction à contracter la variole, personnel médical et hospitalier, demeureront soumis à la vaccination obligatoire.

Le communiqué explique d'autre part que le vaccin anti-variologique n'est pas sans risques. En effet, bien que le dernier cas de variole ait été signalé en 1931 au Québec, il y a tout de même eu, 4 décès impliqués aux réactions secondaires du vaccin sur 3,700,000 personnes vaccinées depuis 1950.

Hold-up à Ascot

SHERBROOKE — Un vol à main armée qui a été perpétré hier soir dans un Gaz-Bar du camping Ascot, à Ascot Corner, a rapporté quelques centaines de dollars à ses auteurs.

Selon les renseignements obtenus deux individus portant des cagoules et armés d'une carabine 22 tronçonnée et d'un revolver se sont présentés à l'établissement vers 21h.15 hier soir et ont forcé l'employé à leur remettre le contenu de la caisse. L'automobile qui aurait servi au vol a par la suite été retrouvée en face du stationnement municipal, sur la rue Des Grandes Fourches, à Sherbrooke. Les policiers continuent l'enquête.

Admis en preuve

MONTREAL, (PC) — Un second communiqué du Front de libération du Québec, trouvé par un reporter de la station de radio CKAC, a été admis en preuve au procès de Jacques Rose, accusé de l'enlèvement de M. Pierre Laporte.

Le reporter, Daniel McGinnis, a déclaré au tribunal qu'il avait trouvé le communiqué le 11 octobre 1970 sur le côté sud du carré Phillips, en même temps qu'une lettre de M. Laporte à sa femme.

Arrêts de travail dans les hôpitaux des Cantons de l'Est

Par Yvon Rousseau
SERBROOKE — La grève dans la fonction publique et para-publique est prévue pour vendredi, dans l'Estrie, et selon les informations reçues, les professeurs ne seront pas à leurs cours lundi également.

Au cours de la journée d'hier, des arrêts de travail pour des séances d'études ont été tenues dans les hôpitaux de la région des Cantons de l'Est, pour protester contre la lenteur des négociations à la table provinciale.

Les hôpitaux affectés par ces arrêts de travail temporaires sont St-Louis de Windsor, où les employés généraux et les infirmières ont participé à 100%, de 2 heures à 3h.05, l'hôpital d'Youville de Sherbrooke, avec une participation à 100% des employés généraux et des infirmières, de 1 heure à 2 h. 10, l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, avec une participation à 95% des employés généraux et des infirmières, de 1 h.30 à 2 h. 30, le Pavillon Georges Frédéric, de Drummondville, pour tous les employés, de 2 h. à 3h., l'hôpital Ste-Catherine de Coaticook, à 100% pour les employés généraux et les infirmières, de 2 h. à 2 h. 45, l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, à 100% de participation pour les employés généraux et les employés para-médicaux, de 12 h. 45 à 2 h., l'hôpital général de Shefford, à Granby, à 100% pour les employés généraux et les infirmières, de 10 h. 15 à 11 h., a.m., le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, à 70%, de 3h. à 4 h., La Providence de Magog, à 85,5%, pour les employés généraux et

les infirmières, de 3 h. à 4 h., l'hôpital Frère André, de Lac-Mégantic, à 100% pour les employés généraux et les infirmières, de 1 h. à 1 h. 30, l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, à 95% pour les employés généraux et les infirmières, de 1 h. à 1 h. 30.

L'action est prévue chez les fonctionnaires provinciaux, aujourd'hui, à 2 h. 30, alors que se déclenche l'opération Z.

Les autres syndicats, membres du front commun de la fonction publique et para-publique se préparent tout simplement à l'arrêt de travail de 24 heures de vendredi.

Il se peut qu'à la suite de l'arrêt de travail de vendredi, il se produise d'autres arrêts de travail sporadiques, mais il reste également possible que le tout dégénère en grève générale, s'il y a représailles par la suite contre les syndiqués impliqués.

Des rencontres

Les exécutifs des syndicats concernés par le front commun vont être convoqués séparément à des rencontres, au cours de la journée de demain, alors que les informations seront fournies sur l'arrêt de travail de vendredi.

M. Guy Lévesque, coordonnateur régional pour le front commun, a déclaré qu'il est entendu que tous les travailleurs de la fonction publique et para-publique vont quitter leur travail vendredi pour une durée de 24 heures, mais que les services essentiels seront maintenus, de façon à ne pas menacer la sécurité du public, mais dans les cadres du raisonnable, selon la décision qui sera prise à la table provinciale de négociation.

Ailleurs

A Drummondville, les rumeurs d'un arrêt de travail vendredi prochain ont été confirmées par location du Centre culturel par les enseignants. La grande salle servirait à une manifestation et à une journée d'études.

Dans la région de Thetford, environ 500 employés de la fonction publique ont fait une grève perlée au cours de la journée d'hier, utilisant des formes diverses pour manifester leur mécontentement.

Dispositions d'urgence

MONTREAL, (PC) — L'Association des hôpitaux de la province de Québec vient de suggérer aux institutions hospitalières du Québec de prendre des dispositions d'urgence au moment où plusieurs entreprises du secteur public sont touchées par des ralentissements de travail et des débrayages, à quelques jours de la grève générale de vendredi.

Un porte-parole de l'Association a déclaré que celle-ci a suggéré à 215 hôpitaux de limiter les admissions aux cas d'urgence et de procéder à l'évacuation graduelle des malades.

Le congrès créditiste peut-être dans les Cantons de l'Est (p. 12)

Inflation menaçante et chômage trop élevé (page 9)

Deux accusations contre le syndicat des gars de Lapalme

MONTREAL, (PC) — Conformément à la décision prise par le Conseil confédéral de la CSN, les avocats de la centrale ont déposé, hier, les plaintes du comité exécutif contre le syndicat du Transport postal de Montréal, dont font partie les "gars de Lapalme".

En effet, à la reprise de l'enquête sur l'affaire Lapalme, deux accusations sont formellement portées :

1. Le syndicat aurait, du 27 juillet au 7 décembre 1971, "détourné sans autorisation des sommes destinées par la CSN aux personnes ci-après mentionnées, à raison de \$65 ou \$50 par semaine suivant que le bénéficiaire soit marié ou non". Suit une liste de 51 personnes.

2. Le syndicat aurait "réclamé et obtenu paiement de déboursés qui n'ont pas effectivement été encourus pour de prétendus voyages à Ottawa" aux dates suivantes : les 3, 4, 5 et 10 novembre 1971.

Le texte ne précise pas davantage le sens de la première allégation. Interrogé là-dessus, M. Raymond Parent, secrétaire général de la CSN et premier témoin à être entendu hier, a donné l'interprétation suivante : la CSN a versé pour les 51 personnes citées des prestations qu'elles n'ont pas reçues.

Le texte n'évalue pas la somme totale de ces présumées fraudes. Un calcul approximatif indique cependant qu'elle se situerait, pour la première allégation, quelque part entre \$48,000 et \$63,000 selon la proportion de bénéficiaires mariés ou non, soit de \$2,500 à \$3,300 par semaine, durant 16 semaines.

Tous responsables

MONTREAL, (PC) — Pour le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, tous les Québécois sont responsables de ce que la province ne se développe pas au rythme où elle le devrait.

Parlant devant les étudiants de l'École Polytechnique de Montréal, M. Guy St-Pierre a parlé des craintes, que semblent éprouver les Canadiens français à oeuvrer dans l'entreprise privée: ils préfèrent travailler pour l'Etat afin d'être à l'abri des fluctuations du marché.

LA TRIBUNE aujourd'hui

● La première exposition d'art culinaire de l'ASAC remporte un franc succès : plus de 2,000 visiteurs et 1,200 convives, 75 cuisiniers participants et 140 pièces montées en montre page 11

● De nombreux Canadiens âgés obligés de piger dans leurs économies ou d'emprunter pour survivre page 9

● Allocations : les fonctionnaires fédéraux tiendront compte avant tout de l'intérêt des familles page 19



pages	pages
Annonces classées 17-18	Horoscope 18
Comiques 17-18	Mot perdu 19
Décès et funérailles 19	Mots croisés 17
Editorial 6-7	Politique fédérale 9
Féminines 10-11	Radio, TV et arts 16
Finance 8	Sherbrooke et région 3-4-5
	Sports 13-14-15-16

Le printemps irlandais

Un parachutiste réconforte dans ses bras une jeune fille qui vient d'être blessée par l'explosion d'une bombe dans une rue de Belfast, en attendant l'arrivée d'une ambulance. Au moins six personnes sont mortes hier à la suite de cet attentat terroriste, et on compte près de 150 blessés. Nouvelle en page 19.

(Téléphoto PA)

Sanctions plus fortes contre les grèves illégales et les lock-out

MONTREAL, (PC) — Le cabinet du Québec examine des amendements au Code du travail dans le but de prévenir les grèves illégales et les lock-out dans le secteur privé et dans le secteur public, a déclaré, lundi, le ministre du Travail Jean Cournoyer.

Le ministre a dit que ces amendements auraient pour effet d'augmenter les amendes contre les syndicats dont les membres déclenchent une grève illégale et accorderaient au gouvernement le droit d'intenter des poursuites

contre l'employeur ou les employés, même quand un conflit de travail est réglé.

M. Cournoyer, qui était interviewé à la radio, a dit que ces propositions avaient été soumises, il y a deux semaines, au Conseil supérieur du travail et aux principaux syndicats du Québec.

"Elles sont devant les membres du cabinet et je m'attends à une décision bientôt", a-t-il dit.

Lois

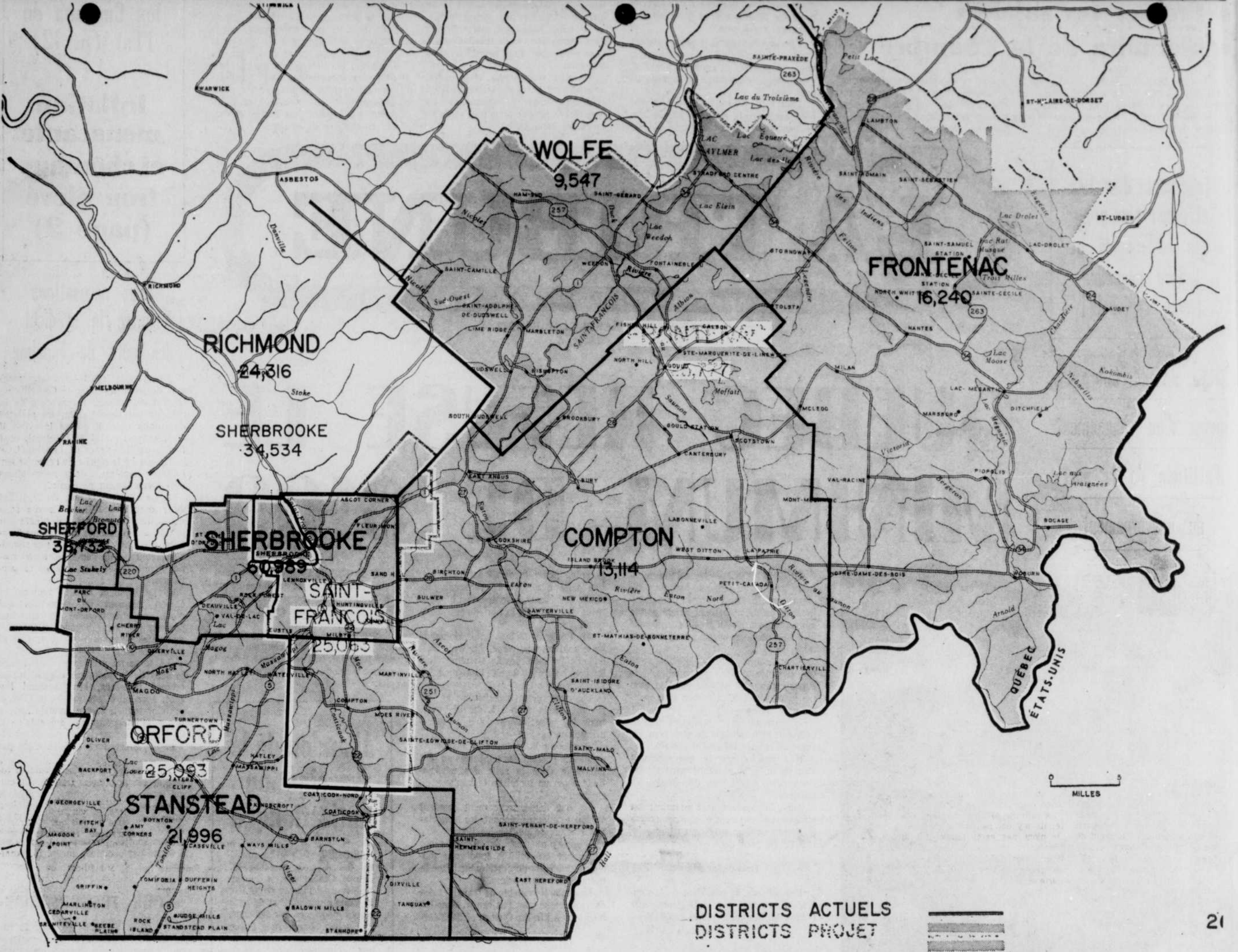
"Nous ne pouvons pas continuer à voir nos lois bafouées. Le Code du travail est fait pour protéger l'ordre public, non pas l'ordre privé".

Les amendes pour le déclenchement d'arrêts de travail illégaux "seront multipliées par cinq et dans certains cas, par dix" d'après ces amendements, a-t-il ajouté.

M. Cournoyer a précisé que le cabinet étudiait une proposition qui aurait pour effet d'empêcher les employeurs et les syndicats de se poursuivre mutuellement en justice durant une grève illégale.

Sealtest
Ce qu'il y a de mieux, Oui, c'est Sealtest.
562-1585

Répartition des districts électoraux



Comté de Frontenac deux fois et demie plus grand que St-François et Orford ensemble

SHERBROOKE—Un fait saute immédiatement aux yeux lorsqu'on analyse le territoire des trois nouveaux comtés projetés de Frontenac, St-François et Orford: le comté de Frontenac aurait une superficie deux fois et demi plus grande que celle des deux autres comtés ensemble.

La population électorale serait toutefois presque la même avec 25,777 électeurs pour Frontenac, 25,063 pour St-François et 25,093 pour Orford. Ces trois comtés comprendraient d'ailleurs parmi ceux ayant les plus petits nombre d'électeurs dans les Appalaches méridionales, nouvelle appellation des Cantons de l'Est.

Actuellement, les trois comtés projetés de Frontenac, St-François et Orford sont inclus dans les comtés de Frontenac, Wolfe, Compton, Sherbrooke et Stanstead. En gros, deux comtés disparaîtraient, soit ceux de Compton et Wolfe qui seraient englobés en grande partie dans Frontenac, alors qu'Orford remplacerait Stanstead à quelques municipalités près et que St-François constituerait près de la moitié du comté actuel de Sherbrooke, en y ajoutant trois à quatre municipalités

sur les produits forestiers et agricoles, le reste que l'ensemble de ces établissements n'a qu'une faible production. L'industrie laitière, l'élevage du bœuf de boucherie, le contreplaqué et le meuble sont les secteurs les plus forts. Une vingtaine d'établissements manufacturiers spécialisés dans le textile, le vêtement, le papier et les produits métalliques se partagent la main-d'œuvre urbaine", ajoute le rapport.

Au niveau des communications, le rapport croit que le réseau routier du district est diversément polarisé: les routes 216, 251, 27, 28 et 1 se dirigent vers Sherbrooke alors que les routes 24, 34 et 263 sont orientées vers Lac-Mégantic. Il en est de même pour le réseau ferroviaire alors qu'une première voie va de East Angus à Tring Junction via Theford Mines et qu'une deuxième voie va de Cookshire à Tring Junction via Lac-Mégantic.

Le député actuel du comté de Frontenac est M. Paul-André Latulippe, un créditiste demeurant à La-Mégantic, tandis que le député de Compton, lequel comté serait englobé par le nouveau comté de Frontenac, est M. Omer Dionne, libéral de Cookshire.

Aux dernières élections, M. Dionne avait été élu avec une majorité fort mince de 188 votes. Il avait recueilli 3,599 votes contre 3,411 pour son plus proche adversaire, M. Noël Landry, créditiste, qui avait récolté 3,411 votes et qui avait lui-même été talonné de près par l'ex-ministre unioniste Claude Gosselin qui avait recueilli 3,267 votes. Le candidat péquiste, M. Marcel Bisson, avait dû se contenter du dernier rang, amassant 1,018 votes.

Dans Frontenac

Par ailleurs, M. Paul-André Latulippe avait été élu député avec une majorité de 463 voix, ayant recueilli 4,897 votes contre 4,434 pour son plus proche adversaire, M. Fernand Grenier, député sortant de charge et candidat unioniste. M. Hugh Parenteau, libéral, avait terminé avec 2,435 suffrages, suivi de M. Gilles Morin, candidat du parti Québécois, 799 votes, et M. Grégoire Beaudoin, candidat du Crédit Social Uni, 58 votes.

Il faut aussi souligner que le comté de Frontenac puiserait une bonne partie de ses électeurs dans le comté actuel de Wolfe dont toute la partie sud irait à Frontenac. Le député de ce comté est M. René Lavoie, un unioniste (maintenant aiguisé) qui demeure à Disraeli qui serait impliqué dans le nouveau comté de Mégantic.

Si on analyse tous les votes obtenus par les divers partis dans les trois comtés précités, moins la section de Wolfe qui s'en va à Mégantic, les résultats au 29 avril 1970 auraient été les suivants:

- Union nationale: 6,939 votes.
- Ralliement des créditistes: 6,673 votes.
- Libéral: 5,040 votes.
- Parti Québécois: 1,898 votes.

Comté de St-François

Le nouveau comté de St-François serait à la fois urbain et rural. Il serait urbain grâce à la population du quartier est de Sherbrooke, de Fleurimont et de Lennoxville, mais il se-

rait rural avec les municipalités d'Ascot, Ascot Corner, Compton, Compton Station et Waterville.

Notons toutefois que sur ses 25,063 électeurs, ce qui en ferait le comté le moins peuplé des Appalaches méridionales, au moins 20,000 à 22,000 résideraient dans un secteur urbain, ce qui en ferait un comté largement urbain. D'ailleurs, le comté de St-François serait appelé à devenir rapidement l'un des plus peuplés des Appalaches méridionales et son aspect urbain ne ferait que se renforcer avec les années.

Ce nom est suggéré par les membres de la Commission à cause de la rivière St-François qui traverse le comté. On discute l'origine du nom de la rivière, mais il semble bien qu'elle tire d'une ancienne famille canadienne-française, les De Saint-François, seigneurs de St-François-du-Lac où la rivière se jette dans le fleuve St-François.

Caractéristiques

Le rapport note que c'est le secteur urbain qui imprime sa physionomie et ses fonctions au comté de St-François.

L'économie de ce district se base sur ses activités manufacturières, commerciales et de services. "L'industrie manufacturière se concentre dans la zone de la ville de Sherbrooke sise à l'est de la rivière St-François. La production est diversifiée et la taille des établissements varie beaucoup. Par ordre d'importance, les principales activités sont la transformation du bois, les produits métalliques et les pièces mécaniques, le textile et le vêtement. A Waterville, on trouve une industrie de caoutchouc", note le rapport.

Selon le rapport, les communications ne posent aucun problème, aussi bien à l'échelle du district que vers l'extérieur, tant est effective la fonction polarisante de la ville de Sherbrooke. Lennoxville est un carrefour ferroviaire où convergent le CP en provenance de Lac-Mégantic, le CN du Vermont et le CP de Newport.

Député

Le député actuel qui représente le plus grand nombre d'électeurs du nouveau comté est M. Jean-Paul Pépin, qui a toutefois résidence dans l'ouest de la ville de Sherbrooke, ce qui signifie que si les nouveaux comtés gardent les limites projetées, tous les partis devront se trouver des candidats pour ce comté qui n'aurait pas de député en place.

Les dernières élections dans le comté de Sherbrooke avaient donné le résultat suivant: Jean-Paul Pépin, libéral, 17,232, Adélaïde Larose, créditiste, 11,666, Jean Bégin, parti Québécois, 10,743, Raynald Fréchette, Union Nationale, 10,374, et Jean-Paul Blouin, Nouveau parti démocratique, 307 votes.

En prenant les nouvelles limites de St-François, y compris les municipalités situées dans le comté actuel de Compton, la proportion dans les votes aurait été la suivante:

- Parti Libéral: 7,292 votes.
- Ralliement des créditistes: 4,678 votes.
- Parti Québécois: 3,959 votes.
- Union nationale: 3,606 votes.

Comté d'Orford

Le comté d'Orford aurait à peu près les mêmes limites

que l'actuel comté de Stanstead, à cette différence près que l'importante municipalité de Rock Forest serait maintenant rattachée. Ce comté comprendrait d'ailleurs 25,093 électeurs alors que le comté de Stanstead en compte 21,996.

Le comté d'Orford comprendrait en fait les municipalités suivantes: Ayers's Cliff, Barnston, Barnston-Ouest, Beebe Plain, Coaticook, Deauville, Hatley, Hatley-Ouest, Magog, North Hatley, Ogden, Orford, Rock Forest, Rock Island, St-Catherine de Hatley, St-Elie d'Orford, Stanstead, Stanstead-Est, et Stanstead Plain, pour un total de 20 municipalités. Les deux municipalités polarisantes demeureraient Magog et Coaticook comme dans le moment.

La Commission suggère ce nom à cause du mont du même nom que le comté renfermerait et qui a été illustré, entre autres, par l'activité des Jeunesses musicales.

Caractéristiques

Le rapport mentionne que la colonisation du comté d'Orford présente les mêmes étapes et les mêmes caractéristiques que celle du comté de Missisquoi. "C'est dire que sa population et son économie sont à peu près identiques."

Le rapport mentionne que la grande culture (foin, avoine, fourrages) montre la prédominance de l'industrie laitière et de l'élevage du bœuf de boucherie. La ferme commerciale possède en moyenne 88 acres de culture et 28 vaches laitières.

"Globalement, l'industrie manufacturière d'Orford compte une quinzaine de fabriques de préparation des produits agricoles, une vingtaine d'établissements du textile et du vêtement. Les produits métalliques occupent six fabriques et la transformation du bois, une quinzaine," souligne le rapport.

Population ouvrière

Le rapport note que la population du comté est surtout ouvrière. "Dans les services, le commerce et la manufacture, on retrouve une bonne partie de main-d'œuvre féminine. Même le secteur agricole délégué, en morte saison, un fort pourcentage de sa main-d'œuvre."

Les communications ferroviaires sont toutefois supplantées par la route. Les deux voies ferrées ne peuvent soutenir la concurrence avec les routes 1, 5, 10, 50 et 55, d'autant plus que la route donne accès au secteur récréatif du comté: le parc du Mont Orford, North Hatley, les lacs Massawippi, Magog, Memphremagog et Stukely.

Député

M. Georges Vaillancourt, libéral, est le député actuel du comté de Stanstead. Il avait recueilli 8,573 votes aux élections du 29 avril 1970 comparativement à 4,947 votes pour son plus proche adversaire, M. Jean Loslier, du Ralliement des créditistes. Le Dr Albert Fleurent, unioniste, s'était classé troisième avec 2,321 votes tandis que M. Germain Rivard, candidat du parti Québécois, avait terminé dernier avec 1,997 votes.

Avec les quelques municipalités qui ont été ajoutées à ce comté qui deviendrait Orford, les résultats auraient été les suivants:

- Georges Vaillancourt: 10,892 votes.
- Jean Loslier: 5,274 votes.
- Albert Fleurent: 2,878 votes.
- Germain Rivard: 2,519 votes.

M. Vaillancourt aurait donc largement augmenté sa majorité qui était déjà considérable.

Ici et là dans le sport

DRUMMONDVILLE (JM) — Trois filets de Jean-Paul Teller ont assuré une victoire de 6-1 à l'hôpital Ste-Croix sur l'équipe du pavillon Georges-Frédéric. Les autres compteurs des gagnants ont été Yvon Tremblay avec une paire de filets et André Joyal avec un but. L'unique filet des perdants a été l'oeuvre de Gérard "Bantam" Paquin.

Les infirmières "Valseuses" ont plié l'échine 1-0 devant l'équipe de ballon sur glace de la Celanese. C'est un filet de Christiane Hamel qui a assuré le triomphe.

Le Ski-Zomm-Mini-Zoom a pris les devants 1-0 en finale de la ligue de hockey Indusco Molson en raison d'un triomphe de 5-0 remporté aux dépens du Drummond Bar-B-Q. Mauricie Marquis a brillé à l'attaque avec deux buts et une passe. Denis Boucher, André Boivin et Yvon Leclerc ont complété le compte. Jacques Lacroix a récolté le blanchissage.

Les Blues ont décroché le championnat de la saison régulière de la section pee wee du hockey mineur de St-Charles. Cette formation a accumulé 14 points comparativement à 11 pour les Rangers. Les Kings et les Bruins ont suivi avec sept et six points.

André Vanasse a été le meilleur compteur de cette section terminant la saison avec une fiche de 17 buts et six passes pour 23 points, cinq de mieux que Denis McKenzie. Bobby McKenzie, Sylvain Guillemette et Robert Vigneault ont terminé sur un pied d'égalité au troisième rang avec 13 points.

Chez les gardiens de buts, Claude Bergeron a été le meilleur avec une moyenne de 2,00 buts alloués par partie. Jean-Guy Forest et Denis Houle ont pour leur part conservé des moyennes respectives de 2,55 et 2,88.

Des filets de Mario Bélanger et Roch Dubuc ont permis aux Avocats de l'emporter par blanchissage de 2-0 sur le Benoit et Frères dans une rencontre moustique du hockey mineur de Drummondville. Julien Bélanger protégeait la forteresse des vainqueurs.

P. Lampron et D. Champagne ont réussi des simples identiques de 233 cette semaine dans la ligue de quilles Cité Labatt "50". Le plus haut triple appartient à M. Moisan avec un compte de 635. Y. Gendron détient la meilleure moyenne avec 169 comparativement à 165 pour G. Nadeau.

Les Pieds Légers détiennent une priorité de deux points au premier rang du classement de cette ligue de quilles. Totalisant 50 points, cette formation devance les Autobus Drummondville. Le Dan sport suit en troisième position avec 47 points, trois de mieux que le Nadeau et Gérard Fillion.

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Les dames de l'AFEAS de la paroisse St-Pierre sont invitées à assister en grand nombre à leur réunion mensuelle qui se tiendra à compter de 8 heures ce soir, au sous-sol de la caisse populaire St-Pierre.

Félicitations aux joueurs des équipes midjet et pee-wee de Drummondville qui nous ont brillamment représentés en fin de semaine dernière dans deux tournois. Les porte-couleurs midjet ont remporté le championnat de la classe "AA" du tournoi d'Acton Vale alors que les pee-wee décrochaient les grands honneurs de la classe "AA" du tournoi de Trois-Rivières.

Un camp de liturgie chrétienne aura lieu les 24, 25 et 26 mars. On peut obtenir de plus amples informations à ce sujet en communiquant avec l'abbé René Belcourt.

Certains étudiants ont déjà entrepris leur entraînement en vue du prochain rallye du tiers monde. Cette année, ce rallye aura lieu à la mi-mai.

Selon l'abbé Jean-Paul Allard, l'activité de Jeunesse en Marche : "Construire une montagne" qui symbolise la montée vers Pâques, semble très appréciée de tous les professeurs qui l'ont expérimentée.

Deux activités ont été cédulées au calendrier de la Légion Canadienne, succursale No 51 de Drummondville. Ces activités sont : une rafle de jambons pour jeudi le 23 mars et la soirée de clôture de la ligue de sacs de sable Labatt "50" pour vendredi soir le 7 avril. Cette soirée débutera à 21 heures.

M. Nova Gagné de Ste-Rosalie de Bagot qui a prononcé une causerie lors de la dernière assemblée des membres du

**Décès: M. Jean Miquette
M. Albert Bassinet
M. Joseph Amédée Audet
(voir p. 19)**

comité consultatif de l'INCA sera l'invité d'honneur des membres du club les Francs, ce soir, à 6h.30, au motel Albatros. M. Gagné qui a perdu l'usage de ses deux yeux effectuera quelques travaux manuels.

Chapeau bas devant tous les organisateurs de la soirée Serge Roch et plus précisément d'Yvan Guy Champagne. Ce dernier n'a pas ménagé ses efforts afin de faire de cette soirée un franc succès.

Saviez-vous que durant l'année 1971, la compagnie Bell Canada a installé 1,594,036 appareils et en a retirés 1,306,324, ce qui représente un gain net de 287,712 téléphones.

M. Paul-Emile Bordeleau, secrétaire de la municipalité de Drummondville-Sud est de retour d'un voyage en Floride. Il s'est effectivement remis au travail hier matin.

L'Unité sanitaire du 345 de la rue Marchand sera le site d'une clinique de puériculture et d'immunisation contre la diphtérie, coqueluche, tétanos, polio, varicelle, rougeole et rubéole cet après-midi à compter de 1h.30.

M. Raymond Royer de la compagnie Ski-Roule de Wickham entretiendra les Rotariens, ce soir au motel Le Dauphin, lors du souper hebdomadaire de ces derniers. Comme à l'habitude, ce souper sera sous la présidence de M. Gaston Hardy.

Son honneur le maire M. Philippe Bernier a remis un certificat de citoyen honoraire de la Cité à Serge Roch, dimanche soir, lors de la cérémonie qui a eu lieu entre les deuxième et troisième périodes du match opposant les Rangers aux Remparts.

Le club Kiwanis tiendra son dîner hebdomadaire mercredi le 22 à 12h.15 au motel Le Dauphin. Il recevra à cette occasion M. Georges-E. Marchand, syndic en faillite de la firme Price Waterhouse Co. Il entretiendra les membres sur un des aspects les plus positifs de la loi de la faillite soit : l'utilisation de la loi sur la faillite aux fins de réorganiser et faire survivre l'entreprise.

C'est mercredi soir de cette semaine que se continuera l'assemblée mensuelle de la Commission scolaire régionale Saint-François. La session débutera vraisemblablement à 8 heures et se tiendra en l'école Jeanne-Mance de Drummondville. A l'ordre du jour, il y aurait des surprises...

De nombreuses pannes de courant ont été signalées samedi matin dans le bas de la ville. L'Hydro-Québec aurait fait savoir que des fils à haute tension avaient été brisés par l'accumulation de glace. A certains endroits, le courant a fait défaut presque continuellement de 3 heures à midi.

Au Palais de Justice de Drummondville

Les Assises d'avril seront très longues

DRUMMONDVILLE (GP) — Comme c'est la coutume chaque année au début d'avril, les Assises de la Cour du Banc de la Reine auront lieu cette année au Palais de Justice de l'édifice provincial à Drummondville. Le 4 avril au matin, ce sera le choix des 12 membres du jury parmi les 72 personnes qui ont été assignées par le shérif de Drummond, M. Dolan. Quand cette procédure sera faite, soit mardi après-midi sans doute, les procès débuteront.

Il est d'ores et déjà assuré que 6 causes seront jugées par un juge et un jury de 12 personnes. Par contre une douzaine d'autres seront instruites et il est possible que les inculpés puissent faire, en dernière heure, une option pour avoir leur procès devant un juge seul.

C'est ce qui ressort de la comparaison d'une trentaine de personnes hier matin devant le juge Jean-Paul Berubé, en cour

du Banc de la Reine, où chacun était libre de faire une option pour un procès devant jury ou d'un juge seul. Six causes cependant, prévues dans le code criminel, sont référées aux Assises, sans que les inculpés aient la possibilité de faire cette option.

Six causes
Aucune des personnes concernées par cet article de loi n'a de fait comparu hier. On a seulement fait savoir à l'assistance que leur procès débuterait à compter du 4 avril, lundi le 3 étant une fête légale (lundi de Pâques).

Il s'agit en premier lieu des accusations portées contre Carol Cousseau d'Acton Vale, en vertu de l'article 192, où il est fait mention que l'inculpé est accusé de négligence criminelle au volant d'une auto, causant la mort d'une personne. On se rappelle que cette tragédie est survenue il y a quelques mois

dans le centre du village de Wickham (Drummond) entre une auto et une remorque tirée par un tracteur, provoquant la mort d'un enfant de la famille Bluteau.

Deux frères, Rolland et Claude Mercier, seront à leur tour accusés en rapport avec un hold-up survenu à Saint-Germain de Grantham. Outre des accusations de vol, une plainte de tentative de meurtre a été portée contre eux.

Ensuite, il y aura un procès en rapport avec la mort du jeune Drummondvillois Daniel Laverne. L'accusé est Laurent Phaneuf, qui aura à répondre à des accusations d'assassinat en rapport avec cette affaire. On sait que la mort de Laverne est survenue à la fin d'août 1971 dans un chalet de Saint-Nicéphore.

Un autre procès mettra en cause un jeune homme accusé de viol en vertu des articles

143 et 144 du code criminel. Finalement, un ex-Drummondvillois, Marcel Saint-Louis, a fait le choix d'être jugé par un jury de 12 personnes alors qu'il pouvait opter pour un procès devant un juge seul. Il est accusé en vertu d'un ancien article du code, celui qui porte le numéro 309-1b.

Par ailleurs, un nombre considérable d'accusés ont demandé un procès devant un juge seul, comme le stipule la loi et ont vu leur procès fixé au printemps et même en septembre. Plusieurs accusés qui étaient absents au moment de l'option ont vu réitérer leur cause au 4 avril quand même. A ce moment-là seulement seulement, on saura ceux qui seront de fait jugés par les jurés.

Début des travaux de l'aréna de Drummondville-Sud

Drummondville-Sud (JM). Les travaux de construction de l'aréna de Drummondville-Sud, aréna qui pourrait fort bien porter le nom de "Olympia Yvan Cournoyer", ont officiellement débuté hier matin.

Les autorités municipales de la municipalité de Drummondville-Sud et les commissaires de la Commission scolaire régionale Saint-François en sont récemment venus à une entente sur l'emplacement exact de la future aréna. Le nouvel édifice sera érigé au sud-ouest de l'école polyvalente "La Poudrière", parallèlement à cette dernière.

C'est la firme Deshaies et Raymond de Drummondville qui s'est vu octroyer le contrat de construction de l'aréna. Les travaux ont débuté hier matin conformément au programme des Initiatives locales qui vise à créer de l'emploi au cours des mois d'hiver. On se souviendra que la municipalité de Drummondville-Sud a bénéficié d'une subvention de \$93,600 en vertu de ce programme et d'un montant de \$100,000 du ministère québécois de l'Éducation.

L'aréna de Drummondville-Sud devrait être terminée en juin prochain et les opérations régulières devraient être mises en marche dès septembre. Soulignons que l'école polyvalente "La Poudrière" pourrait devenir un vaste complexe éducatif et sportif puisqu'il est fortement question qu'une piscine olympique y soit construite en plus d'aménagements de pistes d'athlétisme et d'un terrain de baseball, d'ici quelques années.

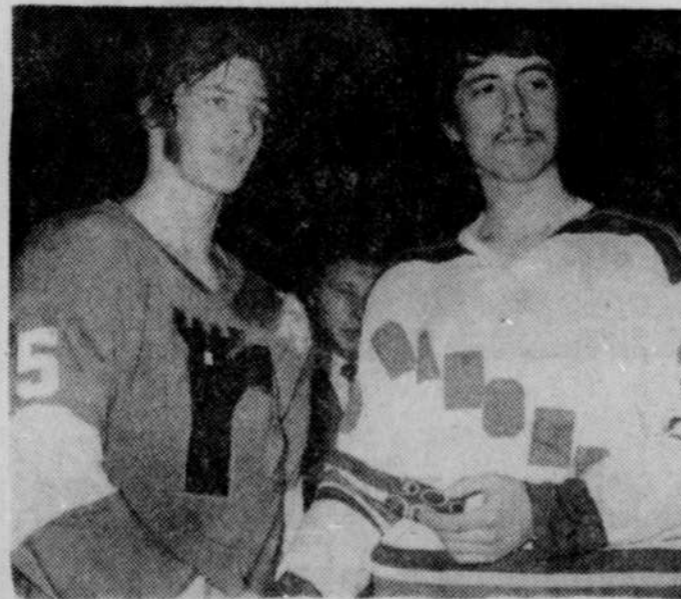
Quant au futur nom de l'aréna de Drummondville-Sud, il a été possible de savoir hier, qu'une réponse définitive de la part d'Yvan Cournoyer parviendrait aux autorités concernées d'ici les prochains jours. On sait que les autorités municipales de Drummondville-Sud ont demandé la permission à ce porte-couleurs des Canadiens de Montréal et à cette vedette de la ligue nationale de hockey, afin que l'aréna soit appelé "Olympia Yvan Cournoyer". Il semble plus que probable que l'athlète originaire de Drummondville va prêter son nom à l'aréna de Drummondville-Sud.



UN SOUVENIR DE ROCH — Serge Roch n'a pas manqué de rendre hommage à ses deux coéquipiers qui ont récolté des assistances sur son 100e filet dans le junior "A". Roch a effectivement remis une plaque-souvenir à Alain Huppé et Denis Drolet. (Photo La Tribune, Drummondville)

Serge Roch remercie le public drummondvillois

DRUMMONDVILLE (JM) — Ils étaient environ 4,000 les personnes et supporters des Rangers de Drummondville qui



UN SOUVENIR DES REMPARTS — Serge Roch a reçu plusieurs cadeaux-souvenirs dimanche soir au Centre civique de Drummondville, où une fête avait été organisée afin de souligner son 100e filet dans les rangs juniors "A". Les Remparts de Québec qui étaient alors les visiteurs ont eux aussi collaboré à cette fête et c'est le capitaine Jacques Richard qui a fait la présentation d'un souvenir. Il va sans dire que les quelque 4000 personnes qui prenaient place dans les gradins du Centre civique ont réservé une chaude ovation aux joueurs de Maurice Fillion pour ce geste qui a grandement été apprécié par Serge Roch. (Photo La Tribune, Drummondville)



CENTENAIRE — Serge Roch, joueur de centre des Rangers de Drummondville, a dignement été honoré dimanche soir au cours d'une cérémonie qui avait pour but de souligner son 100e filet dans les rangs juniors "A". M. Laurent Fontaine, président des Rangers lui a d'ailleurs présenté le trophée des Centenaires. (Photo La Tribune, Drummondville)

Drummondville: manifestation d'enseignants vendredi?

DRUMMONDVILLE (GP) — Les rumeurs d'arrêt de travail vendredi prochain ont été en quelque sorte confirmées hier à Drummondville quand La Tribune a appris de source officielle et sûre qu'un local avait été loué par les enseignants pour vendredi prochain.

Il s'agit du Centre culturel de la rue Ringuet dont la location a été faite pour l'avant midi de vendredi de 8 heures 30 à midi. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, la grande salle servirait à une manifestation de solidarité des enseignants. Interrogés à ce sujet, les dirigeants syndicaux dont M. Léo Boisvert, président de l'Association des enseignants de la Régionale St-François, n'ont pas voulu confirmer cette nouvelle. Ils s'accordent à dire cependant que la journée de vendredi pourrait en être une d'études

pour le corps enseignant. On sait en effet que les enseignants ont donné par un vote fortement majoritaire le mandat à leurs dirigeants syndicaux d'utiliser les moyens - grève généralisée, tournante ou toute autre forme de pression jugés nécessaires pour faire valoir le point de vue des syndiqués.

Comme les deux syndicats d'enseignants, l'Association et l'Alliance, de la région de Drummondville regroupent près de 1,000 enseignants et que le Centre culturel peut recevoir approximativement ce nombre de personnes dans la grande salle, il est possible de déduire que la manifestation des enseignants pourrait bien se tenir à cet endroit dans l'avant midi. En ce qui concerne l'après-midi, on ignore si les enseignants retourneront en classe ou s'ils continueront leur manifestation ailleurs.

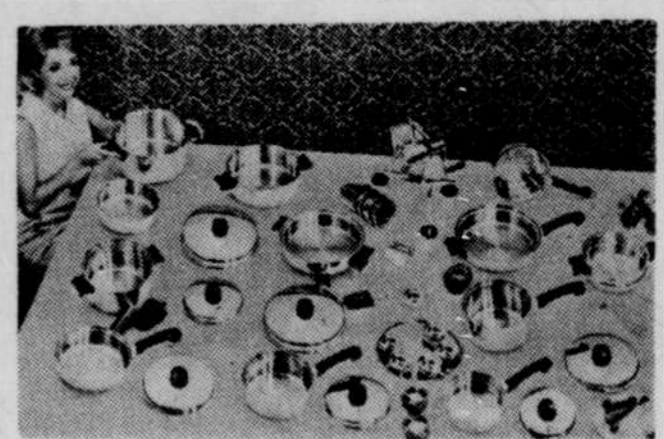
Advenant une grève, l'hôpital Ste-Croix vous informe que...

DRUMMONDVILLE (JM) — "Advenant qu'à la suite des négociations provinciales notre Hôpital soit dans l'impossibilité d'assurer tous les soins requis à tous ses patients, l'administration n'ayant pas d'autres alternatives, sera dans l'obligation de réduire le nombre de patients et de n'accepter que les cas d'urgence, en autant que ce sera possible, et ce, jusqu'à ce que les difficultés soient surmontées".

C'est du moins ce qu'a fait savoir hier après-midi Sr Réjeanne Letendre, directrice générale intérimaire de l'Hôpital Ste-Croix, dans un communiqué qu'elle nous a remis. Soeur Letendre souligne également que les patients qui pourraient être invités à quitter l'hôpital seront déterminés en collaboration

avec les médecins traitants, et les familles seront avisées. Les patients qui ne seront pas en état d'être libérés bénéficieront des meilleurs soins possibles de la part du personnel de cadre, du personnel médical ainsi que du personnel syndiqué qui pourrait être reconnu comme essentiel par les syndicats.

"Nous avons considéré de notre devoir de fournir ces informations dans l'éventualité où les négociations aboutiraient à une impasse ou que les mesures de pression compromettent trop les opérations normales de notre Institution. Toutefois, il est encore possible que tout se règle sans difficulté majeure, et c'est ce que nous espérons et souhaitons", de conclure Soeur Letendre.



Saladmaster PRODUITS DE QUALITE

Pour voir la cuisson des légumes sans eau et des viandes sans aucun gras chez vous, sans aucune obligation de votre part, tél. à 472-4477. Les 10 premiers appels recevront un magnifique cadeau gratuit.

SALADMASTER VENTES & SERVICE
JEAN-PAUL EMOND
1545, boul. St-Joseph — Drummondville (819) 472-4477
VENDEURS DEMANDES

Profitez de cette AUBAINE pour faire votre couture du printemps.

pour seulement **209⁹⁵**

TÊTE et MEUBLE CONSOLE INCLUS

Caractéristiques :

- LUBRIFICATION AUTOMATIQUE
- 3 POSITIONS AIGUILLES JUMEEES
- TENSION UNIVERSELLE
- BOUTONNIERE
- COUTURE A POINTS EXTENSIBLES
- PIED SPECIAL

pour coudre cuir, suède, etc

Tél.: **472-4477**
pour une démonstration à domicile



CENTRE NECCHI ENR.
VENTE ECHANGE SERVICE
MARCHÉ A COUTURE
REPARATIONS DE TOUTES MARQUES
Allocation d'échange

NETTOYEUR
Bouchard
L.T.E.E.
Victoriaville, Tél.: 752-5565
217, LAURIER

752-9783 **RENAULT** 752-9784
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

Dans le conflit du CEGEP

Les étudiants donnent leur avis librement et se réunissent pour discuter de leur action

VICTORIAVILLE (RT) — L'exécutif du CEGEP de Victoriaville tenait hier soir une réunion à huis clos sur la situation qui prévaut présentement au CEGEP de Victoriaville mais rien n'a encore transpiré de cette rencontre. Encore hier, les cours réguliers n'ont pu être dispensés alors que les étudiants ont participé à un "teach in" à l'auditorium pour discuter de leur action.

On se rappellera que les étudiants ont boycotté leurs

cours jeudi dernier pour manifester leur désaccord devant la signification de non-engagement faite à deux professeurs. Hier, quelques cours ont été donnés dans les classes où il y avait un nombre raisonnable d'étudiants.

Au cours de leur assemblée générale à la salle de l'auditorium, les étudiants du CEGEP ont pu s'exprimer sur les faits depuis jeudi et chacun était invité à donner sa version. Le directeur-général, Roland Hen-

ry, des professeurs et des membres de l'administration ont aussi répondu aux étudiants. L'atmosphère était calme et détendue.

Toutefois les 950 étudiants du CEGEP local sont conscients qu'il leur faudra reprendre le temps perdu lors de congrès normalement prévus ou encore à la fin du calendrier académique. On devrait en arriver à un compromis aujourd'hui selon les deux parties, la direction du CEGEP et les étudiants contestataires.

Plus de 200 personnes ont participé au souper de la faim

VICTORIAVILLE (RH) — Le souper de la faim organisé par le club "Jeunes du Monde" a réuni quelque 200 personnes de tous les âges et de tous les milieux. Le principal objectif de ce souper était de sensibiliser les gens aux problèmes de la faim dans le monde. A cette occasion, deux conférenciers ont exposé leur point de vue à ce sujet. Il s'agit de Mme Rita St-Pierre, membre de la Commission des oeuvres de Victoriaville, et de M. Alexandre Nana, Camerounais et frère du Sacré-Coeur.

Outre ces deux conférenciers, deux jeunes ont également exposé leur but en faisant partie du club "Jeunes du Monde". C'est ainsi que selon eux ce club leur apprend à fraterniser au sein même du groupe et ceci tout en visant l'universel. C'est pourquoi ils ont choisi pour thème cette année: Citoyens du Monde, pour orienter leurs activités.

Les exposés des conférenciers furent ensuite suivis par une période de questions provenant de l'assistance. Quant au souper lui-même, il se bornait à une pomme, trois morceaux de fromage, un petit pain et un café noir. Le tout avait été préparé par les dames fermières de Victoriaville.

Congrès de la Fédération du ballon sur glace

VICTORIAVILLE (RD) — La Fédération du ballon sur glace du Centre du Québec tiendra une assemblée de son exécutif ce soir à compter de 19 h. Au domicile du président Réal-Jean Couture. Cette assemblée revêtira une certaine importance puisqu'elle sera la dernière avant le congrès annuel du 15 avril prochain.

A cette occasion on prendra connaissance du rapport du président en ce qui a trait aux Jeux régionaux du Centre du Québec qui ont eu lieu à Warwick au début de février. On verra ensuite à faire les recommandations qui s'imposent au comité directeur des jeux pour l'an prochain.

D'autre part, le président Réal-Jean Couture nous laissait savoir qu'il était possible que la journée du 15 avril soit employée au complet lors du congrès régional. En effet, on est déjà assuré de la présence de M. Eugène Huneault, président provincial de la Fédération, M. Robert Lamoureux, président du Comité provincial de discipline, M. Vic Larson, arbitre en chef, M. Emile Pépin, président de l'Association des arbitres, de même que des principaux responsables de la Fédération au niveau provincial.

But du congrès

Le but premier de ce congrès réside principalement dans le fait que depuis que la région du Centre du Québec est formée, il n'y a jamais eu de congrès officiel. D'autre part, on profitera de l'occasion pour élire le comité exécutif pour 1972-73 dans le Centre du Québec car tous les membres de cet exécutif sont sortant de charge.

Concernant le congrès, on s'attend à de plus amples développements à la suite de l'assemblée de l'exécutif qui aura lieu ce soir.

Construction de la passerelle du pont Simoneau

Plessisville, (G.A.B.) — Le Conseil municipal urbain de Plessisville a décidé de faire construire par ses employés la passerelle ainsi que les approches du pont Simoneau. M. le maire Rosaire Côté et ses collègues de l'Hôtel de Ville ont donné instruction à leur ingénieur, M. Michel Parenteau, ainsi qu'au surintendant, M. Donatien Thibault, l'autorisation d'engager le personnel supplémentaire nécessaire, de faire l'achat des matériaux requis et de louer la machinerie dont on aura besoin pour la réalisation du projet. Avant de prendre cette décision, le Conseil municipal a annulé une résolution adoptée il y a quelque temps et accordé à la firme L. Jam inc. le contrat pour l'exécution de ces travaux, contrat de \$48,024. La Cour provinciale avait demandé l'annulation de cette résolution à cause d'irrégularités.

Les édiles avaient la possibilité de demander de nouvelles soumissions mais cette initiative a été laissée de côté parce que les procédures auraient retardé de quelques semaines l'exécution des travaux risquant ainsi de faire perdre des subventions promises.

Division mineure — Dans la division mineure Midget-filles, dimanche soir les Coquettes ont vaincu les Diplômées 1-0 et les Aquarelles de St-Paul l'ont emporté 3-1 contre les Satellites. Les deux clubs vainqueurs passent maintenant en finale dans cette division sous la responsabilité de Michel Dubois.



10e ANNIVERSAIRE A STE-FAMILLE — Les Loisirs Ste-Famille veulent souligner cette semaine leur 10e anniversaire par nombre d'activités spéciales. Le comité des loisirs de cette paroisse est responsable de l'initiative. On reconnaît ici le président Fernand Laveault, le gérant Raymond Brochu, la directrice Jeannine Binette et la secrétaire Denise Poudrier. (Photo La Tribune, Victoriaville)

La paroisse Ste-Famille a dix ans: une semaine spéciale d'activités prévues pour toute la population

VICTORIAVILLE (RT) — A l'occasion de son 10e anniversaire, les loisirs de la paroisse Ste-Famille organisent une semaine spéciale d'activités et invite particulièrement toute la population à venir visiter les loisirs de cette paroisse durant les soirées de la semaine.

A tous les soirs de la semaine, au local des loisirs, soit au sous-sol de l'église Ste-Famille, il y aura divers divertissements nombreux dont les quilles, le gale, le billard, le ping-pong, le mississippi et autres. Les jeunes et les adultes sont invités à participer à cette semaine fertile en loisirs.

Le comité des loisirs est responsable de l'organisation de la présente semaine, à partir d'aujourd'hui jusqu'à dimanche soir les loisirs Ste-Famille désirent souligner leur 10e anniversaire. Le comité est formé de Fernand Laveault à la présidence, Denise Poudrier au secrétariat, Denis Belhumeur comme trésorier et Raymond Brochu au poste de gérant. Les directeurs sont Gérard Nadeau, Jeannine Binette, René Charland, Louise Laharre et Rita Luneau. La publiciste Pierre et Girard compte le comité.

Dévoement

Cette semaine veut souligner

les dix années de dévoement des loisirs de la paroisse Ste-Famille envers la jeunesse et les adultes. Nul doute que la réalisation mérite l'attention de la population de Victoriaville et particulièrement celle de la paroisse Ste-Famille.

Comme toute organisation, les loisirs de la paroisse ont besoin de fonds pour oeuvrer et à cette fin on offrira des billets au coût de \$0.01 à \$0.50 pour aider financièrement cette organisation paroissiale dynamique. Le tirage d'un prix de \$50. aura lieu au cours de la remise annuelle des trophées le 6 mai prochain.

Quelques mots de remerciement de Robert Caron

VICTORIAVILLE (RT) — Le président du comité d'organisation de la souscription populaire en vue de la future éducation du Pavillon Jean Béliveau, M. Robert Caron, désire remercier la population de son appui à la campagne.

Dans un communiqué de presse, M. Caron, souligne que Victoriaville possèdera ainsi un bien nouveau nécessaire de l'ordre de \$600,000 qui en fait n'aura coûté aux citoyens de Victoriaville que le tiers du coût total.

Le président Robert Caron remercie de même les membres du comité d'organisation, les médias d'information et tous les bénévoles qui ont secondé l'organisation de la campagne et contribué à relever le Grand défi "C-4".

A cause de certaines souscriptions très importantes, qui restent encore à enir, le président du comité d'organisation a rappelé que les derniers résultats financiers de la campagne seraient annoncés au public incessamment. Le président Caron s'est dit très confiant d'atteindre l'objectif de \$400,000.

Les Vulkins défont Coaticook par 7-1

VICTORIAVILLE (RH) — Dans un match d'exhibition disputé dimanche après-midi au Centre sportif Jean Béliveau, les Vulkins du CEGEP de Victoriaville ont poursuivi leur entraînement en vue des séries éliminatoires de la ligue intercollégiale en défaisant les Canadiens de Coaticook au compte de 7 à 1.

L'attaque des vainqueurs a été dirigée par Serge Gingras qui a enfilé une paire de buts tandis que les autres filets allaient à Mario Dubuc François Hamel, Laurent Roux, Alain Plante et Michel St-Cyr. L'unique filet de l'équipe Junior C de Coaticook a été marqué par Alain Bigras.

Les Vulkins ont nettement dominé le jeu au cours de cette rencontre puisqu'ils ont bombardé le gardien adverse de 35 lancers tandis que dans leurs filets, Denis Provencier et Gaëtan Laroche n'eurent qu'un seul but de la part de leurs adversaires.

Dans cette joute qui n'a nécessité que 22 minutes de pénalité dont 15 aux vainqueurs, les étoiles ont été dans l'ordre Serge Gingras, François Hamel et le corbère Gaëtan Laroche. Les hommes d'Hervé Beaubien poursuivront maintenant leur entraînement tout au cours de la semaine afin d'atteindre le maximum de forme physique en vue de leur partie semi-finale samedi prochain à Québec alors qu'ils affronteront l'équipe du CEGEP de Jonquière.

Quatre équipes sont en liste dans la ligue industrielle de balle-molle

ARTHABASKA (RT) — Une ligue industrielle de balle-molle a été fondée à Arthabaska.

Quatre équipes composeront en fait la ligue industrielle Labatt d'Arthabaska durant la prochaine saison estivale. Le commissaire de ce circuit est le sportif Herman Michaud.

Les autres officiers de nouvelle ligue seront Jacques Michel au poste de secrétaire et Clermont Carignan à titre de publiciste. Le Roger Grenier inc., le Ciment Ro-No, le mobilier HPL et le Michel transport seront les commanditaires des équipes.

On procédera au repêchage des joueurs lors de la prochaine réunion. D'ici le 1er avril tous les joueurs intéressés à évoluer dans ce circuit devront donner leur nom aux responsables. Les joueurs pouvant évoluer dans la ligue d'Arthabaska doivent demeurer ou travailler dans cette ville.

Selon le publiciste Clermont Carignan la ligue est déjà assurée d'un succès, considérant le nombre de 80 joueurs déjà vivement intéressés par la ligue Labatt d'Arthabaska.

1972: année de la concertation populaire: objectif du CDRCQ

VICTORIAVILLE (RH) — Avant d'entreprendre une information intensive à toutes les couches de la société de notre région, période d'information mise en branle surtout durant les mois de mars et avril, le directeur-général du Conseil régional de développement du Centre du Québec, M. Pierre Deland, désire exposer les bénéfices que peuvent tirer du CDRCQ, les municipalités, les entreprises privées et les associations diverses.

D'ailleurs en janvier le directeur Pierre Deland avait noté que le CDRCQ voulait que l'an 1972 soit celui de la concertation populaire. "Le conseil de développement régional a comme objectif de se faire percevoir en 1972" avait déclaré M. Deland.

Rôle important — D'abord le directeur-général souligne que le conseil régional de développement joue un rôle important au niveau de l'information. Grâce au Centre de documentation régional, le conseil peut offrir à toutes les associations, municipalités, industries

ou autres, toute l'information requise sur le revenu moyen régional, la migration, le niveau d'instruction, la production industrielle, le nombre de fermes exploitées et ainsi de suite.

Aux municipalités, le CDRCQ offre une information et une aide technique sur le plan des lois provinciales, peut servir d'organisme neutre et impartial dans tout projet de fusion, désire encourager le développement économique par petits secteurs et veut encourager le développement social par la récréation et le tourisme entre autres.

Au chapitre des industries, le CDRCQ donne l'information nécessaire sur l'aide gouvernementale possible, veut organiser des colloques en vue d'améliorations constantes dans tous les domaines et secteurs de productivité et encourage tout en participant à l'implantation de nouvelles industries dans la région.

De plus le conseil de développement régional a comme fonction de collaborer étroitement avec les corps existants

afin d'unir les efforts déployés. Aussi le CDRCQ veut favoriser la consultation auprès de la population et inversement auprès des gouvernements supérieurs par la mise en place de mécanismes assurant un dialogue constant entre les différents niveaux.

Efforts complémentaires

Le directeur général du CDRCQ Pierre Deland, est conscient de la différence des préoccupations de développement dans la région des Bois-Francs particulièrement mais selon lui, il faut travailler à ce que ces préoccupations soient complémentaires les unes des autres.

Ainsi, M. Pierre Deland sollicite l'adhésion des organismes, des municipalités qui ne l'ont pas encore fait pour favoriser un meilleur développement régional. Aux dires du directeur-général, les organismes et les municipalités doivent se rendre compte qu'ils composent en fait le conseil de développement régional et qu'il a de leur intérêt de participer.

Dans la ligue de ballon sur glace: Caisse pop et motel Boifran feront les frais de la finale

VICTORIAVILLE (RH) — Le sort en est maintenant jeté. Le motel Boifran et la Caisse pop de Victoriaville feront les frais de la grande finale de la classe B de la ligue de ballon sur glace O'Keefe de Victoriaville. En effet, après une victoire fa-

cile de la Caisse pop en semi-finale contre les Elites de Laurierville, le motel Boifran l'a emporté sur la A. Gentes de Devoix et ceci dans l'une des meilleures séries de ballon sur glace jamais présentées à Victoriaville.

Cette dernière série qui a pris fin au cours du dernier week-end a offert du jeu de passes particulièrement rapide et dénué de rudesse. C'est à la toute dernière extrémité, c'est-à-dire en surtemps lors du match décisif que Réginald Dufresne du motel Boifran a mis un terme au duel sur des passes de Jean-Guy et Roger Houle. Il procurait ainsi une victoire finale de 1 à 0 à son équipe. On se rappellera que dans cette série 2 de 3, la A. Gentes avait enlevé la première partie par un compte de 1-0 en surtemps tandis que le motel Boifran avait égalisé les chances en les défaisant 3-2 grâce à un but marqué à quelques secondes de la fin seulement.

Le premier match de cette grande finale aura lieu vendredi soir prochain à compter de 21 heures au Centre sportif Jean Béliveau de Victoriaville. Les deux équipes en viendront aux prises dans une série trois de cinq.

Classe C

Dans la finale de la classe C qui est déjà en cours, la Caisse pop de Plessisville a pris une avance de 2 à 0 contre l'hôtel Royal de Ste-Sophie. Cette dernière équipe fera donc face à l'élimination vendredi soir prochain à 22 heures. Tandis que la Caisse pop pourra ajouter le championnat des séries à son championnat déjà acquis de la saison régulière. On peut cependant s'attendre à une opposition farouche de l'équipe de Ste-Sophie, car les deux premières parties n'ont été remportées par la Caisse pop qu'au prix de multiples difficultés.

C'est ainsi que dans l'une des parties, Denis Beaudoin de la formation de Plessisville n'a réussi à enlever le but de la victoire qu'en surtemps tandis que dans l'autre joute, qui s'est terminée au compte de 3 à 2, Jacques Simoneau, Donald Claveau et Gaëtan Fréchette marquaient pour la Caisse pop. Dans le camp adverse, Yvon Paris et Yves Boissonneault ont répliqué à cette occasion.

Division mineure

Dans la division mineure Midget-filles, dimanche soir les Coquettes ont vaincu les Diplômées 1-0 et les Aquarelles de St-Paul l'ont emporté 3-1 contre les Satellites. Les deux clubs vainqueurs passent maintenant en finale dans cette division sous la responsabilité de Michel Dubois.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE (RH) — Les membres du club des femmes de carrières de Victoriaville tiennent un colloque sur le leadership. Le psychologue Roger Laplante sera le conférencier pour l'occasion.

Ce colloque aura lieu ce soir à 19 heures, au monastère des Pères du Sacré-Coeur situé au 10, rue Alain, à Arthabaska. Dans le cadre de son opération mars, le Parti Québécois d'Arthabaska tenait une assemblée très importante hier soir à 20 heures, à l'académie de danse provinciale.

La ligue de balle-molle commerciale Labatt de Victoriaville avait une assemblée régulière hier soir à la Caisse populaire de Victoriaville. Le président de la ligue Philippe Sévigny est très enthousiaste face à la nouvelle saison.

Le club Richelieu de Victoriaville avait un souper hier soir au restaurant La Source de l'hôtel Central. Incidemment, les membres de ce club de service sont bien décidés à mettre du renouveau au sein des activités du club.

Demain soir au Colibri, le club Kivanas se réunit pour son souper hebdomadaire et pour l'occasion le conférencier sera Denis Saucier qui traitera du projet d'un mail couvert à Victoriaville.

Le club Lions de Warwick tient un souper mixte ce soir à 19 heures au Chalet des Rois de l'endroit. Le président Léon Lequin compte sur la participation de tous les membres.

Les activités prévues pour samedi dernier au centre de ski mont Gleason ont été remises à samedi le 25 mars. La patrouille canadienne de ski, zone de Victoriaville, est responsable de cette journée spéciale à Gleason.

Les Chevaliers de Colomb d'Arthabaska auront un déjeuner-assemblée samedi au motel Boifran. Le député du district, Jacques Hamel sera le conférencier invité.

Lors du match d'exhibition entre les Populos de Warwick et les Acadiens Junior "B" d'Asbestos, le compte a été de 7-7. Le centre communautaire a été rempli à craquer pour cette partie où l'on a honoré de façon particulière Pierre Bernier et René Carignan.

Les cours de personnalité donnés conjointement par la Jeune chambre et le club Personnalité de Victoriaville se termineront par une soirée spéciale samedi soir au motel Boifran. Le grand public est invité à assister aux débats.

Les Filles d'Isabelle de Warwick organisent une partie de cartes demain soir à 20 heures à la sacristie de l'église paroissiale. Toute la population est invitée et les profits de l'initiative iront aux oeuvres du cercle.

La deuxième soirée de réflexion chrétienne du carême dans les paroisses de St-Gabriel et Arthabaska a lieu ce soir.

Demain soir dans la ligue de ballon-volant du mercredi au Centre des loisirs, les Tigres visitent les Brigands et les Bruts visitent les Lions.

Les finales de la ligue commerciale de hockey du président Raymond Vaillancourt ont débuté hier soir et se poursuivent ce soir au Centre sportif Jean Béliveau.

Bientôt de retour



Le populaire temps des sucres approche à grands pas et cette photo évoquera des souvenirs agréables à plusieurs de nos lecteurs. Il va sans dire que maintenant les "cabanes à sucre" ont bien changé avec la mécanisation moderne.

Une partie de hockey qui fera voir des "Etincelles" à Victoriaville

VICTORIAVILLE (RH) — Le club Optimiste de Victoriaville organise pour dimanche le 2 avril prochain à 14.00 heures. Une partie de hockey qui verra à l'oeuvre les artistes et vedettes de Télé 7 et CHLT radio de Sherbrooke. Ils disputeront alors la victoire à une équipe formée de journalistes et d'annonceurs de radio Victoriaville.

On pourra alors voir dans les rangs des "Etincelles de Sherbrooke" des artistes tels que André Guy, Jacques Tremblay, Claude Hurtubise, réalisateur de l'émission "Bonsoir Copains", Robert de Courcelles, et plusieurs autres.

Dans le clan adverse, quelques personnalités de Victoriaville viendront s'ajouter aux membres de la presse parlée et écrite. Ainsi, on pourra voir évoluer les Claude Boulay, secrétaire du ministre Massé, Normand Cliche, échevin de la ville de Victoriaville, Jean-Marie Fréchette, du club des Lions, Marcel Nadeau et Lucien Martin. Quant au reste de l'équipe, elle se composera de Michel Cayer, Mario Paquin et Roger Richard de CFDA, Raymond Tardif et Richard Hénauld du journal La Tribune. On compte également ajouter quelques autres personnalités afin

de donner plus de vigueur à l'équipe actuelle. Le rédacteur sportif du journal l'Union, Réal-Jean Couture devrait agir à titre d'officiel de la partie.

Après la partie, il y aura souper populaire à la salle de la Légion canadienne où toute la population sera invitée à venir rencontrer les artistes de Sherbrooke ainsi que les personnalités et journalistes de Victoriaville. Ces derniers tiendront incidemment une séance de pratique jeudi de cette semaine à 21.30 h au Centre sportif Jean Béliveau.

Slalom automobile



La série de slaloms sur glace Labatt, organisés par le Club auto-sport McLaren de Warwick, s'est terminée en fin de semaine. Pierre Lavertu du Club McLaren, Clément Lambert, champion classe "B", Romain Cormier, champion classe "C", l'organisateur principal Pierre Méthot et le champion de la classe "D" Charles Dubois étaient des plus heureux de l'initiative. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Formule de financement recherchée

Arénas de poche: partie remise

par Michel Croteau

SHERBROOKE — Le projet de construction de deux arénas de poche est gelé pour encore deux semaines; les échelons en ayant décidé ainsi au cours de leur assemblée hier soir.

La principale raison invoquée par le président de la Commission des loisirs et sports, l'échevin Bernard Matte, pour justifier ce délai, repose sur des études entreprises par la commission pour envisager une participation des usagers au financement des deux projets en question.

Deux autres études sont actuellement en cours avec les membres de la

commission pour préparer un projet d'opération de ces deux arénas. On veut s'assurer que les lieux seront utilisés au maximum pendant toute l'année, qu'ils serviront autant les intérêts des patineurs que des équipes de hockey et on entrevoit une utilisation pendant la saison chaude.

Considérant la question comme "capitale", l'échevin-président de la commission, M. Matte, a insisté sur le fait que les deux projets actuellement à l'étude représentent des investissements de l'ordre de \$925,000 pour la cité. "Il est impensable, a-t-il poursuivi, de songer à la réalisation de ces projets sans

une participation financière de la population."

Mais quels seront les modes de participation qui pourraient être suggérés? Autour de cette question se noue actuellement toute la discussion. Il faudra aux membres de la commission, trouver une ou des formules qui assureront à la population la mise en place de ces deux projets et qui garantiront à la ville les moyens de financer des investissements de cet ordre.

On envisage une contribution à partir de la poche du payeur de taxe ou de l'usager, mais on n'écarte pas cependant la possibilité de réduire le nombre des patinoires ouvertes dans les limites

de la cité. On a même lancé au cours de l'assemblée hier soir, l'idée et la possibilité de réduire le nombre de ces patinoires de glace "naturelle" de 50 à 75 pour cent.

Pendant les 15 jours à venir, des employés seront spécialement affectés à ces études, comme le demandait la commission, et lors de la prochaine assemblée du conseil municipal, prévue pour le 3 avril, une décision devrait être prise.

À la demande des contribuables présents, les autorités municipales tiendront une conférence de presse le vendredi précédent, pour informer la population du résultat de ces études.

On n'a pas prisé, dans l'assistance, le déplacement inutile provoqué par cette situation. Lors de la prochaine réunion, les contribuables veulent savoir à l'avance s'il y aura décision de la part des autorités municipales à l'assemblée publique du 3 avril.

Le conseiller Matte, selon son expression hier soir, a regretté n'avoir pu informer la population avant cette demande d'extension. Il attribue cette situation au fait que les études n'ont pu être complétées avant la tenue de l'assemblée.

Les réactions dans l'assistance n'ont pas été des plus enthousiastes à la demande de la commission de diffé-

rer la décision d'une quinzaine, mais on a semblé être prêt à mettre un peu d'eau dans son vin et de prendre son mal en patience.

Dans les couloirs de l'hôtel de ville au sortir de l'assemblée, les caractères se sont montrés plus virulents. On a parlé de manifestations et de pressions auprès des édiles municipaux pour que le projet n'avorte pas si près du but. On ne veut pas non plus ralentir l'allure avant de sauter la bande et d'entrer dans le jeu.

On arrosera de commentaires cette question au cours des prochains jours, semble-t-il.

Premier jalon de la voie de ceinture

Le pont de la rivière Magog est en route

SHERBROOKE — Le député de Sherbrooke à l'Assemblée nationale, M. Jean-Paul Pépin, en compagnie du maire de la cité de Sherbrooke, M.

Marc Bureau, a affirmé hier que le gouvernement a mis fin aux discours et qu'il est "résolument passé au stade des réalisations", alors que les deux

invités s'approprièrent à la levée de la première pelletée de "neige" marquant le début des travaux de construction du pont Orford sur la rivière Magog.

"Au nom du ministre de la Voirie, a déclaré M. Pépin au cours de son allocution, je suis très heureux de vous informer que le chantier qui s'ouvre aujourd'hui constitue un élément important de la mise en marche d'un programme d'infrastructure routière, à caractère local et régional, qui s'intégrera dans le réseau plus vaste de l'autoroute Transquébécoise."

De fait, le nouveau pont qui portera le nom "d'Orford", sera construit au sud de l'échangeur Darche, à près de 1,000 pieds en aval du barrage Paré, permettra de contourner le cœur de la cité. Il constitue un jalon de la voie de ceinture qui orientera la circulation du sud de Sherbrooke pour déboucher sur la route 1, à la hauteur du village d'Ascot Corner. Cette nouvelle voie portera le numéro 410 et formera le lien entre la route 1 à l'est et à l'ouest de la cité.

Pour l'instant, ce complexe routier en est à sa première phase et le député a laissé entendre que de nouveaux contrats seront bientôt consentis pour relier l'Université à l'échangeur de la rue King ouest.

Selon les plans dévoilés hier, le pont touchera la rive sud de la rivière Magog près de la rue Galt ouest aux limites de la cité, pour rejoindre le prolongement futur du boulevard Université au sud-ouest des actuels édifices du CEGEP.

L'accès au nouveau pont ne sera pas possible à partir de la rue Galt. Les automobilistes devront s'engager sur le boulevard Université pour atteindre le pont. Il en sera de même pour les automobilistes qui en descendront.

Balise de progrès

Un lien routier entre les deux rives de la rivière Magog constitue un jalon qui balise le progrès de Sherbrooke, a poursuivi le député Pépin. "Si dans une ville comme Sherbrooke, une rivière constitue une barrière naturelle, un obstacle au développement de ses deux rives, je suis d'avis que la construction d'un pont est un facteur de liaison, d'échange et de progrès pour les deux parties de la ville qu'il unira", a enchaîné le député.

Une collaboration

Le maire de la cité, M. Marc Bureau, présent à la cérémonie en compagnie de quelques échevins et hauts-fonctionnaires avouant sa satisfaction à cette annonce, a souligné qu'il s'agissait du premier des sept ponts de Sherbrooke à être construit aux frais du gouvernement provincial. Il a attribué cette présence au travail du député du comté, M. Pépin, sans manquer de souligner que la cité avait fait des représentations auprès de celui-ci pour qu'il intercède au bureau du ministre. Le maire a également souligné qu'il s'agissait là d'une première étape de collaboration entre les gouvernements municipal et provincial, collaboration par laquelle, a-t-il ajouté en blaguant, le municipal demanderait et le provincial réaliserait.

\$998,865.55

Le pont Orford sera construit au coût de \$998,865.55 par la société Alta construction (1966) Ltée, de Ville St-Laurent, et doit être terminé en six mois. Le contrat comprend les unités de fondation et le tablier. Un pont d'échange au-dessus des voies ferrées du Canadien Pacifique est intégré à la

culée nord du pont.

Le tablier du pont comprendra trois travées, une de 170 au centre et deux de 130 aux extrémités. La dalle de béton du pont reposera sur quatre poutres caisson en acier anticorrosif et mesurera 74 pieds de largeur pour recevoir quatre voies de circulation.

Le pont atteindra une hauteur mo-

yenue au-dessus de la rivière de 45 à 50 pieds.

Les plans de devis de cette structure ont été préparés par les ingénieurs-conseils Lemieux, Royer, Donaldson, Fields et Associés, de Sherbrooke. Cinq firmes d'entrepreneurs généraux avaient présenté des soumissions pour l'obtention de ce contrat.

Air de printemps



Mardi 21 mars 1972, le printemps vient de faire son apparition officielle et la figure toute souriante de cette jeune promeneuse, qui a finalement pu troquer les lourds vêtements d'hiver pour une tenue plus légère, indique bien la joie des Québécois à l'approche des temps plus doux. (Photo La Tribune, par Royal Roy)



Le député de Sherbrooke à l'Assemblée nationale, M. Jean-Paul Pépin et le maire de la cité, M. Marc Bureau, ont donné le signal du début des travaux de construction du pont Orford. Étaient présents à la cérémonie, M. Jean-Guy Tremblay, ingénieur en chef pour le district de Sherbrooke au ministère de la Voirie (à gauche) et M. Gen-dron Beauchemin, président de la firme Alta Construction (1964) Ltée. (Photo La Tribune, par Royal Roy)

Dernière étape de consultation sur le bill 65

SHERBROOKE — La campagne de consultation sur le bill 65 ou loi des services de santé et des services sociaux franchira sa dernière étape ce soir, alors que les responsables du Conseil régional de bien-être (CRBES) et le Comité de planification des services de santé rencontreront les intéressés à compter de 19 heures à la salle de l'école St-François.

Entreprise le 25 janvier, les responsables avaient établi pour cette campagne une série de deux rencontres dans chacune des quatre villes désignées pour informer les citoyens sur les dispositions de la nouvelle loi et pour obtenir les commentaires et les modes d'application que cette même population désirera obtenir.

Autres nouvelles page 12

Chronique municipale

SHERBROOKE — Il sera maintenant possible à plusieurs promoteurs de lutte de présenter des spectacles au Palais des sports et/ou à l'aréna de la rue Parc. Une résolution du conseiller Roméo Quintal en date du 23 août 1971 assurant l'exclusivité de ces locaux aux entreprises sportives de l'Est Inc., a été annulée par le proposeur lui-même. De sorte, les Entreprises sportives Trans-Canada et tous les autres promoteurs intéressés pourront louer l'espace disponible pour les fins prévues.

Les échevins ont été préoccupés par des questions de bottines à l'intention des policiers et de la revue publiée par la Jeune chambre de Sherbrooke. Ce numéro spécial sortira des presses pour le congrès régional. La Jeune chambre s'est mérité cette "subvention déguisée" comme certains se sont plus à le souligner, sous l'argument du concept régional dont la cité s'honore.

Le conseil a autorisé l'achat d'un quart de page de publicité dans l'édition spéciale de la revue publiée par la Jeune chambre de Sherbrooke. Ce numéro spécial sortira des presses pour le congrès régional. La Jeune chambre s'est mérité cette "subvention déguisée" comme certains se sont plus à le souligner, sous l'argument du concept régional dont la cité s'honore.

ZENITH VALEUR SPECTACULAIRE '72 T. V. COULEUR 910, KING OUEST ... VIDEOTECH inc. ... C-61683

collège de sherbrooke

VENEZ NOUS VOIR AU COLLEGE DE SHERBROOKE (CEGEP)

COLLÈGE MILIEU

CAMPUS DE L'EST (Terrill et Parc) CAMPUS DE L'OUEST (Jolliet) 22-23-24 MARS 1972 ON VOUS ATTEND SERVICE DE L'INFORMATION

C-64706

LA PAGE ÉDITORIALE

L'intransigeance fédérale face à l'avenir du Canada

Si le Québec doit affronter des résistances semblables à celles qui lui sont offertes par le gouvernement Trudeau, ce sera la fin du Canada dans quatre ou cinq ans.

Cette déclaration est du professeur Guy Rocher, vice-doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal et une autorité sociologique reconnue au Québec.

M. Rocher, qui faisait partie de la célèbre Commission Parent chargée de restructurer le système d'éducation au Québec, se défend d'être séparatiste.

Dans une entrevue accordée à Solange Chaput-Rolland et publiée dans le journal The Gazette, M. Rocher affirme que le Canada peut encore survivre, mais uniquement à la suite d'une réforme constitutionnelle en profondeur.

L'appel de M. Rocher n'est pas le premier sur le sujet.

Depuis au moins dix ans les voix qui ont réclamé de nouveaux arrangements constitutionnels se

sont multipliées, mais les résultats ne sont guère encourageants.

L'ex-premier ministre Daniel Johnson avait écrit un volume dans lequel il réclamait l'égalité pour le Québec, à défaut de quoi ce serait l'indépendance.

On peut dire que les appels du Québec ont été perçus avec sympathie à Ottawa à l'époque où le gouvernement était dirigé par M. Lester Pearson.

Mais depuis l'entrée en scène de Pierre Elliott Trudeau, le Québec se bute à une intransigeance excessivement frustrante.

Cette attitude de M. Trudeau à l'endroit du Québec se traduit dans sa thèse de l'existence d'une seule nation au Canada. Cette thèse est partagée par la majorité des anglophones et elle a même été réaffirmée la semaine dernière dans le rapport de la Commission mixte du sénat et des communes sur la constitution qui a refusé de reconnaître le droit à l'autodétermination du Québec sous prétexte qu'il n'était pas une nation distincte.

Les négociations sur la juridiction en matière de sécurité sociale, plus spécifiquement le dossier des allocations familiales, indiquent bien jusqu'à quel point le Québec doit se battre pour obtenir la reconnaissance de ses droits fondamentaux.

Voilà quelques jours à peine, M. Claude Morin, conseiller des premiers ministres Lesage, Johnson et Bourassa en matières constitutionnelles, dénonçait l'invasion du gouvernement fédéral dans tous les secteurs de juridiction du Québec.

La prise de position du professeur Rocher n'est donc pas unique.

Le gouvernement fédéral devra reconnaître une fois pour toutes l'existence de la nation québécoise et il devra se décider à modifier en profondeur la constitution de 1867 qui ne correspond définitivement plus à la réalité de 1972.

Sinon, comme l'affirme M. Rocher, ce sera la fin du Canada. Il est encore temps d'agir, mais si on attend trop on devra en subir les conséquences.

ALAIN GUILBERT

La grande famille créditiste déchirée par ses chefs

Les luttes pour l'obtention du pouvoir chez les créditistes provinciaux ont pris une tournure plus aiguë en fin de semaine alors que les deux factions de cette belle famille de chez-nous, animées toutes deux du noble désir de ne salir personne, se sont déchirées à belles dents.

M. Camil Samson, expulsé du parti, se faisait réélire à la chefferie par plus de mille partisans fidèles, cependant que M. Armand Bois persistait dans sa volonté d'exclure celui-ci des rangs du Ralliement des créditistes tout en annonçant la tenue d'un congrès, le vrai celui-là, au début de mai.

Le fougueux député de la région de l'Abitibi dans son discours d'acceptation, avertissait les militants qu'il réduisait la participation des membres sur l'exécutif provincial et qu'il dirigerait le parti avec une main de fer, et son adversaire proclamait dignement que la démocratie serait à l'honneur au sein de son parti.

En somme, les assemblées de fin de semaine à Québec se sont avérées des batailles d'hommes dé-

cidés de prouver qu'ils avaient raison ou en tout cas qu'ils étaient les plus forts et les plus honnêtes. Mais à travers ce fouillis où même les militants semblent se perdre et sombrer dans la confusion, pour ne pas écrire dans le marasme, il est difficile de percevoir une ligne de pensée créditiste, il est quasi impossible de sentir qu'une philosophie politique particulière trace la ligne de conduite de chacun de ces deux hommes.

Si au début de la mésaventure qui perçait dans cette formation politique, les observateurs croyaient que M. Samson ne faisait que recourir à une stratégie propre à lui conférer un leadership plus éclatant, les derniers événements révèlent plutôt que l'unité des créditistes était sérieusement menacée et que pour le moment on préférait lutter pour prendre le pouvoir au sein du parti que de promouvoir la cause du parti. L'affrontement de MM. Samson et Bois dépasse les cadres de la simple divergence d'opinion et se meut sur le terrain des luttes violentes d'où le perdant ne pourra

probablement pas se relever de façon honorable.

Les passions engagées dans le débat font que l'un des deux chefs devra céder et même quitter le parti. Mais profondément, il est à se demander si le grand et véritable perdant de cette querelle, ne sera pas le parti lui-même, que des chefs auront sacrifié à leur gloire personnelle. Que l'on se souvienne des malheurs de l'Union Nationale après la lutte entre Marcel Masse et Gabriel Loubier et l'on comprendra qu'une fin identique pourrait bien survenir au Ralliement des créditistes.

Lorsque pour attirer l'attention des électeurs sur un parti, le seul moyen dont on dispose se résume à une guerre de prestige, c'est que la fin approche. A moins que M. Samson ne parvienne par un tour de force à rallier à nouveau les suffrages des députés dissidents, pas même M. Caouette et son candidat, Yvon Dupuis, ne sauveront la barque créditiste du naufrage. On évite mal les récifs quand deux pilotes se disputent à l'aveugle le gouvernail sur une mer houleuse.

Jean VIGNEAULT

OPINION DES LECTEURS

Un pionnier de l'histoire

Sherbrooke, le 6 mars, 1972.

Messieurs,

Il a paru dans La Tribune depuis quelque temps des articles concernant La Société d'Histoire des Cantons de l'Est. Il est écrit dans l'un d'eux que Maître Léonidas Bachand a fait "une centaine d'heures bénévoles" pour ladite Société. Je crois que ceci nécessite une mise au point.

Si la Cité de Sherbrooke possède une Société d'Histoire dont elle peut s'enorgueillir, tout le mérite en revient à Maître Bachand. C'est grâce à son initiative si elle est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Elle existait déjà il y a nombre d'années, mais tout ce qui en restait était des boîtes couvertes de la poussière du temps qu'on avait mises au rancart dans unabri ignoré. Maître Bachand s'est mis à l'oeuvre et en a fait un renouvellement complet. C'est lui qui a acquis les fonds nécessaires (ce qui n'est pas toujours facile), a trouvé un local, a visité nos cantons afin d'obtenir des documents, des journaux et des antiquités se rapportant à notre histoire, etc. De plus, il s'est fait ouvrier, menuisier et électricien et a vu à l'installation complète de notre Société d'Histoire. Il ne saurait être question ici "d'heures bénévoles", puisqu'il a mis sa vive intelligence, sa culture et son temps pour créer une oeuvre qui lui tenait au coeur. Maître Bachand appartient toujours à la Société d'Histoire, s'il a laissé à d'autres le soin de récolter les honneurs c'est tout simplement parce qu'il n'a jamais recherché ces derniers.

Au nom du Président, de tous les membres de La Société d'Histoire des Cantons de l'Est, et en mon nom personnel, nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir rendre publiquement hommage à Maître Léonidas Bachand.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier cette lettre dans votre journal.

GASTON GENEST, Trésorier La Société d'Histoire des Cantons de l'Est.

Précision et confusion

Présentement, 210.000 hommes et femmes sont agités par un vent violent d'une grève qui nous paraît bien justifiée. Mais si elle était juste, à quel prix le serait-elle? A-t-on pensé à la population tout entière non coupable affectée par cet arrêt de travail paralysant tous les services. Mentionnons: les malades, les infirmes, les vieillards, les véritables pauvres, les étudiants, c'est presque l'humanité.

Qu'est-ce qu'on veut au juste, un système nouveau, un réajustement de salaire, une sécurité d'emploi? Tout cela est légitime mais avant de bouleverser toute une population, laissons donc à l'autorité le temps de régler ce problème complexe. Veut-on acculer cette autorité au pied du mur pour qu'elle prenne enfin position? Espérons que tous auront la satisfaction de leur démarche, et souhaitons surtout que cette grève menaçante n'est pas une extravagance de certains chefs responsables, car une profonde réflexion s'impose. Donc attention de nous conduire dans un plus grand esclavage et dans une plus grande confusion. Car le renversement des valeurs, il faut bien le dire, intérêt personnel et argent sont devenus synonymes au détriment des autres, ce renversement n'est sûrement pas éducatif et ceci pourrait nous conduire à une vraie révolution.

De la part des responsables il vaudrait mieux poser un geste plus sage, lequel apporterait une solution complète et durable. L'homme marcherait alors, non à coup de concessions mais bien dans la sécurité et l'amour du travail selon les desseins adorables de Dieu son Créateur.

Jeanne D'ETCHEVERRY, Sherbrooke

Un syndicalisme faux

Nous sommes tous embarqués dans le même bateau pour nous rendre à la destination de notre existence. Présentement, le navire du Québec est violemment secoué par une tempête qui semble ne pas vouloir s'apaiser dans un avenir prochain. Fait incroyable, alors que moralement tous devraient se comporter de façon à éviter la panique à bord, certains indésirables en profitent pour pratiquer la piraterie. Pendant que tous s'inquiètent du sort qui nous attend, ce genre de pirates sèment la zizanie à pleine élocution en vue de supplanter les gouvernements actuels. Pas besoin de les identifier: leur soit évidente du pouvoir politique et leurs discours démagogiques les identifient suffisamment.

Dans une crise économique comme celle que nous subissons depuis le début de cette ère de grèves, la réflexion s'impose pour tous. Car lorsque ça va mal, c'est toujours un manque de réflexion qui en est la cause. Quand l'Auteur de la Vérité dit dans son Evangile de réfléchir avant d'entreprendre une chose importante, ce n'est pas une parole en l'air. C'est pourquoi, avant de voter des grèves il serait sage de réfléchir sérieusement. Et cela non dans les assemblées de syndicalistes. La sagesse ne régné jamais au sein d'une foule chauffée à blanc par des tribuns syndicalistes ou autres. Il faut une ambiance plus silencieuse que celle-ci. C'est dans une atmosphère familiale qu'il faut considérer tout projet de grève.

Je sais que ces propos vont paraître étranges à certaines gens, mais pour d'autres ils seront l'expression de la vérité. Je me permets ici de citer le dire d'un enfant, entendu récemment, au sujet de la grève des enseignants qui pourrait se déclencher prochainement: "Maman, ça va être le fun, une autre grève s'en vient." Si cet enfant encore à l'âge irresponsable a dit la vérité, la grève est une réalité qui ne vaut pas grand-chose: du fun pour amuser les tout jeunes enfants. Mais pour les adultes ça devrait faire réfléchir autrement!

Le syndicalisme est une valeur appréciable quand il est pratiqué selon la justice et la vérité. Celui que nous connaissons est faux. Il est devenu une nuisance pour l'essor de notre pays. Il serait grandement temps de le mettre en veilleuse. L'ère des grèves a assez duré.

HENRI ALAIN.

BLOC-NOTES

Les propos insolites et insolents

Des étudiants de Montréal ont jeûné pendant 24 heures en fin de semaine dernière afin de faire la guerre aux "yaws". Ces étudiants étaient commandités pour chaque heure de leur jeûne. Et ils ont ainsi recueilli près de \$10.000. Cet exploit montre que les étudiants ne manifestent pas toujours pour le simple plaisir de créer des embêtements aux autorités. Ah oui! Les "yaws", vous ne savez pas ce que c'est? Il s'agit de virus épidémiques qui affectent les citoyens du sud-est asiatique de l'Afrique.

—O—O—O—O—

Le comité mixte du sénat et des communes qui a déposé son rapport la semaine dernière sur la constitution canadienne recommande que le français soit la langue de travail au Québec. Le même comité recommande également que les parents puissent choisir la langue d'enseignement de leur choix pour leurs enfants. C'est le cas de dire que les membres du comité ne semblent pas conséquents d'une recommandation à l'autre.

—O—O—O—O—

Des députés de l'opposition étaient en colère la semaine dernière aux Communes parce que le premier ministre Trudeau continuait à lire dans un livre tout en répondant à une question du chef néo-démocrate David Lewis. Des malins prétendent que M. Trudeau était absorbé dans la lecture d'un volume du Dr. Spock. On sait que celui-ci est une autorité internationale dans l'art d'élever les enfants... ce qui expliquerait pourquoi le premier ministre ne voulait pas abandonner sa lecture.

ALBERT

La parité de salaire!

Le juge Maurice Allard a causé tout un émoi la semaine dernière lorsqu'il a réclamé que les juges nommés par le gouvernement provincial reçoivent le même traitement que ceux qui étaient appointés par le fédéral. A première vue, la demande n'apparaît pas extraordinaire et l'on serait tenté de l'approuver. A travail égal, salaire égal, il se trouve actuellement au Québec peu de personnes disposées à contester cette revendication.

Mais les choses se compliquent quand l'augmentation de salaire nécessaire pour combler l'écart actuel se situe aux environs de \$10.000. Dans le contexte présent au Canada, une réclamation du genre ne laisse pas de nous estomacher, à tout le moins de nous surprendre. La hausse de traitement demandée équivaut à peu près à l'augmentation de salaire d'une vingtaine de travailleurs, sinon plus.

JEAN VIGNEAULT

Les élections fédérales

Le premier ministre Trudeau croit, a-t-il affirmé à Ottawa, que la population du Canada ne désire pas d'élections dans un avenir rapproché, pas plus que lui-même d'ailleurs n'en souhaite.

Cette déclaration remet donc en question l'éventualité d'un scrutin général prochain, bien que M. Trudeau admette que des préparatifs électoraux se font sentir un peu partout au pays et que la fièvre s'empare traditionnellement des électeurs et des militants qui précèdent des élections à tous les quatre ans même si le mandat du gouvernement est officiellement de cinq ans.

La question qui se pose est de savoir si la situation du Canada requiert d'urgence des élections et si un évé-

ment semblable servirait efficacement les intérêts de la population. Les réponses peuvent varier selon que l'on se range du côté des partisans libéraux, conservateurs, néo-démocrates ou créditistes, mais il y a surtout de l'intérêt des gens plus que de celui d'un parti ou d'un autre. On ne change pas de gouvernement ou on ne modifie pas l'équilibre des forces en présence au Parlement pour changer le mal de place. Ce qu'il faut désirer c'est l'amélioration du sort des électeurs.

Compte tenu des avantages qu'en retireraient les citoyens canadiens, il faudra avancer ou retarder la date des élections. J.V.

Le secrétaire des Nations-Unies

DOCUMENT

par Irénée Pelletier, docteur en sciences politiques (collaboration spéciale à LA TRIBUNE)

Suite d'hier

Il s'agit ici d'une ébauche d'un exécutif mondial international. Elle préfigure l'évolution de la fonction de secrétaire général. Si Dag Hammarskjöld a eu le mérite d'écarter cette conception, il l'a mise en oeuvre avec un peu trop d'imprudence. Elle n'aurait pas échoué si elle ne s'était pas soldée par des conflits avec les Etats (exemple: l'URSS et la France). S'il n'y avait pas eu ces heurts, cette fonction de secrétaire général se serait précisée. M. Dag Hammarskjöld avait entraîné les Nations-Unies dans une aventure au Congo, d'autant plus critique qu'il a échoué.

M. U-Thant réussira avec plus de discrétion. Ainsi la conception de M. Hammarskjöld s'est soldée par une crise au sein de l'O.N.U. car le secrétaire général a dû faire face à l'U.R.S.S. qui voulait supprimer l'efficacité du secrétaire général. M. U-Thant, professeur de lycée, sera beaucoup plus prudent que M. Hammarskjöld. Après la mort de M. Hammarskjöld, le 17 septembre 1961, (dans un accident d'avion, alors qu'il se rendait de Léopoldville (Congo) à Nola (Rhodésie du Nord), l'Assemblée générale a nommé, le 3 novembre 1961, U-Thant (Birmanie) Secrétaire général par intérim pour une période devant prendre fin le 10 avril 1963. Le 30 novembre 1962, l'Assemblée a, sur la recommandation du Conseil de sécurité, nommé à l'unanimité U-Thant, secrétaire

général pour une période venant à expiration le 3 novembre 1966. Le 1er novembre 1966, l'Assemblée générale a décidé de maintenir U-Thant dans ses fonctions de Secrétaire général jusqu'à la fin de la vingt et unième session ordinaire de l'Assemblée et, le 2 décembre 1966, elle a nommé U-Thant, Secrétaire général pour un nouveau mandat qui a pris fin le 31 décembre 1971. Ainsi, M. U-Thant a été élu à l'unanimité le 2 novembre 1961 mais à titre intérimaire. C'est en quelque sorte une période probatoire qu'il lui était attribuée. Il fallait dès lors que M. U-Thant donne satisfaction aux Etats communistes, aux occidentaux et aux neutrales en plus d'assurer le succès de l'O.N.U. en apportant des solutions aux problèmes internationaux posés. S'il réussissait à son mandat intérimaire, il avait toutes les chances d'être prolongé, suivant ainsi l'O.N.U. de l'impasse où elle se trouvait. Il devait en effet sauver l'O.N.U. des difficultés d'une nouvelle élection en se faisant accepter comme secrétaire général définitif et il devait en plus affronter les graves problèmes. Le Congo Léopoldville avec la sécession cantagaine. Il devait affronter un contentieux international normal, (conflit de la Nouvelle-Guinée) un conflit imprévu. Celui provoqué par l'installation des bases soviétiques à Cuba en octobre 1962.

M. U-Thant, grâce à une diplomatie personnelle a su apporter des solutions à ces divers problèmes. Il a contribué à la solution d'un grand nombre de problèmes politiques. Il était essentiellement préoccupé par ces derniers. Délaisant quelque peu les problèmes administratifs, il a été affecté par le problème du Vietnam, qui n'a pas été délégué devant les Nations-Unies. Il a quand même essayé d'apporter

une contribution personnelle. Elle se solda par un échec qu'il imputa au maintien des exigences nord-américaines. Cet échec a amené M. U-Thant à déclarer qu'à l'expiration de son mandat, il refuserait toute nouvelle candidature risquant de provoquer ainsi une nouvelle crise. Celle là même qu'il s'était efforcé d'éviter en étant élu au titre intérimaire. Con vaincu de la difficulté d'un choix d'un nouveau secrétaire général, le Conseil de l'U.R.S.S. reprendrait son projet de troika, on peut penser que son projet de démission n'était qu'un moyen de pression pour essayer d'amener les grandes puissances à régler le conflit vietnamien.

M. U-Thant est de religion bouddhiste et professeur de lycée, diplomate chargé de représenter la Birmanie à l'ONU, il est socialiste. Il est convaincu de l'utilité de la diplomatie secrète. Il concevait l'ONU comme la solution inéluctable d'un monde et non comme l'instument d'une politique du secrétaire général. Il a eu le souci de concilier l'autorité des Nations-Unies et la souveraineté des Etats.

Hammarskjöld exhaussait ses initiatives personnelles et ses fonctions politiques au détriment de la souveraineté des Etats. Personne n'a contesté le neutralisme de M. U-Thant. Grâce à ce neutralisme, il a pu affirmer de façon audacieuse son pouvoir d'initiative renforçant ainsi l'autorité du secrétaire général et surtout dans ses fonctions politiques de secrétaire.

Le nouveau Secrétaire général de l'O.N.U. est Kurt Waldheim. Il est âgé de 54 ans. Docteur en Droit de l'Université de Vienne, et diplômé de l'Académie consulaire de la Capitale autrichienne, il est entré au service extérieur de son pays en 1945. Il a plus d'avoir été ministre des Af-

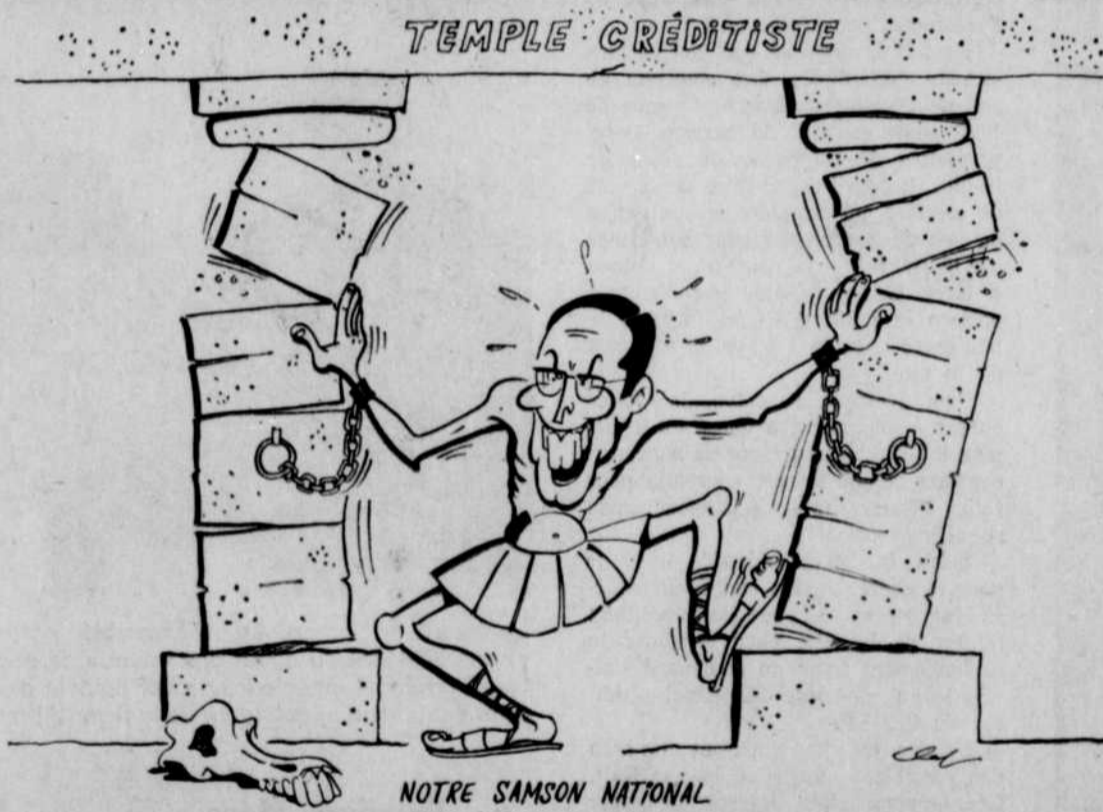
faires étrangères de son pays, il a occupé de multiples et importants postes parmi lesquels, il faudrait définitivement inclure ceux de négociateur au sein de la délégation autrichienne au cours des négociations d'après guerre, à Paris, Londres et Moscou, chef du personnel du ministère des Affaires extérieures de l'Autriche, représentant permanent de la délégation de son pays auprès des Nations-Unies, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires extérieures de Vienne, Président d'un Comité Spécial des Nations-Unies sur l'Espace, etc.

Il a reçu de nombreux honneurs et décorations parmi lesquels il convient de mentionner ceux de Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre Grand Ducal de la Couronne de Chêne, Commandeur de l'ordre du Mérite de l'Allemagne, etc.

C'est un diplomate qui jouit d'une excellente réputation académique, politique et bien naturellement diplomatique auprès de diverses délégations permanentes au siège des Nations-Unies à New-York.

Il convient de mentionner que Kurt Waldheim fut ambassadeur d'Autriche à Ottawa entre 1958 et 1960, et que, dans le Cercle diplomatique d'Ottawa, il a toujours été énormément estimé.

Depuis son entrée en fonction, Kurt Waldheim a pris diverses initiatives qui, déjà, laissent entrevoir un style habile, souple et complètement nouveau. Face aux immenses problèmes qu'il a actuellement à affronter et à l'approche vraiment nouvelle qu'il a adoptée, on peut s'attendre à un renforcement des pouvoirs du Secrétaire général. Dans un proche avenir, nous pourrions juger un peu mieux le nouveau Secrétaire général de l'O.N.U.



LA TRIBUNE LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD FONDÉ EN 1918 Imprimé par LA TRIBUNE (1966) L.T.E.E., 221, rue Dufferin, Sherbrooke — Tél. : 569-9201 Courrier de dernière classe. Enregistrement No. 1839. ABONNEMENT: au Canada, par la poste, sans endrois desservis par camélets et routes motorisées: 1 an: \$24.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$10.00. 1 mois: \$3.50. Aux États-Unis, avec Supplément Perspectives: 1 an: \$35.00; 6 mois: \$20.00; 3 mois: \$12.00; 1 mois: \$4.00. Autres pays, outre mer, etc.: 1 an: \$50.00. «La Tribune» est socitaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques affiliés à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Press. Le service de photos facsimile de la Presse canadienne et ses agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune. YVON DUBÉ, président et directeur général. JEAN-BUY FARAOK, secrétaire-trésorier. FRANÇOIS VAILLANCOURT, directeur de la publicité. GASTON SABRÉ, directeur du tirage. JACQUES-B. FRANCOEUR, vice-président et éditeur. LIENEL BALPE, assistant à l'administration. ALAIN GUILBERT, directeur de la page éditoriale. PIERRE PAUL, directeur de l'information. ANDRÉAT ROSS, chef des nouvelles.

OPINION DES LECTEURS

Scandale ou pauvreté d'esprit

Sherbrooke, le 15 mars 1972
En réponse à M. Antonio Arsenault, prétre:

Minutes de scandale à CHLT-TV
Ce sont des prêtres tels que vous qui font perdre la foi des Canadiens français qui commencent à s'ouvrir l'esprit et à comprendre qu'ils sont exploités.

Quand des Canadiens français ajoutent dans leur langage "des amalgames de sacres et de jurons", ce n'est certes pas "pour profaner le Christ et Sa Mère, l'Autel et le Calvaire" qu'ils le font, mais c'est plutôt un dévouement bien légitime contre des gens comme vous, des profiteurs qui les ont toujours brimés dans le plus profond de leur être.

Comme lieu de travail, un trou de mine et une église ne peuvent se comparer, pas plus que le genre de travail. Je vous conseille d'aller visiter une mine et, ensuite vous comprendrez peut-être l'écoeurement de ces hommes.

Essayez de comprendre les autres, et le pourquoi des choses. C'est difficile mais faisable. Si vos yeux et vos oreilles vous scandalisent, arrachez-les et jetez-les au feu.

La femme

Dans le Deutéronome, au chapitre 22 no 5, on lit: "Une femme ne portera pas un habit d'homme, et un homme ne mettra pas un vêtement de femme; car quiconque fait cela, est en abomination à Yahveh, ton Dieu."

Juste ciel, éclairez nos femmes pour qu'elles cessent d'être les outils du démon. Sainte Vierge Marie donnez donc à nos femmes, le sens de leurs responsabilités, qu'elles cessent de nous présenter le spectacle d'un marché à viande.

Une université unique

Lennoxville, nom bat ar d... terre d'odyssée. L'université Bishop est unique au Québec, dit-on, puisqu'elle est la seule où l'on enseigne le français comme langue étrangère, au même titre que l'allemand, l'espagnol (et pourquoi pas le chinois?)

Il y a aussi le pasteur baptiste qui se livre avec ardeur à la conversion des arboristes catholiques. Un rare Kruger ou des animaux parcs patangent dans la neige.

La dimension de la charité

Dans les études faites sur la pauvreté, il apparaît de plus en plus clairement que la dimension verticale de la "charité", du riche donnant au pauvre ne respecte pas toute la volonté de l'Évangile.

Une redistribution de l'"AVOIR" n'accomplit pas la justice si elle ne s'accompagne pas d'une communication de l'"ÊTRE". Jusqu'à maintenant notre société n'a connu et compris que les gestes charitables de haut en bas, de celui qui possède vers celui qui demande.

La constatation que seuls les pauvres soient capables de vrai partage et par conséquent de parfaite charité évangélique, n'est pas encore une motivation qui oriente les projets du peuple des chrétiens.

Il n'est peut-être pas vrai que le choix entre le dépolair et la St-Vincent de Paul (ou le Vestiaire) soit un réflexe chrétien. Il n'est peut-être pas vrai non plus que l'amateurisme qui entoure certains comités de bienfaisance puisse être considéré comme un engagement d'ordre évangélique.

Il n'est pas prouvé (au contraire) que les programmes gouvernementaux et municipaux de bien-être et d'insufflation de capitaux dans le secteur des défavorisés sont des mesures sociales pour l'homme en vue d'une société juste plutôt que des moyens de maintenir un statu quo économique et politique.

Et à l'intérieur des consciences chrétiennes on ne fait que commencer à affirmer avec beaucoup d'hésitation certains radicalismes qui orientent carrément vers un autre système de relations entre les hommes que celui du libéralisme et du capitalisme.

Les préjugés, les accusations portées contre les pauvres, les irritations provoquées par le fait que tous ne reçoivent pas également, les jugements absolus entre deux "rots" autour d'une table comble ne s'accrochent jamais, malgré toutes les habilités homélitiques imaginables, au "Aimez-vous comme je vous ai aimé... jusqu'à pouvoir faire en mémoire de moi, le geste du partage de Mon Corps".

Le Service social... peu ou mal connu

Victoriaville, le 12 mars 1972, Chers Lecteurs,

Le Service Social est une profession relativement jeune, qui est peu ou mal connue de la population en général. En effet, peu de gens savent à mon avis, que le Service Social est un service purement humanitaire qui s'adresse à chaque membre de la communauté humaine, qui est dans une situation de difficulté qu'il ne peut résoudre seul.

Bien souvent on confond le Service Social avec le Bureau d'Aide Sociale, appelé autrefois le Bien-Être Social. Ce bureau, qui est le bureau régional du Ministère des Affaires sociales, a comme but spécifique de verser de l'assistance financière aux personnes qui n'ont pas le minimum de revenu nécessaire pour vivre.

Voici en résumé le rôle du Service Social: Ce rôle consiste à "aider les gens à s'aider eux-mêmes", c'est-à-dire à leur donner le "coup de pouce" qui leur permettra de régler certains de leurs problèmes. Cela suppose cependant:

- 1- que les personnes qui se présentent "frappent réellement à la bonne porte"; 2- qu'elles désirent vraiment être aidées et 3- qu'elles sont sincèrement prêtes à collaborer en acceptant les conditions et les formes d'aide que possède l'agence de Service Social.

On ne donne pas d'argent mais on donne des services qui aident les gens à voir clair dans leurs situations difficiles et on leur donne aussi les conseils appropriés pour qu'ils puissent prendre les moyens d'améliorer "ce qui ne va pas". Dans certains cas on fait des démarches pour eux ou avec eux afin d'obtenir la collaboration de d'autres services que ceux de l'Agence.

- Les principaux services de l'Agence sont les suivants: - Service Famille-Enfance, - Service aux Personnes Âgées et autres Adultes, - Service Social Scolaire, - Service de Retour à la Vie Normale et de Conseils Budgétaires, - Service de Foyers Nourriciers,

- Service d'Auxiliaires Familiales, - Service de Diagnostic et de Consultation Psychologique, - Service d'Éducation et de Planification Familiale, - Service d'Adoption, - Service de Recherche et d'Action Sociale.

A mon avis, l'esprit qui anime le Service Social est d'abord un esprit de disponibilité, pour répondre au besoin de sécurité des gens qui viennent demander de l'aide. Ensuite un esprit de bienveillance, car les gens ont avant tout besoin de sentir qu'on les considère. Enfin un esprit de confiance car toute personne a une valeur personnelle malgré ses gros et petits problèmes.

Je me permets maintenant de vous dire que pour ma part je déplore beaucoup que la majorité des personnes ne viennent demander de l'aide que lorsque leurs problèmes sont très accentués. Je trouve cependant normal que les gens essaient de s'en sortir par eux-mêmes, mais il me semble qu'ils devraient décider de con-

sulter plus tôt, par exemple pour les problèmes d'adolescence et de mésentente conjugale.

D'autre part, il y a un bon nombre de gens, je crois, qui s'imaginent que c'est un déshonneur de venir au Service Social. A ces personnes je dis ceci: Les gens sans problème n'existent pas et "Celui qui ne se fie qu'à lui-même est un sot" a dit un écrivain célèbre.

En effet, quel déshonneur y a-t-il à venir demander un conseil à temps ou une aide familiale lorsque la mère est débordée de travail et que la dépression la guette. N'y a-t-il pas un proverbe qui dit: "Mieux vaut prévenir que guérir". A mon avis si chacun ne prend pas les moyens de faire de la prévention, on se réveillera bientôt avec une foule de problèmes sans solution et la moitié de la population devra peut-être un jour faire vivre l'autre moitié...

Louissette Paradis, Conseiller social, Victoriaville

Des coupures dans une lettre

Sherbrooke, le 14 mars 1972 M. Alain Guilbert,

J'ai été profondément déçu des coupures que vous avez fait subir à un article qui a paru dans l'Opinion des lecteurs de votre journal, samedi le 11 mars 1972. J'admets que cet article était un peu long. Toutefois, je ne comprends pas que vous puissiez vous permettre d'enlever des lignes importantes, en redonnant un sens tout différent à ce que je voulais dire. En effet, plusieurs personnes ont trouvé mes propos hors de sens, ne pouvant pas retrouver le message que je désirais apporter. Elles ont eu l'impression que je dénigrerais l'Église catholique, alors qu'au fond de moi-même, je désirais les amener à être honnêtes envers elles-mêmes, à réfléchir sur les attitudes négatives qu'elles ont devant leur propre Église. Mon but n'était pas de blesser qui ce soit, comme certains gens ont pu le croire. Je voulais faire prendre conscience qu'aux catholiques qu'aux chrétiens que les convictions de la foi ne doivent pas s'appuyer sur nos propres conceptions humaines, mais sur une autorité établie, que ce soit le Pape ou les évêques, pour les catholiques, ou que ce soit la Parole de Dieu, pour nous protestants.

En plus, dans mon article, je voulais partager l'attitude de cœur qui nous amène à reconnaître Jésus-Christ comme Sauveur et Seigneur personnels. En tant que chrétienne évangélique, je crois que j'ai droit à mes opinions autant que tous vos autres lecteurs. Pour réparer le tort que certaines personnes m'ont fait ou celui même que j'ai pu faire involontairement, j'aimerais que vous publiez cette lettre qui va éclairer la situation. Auriez-vous aussi l'obligeance de publier les deux paragraphes suivants que vous

avez omis lors de la publication de mon article. Je suis convaincu qu'ils apporteront une meilleure compréhension du message que je voulais faire part à vos lecteurs.

Pour celui qui veut être vraiment honnête devant Dieu, il ne peut pas retrancher de la Parole de Dieu, ce qui le blesse ou ce qui entre en contradiction avec sa religion. S'il désire être intégré aux yeux de Dieu, il doit s'accommoder à toute la Parole de Dieu qui a le pouvoir de faire de lui un enfant de Dieu. Dans l'Évangile de Jean, Jésus nous dit qu'il faut que nous naissions de nouveau Jean 3:7, ce qui implique une conversion, un changement radical de notre manière de vivre et d'aimer. Cette nouvelle naissance est l'œuvre de Dieu qui s'accomplit par son Esprit en tous ceux qui acceptent de se détourner du mal, afin de mettre leur confiance entière en Jésus-Christ. Ayant reçu la vie éternelle de Dieu, le véritable chrétien marche, par la suite, dans la foi et dans l'obéissance complètes en celui qui l'a sauvé parfaitement. Jésus-Christ devient alors le Maître de sa vie.

Ainsi, à cause de l'œuvre parfaite de salut réalisé par Jésus-Christ, nous ne pouvons rien faire par nous-mêmes dans le but de rejoindre Dieu; c'est Dieu qui vient à nous pour nous reconstruire avec lui par la croix de Jésus-Christ (Eph. 2:16). Dieu a tout pourvu en son Fils. En croisant en Jésus-Christ, nous obtenons le pardon parfait de nos péchés et nous recevons de lui son Esprit. (Actes 20:43-44). Comme l'apôtre Pierre, à la première conférence de Jérusalem, nous a affirmé que "c'est par la grâce du Seigneur que nous croyons être sauvés." (Actes 15, 11).

D'une chrétienne évangélique Suzanne Fiset

Un appel à l'Ombudsman pour les handicapés

Monsieur l'Ombudsman, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Monsieur l'Ombudsman,

Je reçois aujourd'hui réponse à ma requête, concernant les Paraplétiens vivant dans une institution pour Malades Chroniques.

Je vous remercie pour l'attention portée à ces êtres isolés et sans grande défense. Si vous me le permettez, j'aimerais souligner quelques points de votre réponse...

D'abord quand vous dites au paragraphe (3) de votre lettre... "qu'un malade chronique en est un qui exige des soins hospitalier et médicaux constants..."

Je suis d'accord avec vous, c'est justement pourquoi il leur est impossible de vivre dans un foyer normal, mais il y a toute une marge entre imposer des règlements généraux pour des malades impotents et plus ou moins conscients et vouloir que des jeunes personnes soient soumises elles aussi à ces normes alors qu'elles sont en pleine possession de leur capacité mentale et aussi à force de vouloir d'une certaine dextérité physique.

Vous ajoutez au même paragraphe... "Ceci signifie par exemple, qu'une personne séjournant dans un TEL HOPITAL ne devrait normalement pas s'y trouver si son état devait lui permettre de s'en absenter..."

J'ajouterais à cela, que depuis plus de (4) ans, un groupe de paraplétiens de ce même institut, travaille sur un projet de FOYER POUR HANDICAPÉS; ils ont frappé à presque toutes les portes mais sans grand résultat. Pourquoi leur refuse-t-on une aide?

Pour les comprendre il faut faire l'effort de vouloir se mettre à leur place et se demander ce que nous ferions si le sort avait choisi pour nous, de nous donner tous les jours, 24

heures sur 24, le spectacle d'un hôpital où les seuls acteurs quotidiens sont des vieillards impotents, à demi-conscients et alités...

Il serait peut-être temps qu'on se pose sérieusement la question à savoir si les hôpitaux pour malades chroniques sont bien les établissements qui peuvent répondre aux réels besoins des handicapés physiques seulement?...

Ils sont trop jeunes pour accepter de se laisser mourir et soupirer déjà, après la MORT.

Au paragraphe (5)... "un malade chronique est en principe considéré suffisamment atteint pour ne pas pouvoir travailler..."

Là aussi c'est évident, mais il y a une grande différence entre travailler pour gagner sa vie en pleine possession de toutes ses capacités et vouloir utiliser à profit, ce qui nous reste de moyens humains physiques et autres, pour arriver non seulement à se distraire, mais aussi à permettre de petites douceurs, choses auxquelles la vie ne les a pas habitués.

L'incapacité dans laquelle il se trouve ne leur a pas enlevé le goût du beau, de la mode et de quelques petites fantaisies. Qui oserait le leur reprocher?...

Enfin, Monsieur l'ombudsman, nous espérons que les représentations que vous ferez aux autorités du ministère des affaires sociales, vous amèneront à étudier le sort de ces centaines de handicapés, qui ont le courage et la loyauté de vouloir vivre à plein, avec des handicaps qui auraient eu raison de beaucoup d'entre nous.

Nous attendons impatientement le résultat de vos démarches et nous souhaitons que vous étudiez à fond les demandes des handicapés afin de leur apporter des solutions efficaces.

Mme Paulette Lanthier

SERVICE DE L'IMPOT SUR LE REVENU



S'il y a quelque chose que j'aime bien voir, c'est un homme qui pleure...

Le Grand Henri et l'Université

(Le texte suivant a été envoyé à la Tribune pour publication par M. Henri Brousseau)

M. le Grand Henri Brousseau Magog, Qué.

M. le Grand Henri,

Ce qui s'est passé à l'Université ces dernières semaines vous aura fait comprendre, j'en suis certain, pourquoi je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre du 8 février.

Le projet que vous me présentez est tout à fait nouveau, comme vous le reconnaissez vous-même. Bien qu'elles jouissent d'une certaine autonomie, les universités du Québec ne sont pas libres de s'engager dans des domaines inexplorés sans avoir pris de très sévères précautions. La moindre initiative exige maintenant un dossier très élaboré soit soumis à un certain nombre d'instances avant de pouvoir être mise en marche. D'un autre côté, dans l'état actuel de notre organisation, nous n'avons pas, à l'Université de Sherbrooke, de personnel à qui confier l'étude du problème que vous soulevez.

Mais il y a un organisme dont c'est justement le rôle de conseiller le Gouvernement sur l'évolution du système scolaire. Il s'agit du Conseil supérieur de l'éducation, dont le président est M. Léopold Garant; il a son bureau au Ministère de l'Éducation, Hôtel du Gouvernement, Québec. Le Conseil supérieur est strictement le seul organisme assez dégagé des contraintes administratives pour se pencher sur le problème de prospective que vous posez.

Le recteur, Mgr Roger Maltais, P.D.

Invasion à Marguerite-Bourgeois

Une petite équipe de dix médecins a envahi cette semaine l'école Marguerite-Bourgeois. Leurs intentions n'étaient pas de vérifier l'état de santé des jeunes filliers mais bien d'établir certaines données concernant l'épaisseur de la peau et cela à certains niveaux. Qui furent les victimes? Les victimes furent en majorité des jeunes filles du secondaire.

Enfin la soeur directrice a personnellement tenu à assister de très près aux examens afin de voir au bon fonctionnement des manœuvres. Et de plus, à la surprise de plusieurs élèves, la soeur directrice s'est avérée bonne infirmière.

La virginité épargne-t-elle les autres vices? Pourquoi

P.S. Je suis obligé de garder l'anonymat parce que je ne veux pas que ma fille puisse souffrir de cette mise au point. Cette lettre traduit certainement la pensée de plusieurs autres parents très mécontents.

A travers les critiques

Opinion des lecteurs La Tribune,

Il m'est arrivé par la voix des journaux de critiquer sans ménagement le renouvellement liturgique parce qu'il fait perdre la foi des fidèles, et de dénoncer sévèrement les prêtres et les vicaires à cravate parce qu'ils ont renoncé à leur dignité de ministres du Christ et que ça ne leur aide pas à être bon.

A travers ces sombres nuages qui passent présentement réchauffer nos âmes endolories. Je veux vous parler du chant choral des Bois-Francs, qui sont sous la responsabilité partagée et dynamique de M. Raymond Girouard et de l'abbé Claude Lupien, et de la chorale les "Michael" sous la sympathique direction de M. André Rancourt. Ces chorales donnent des récitals dans les paroisses environnantes aussi bien que dans la leur, exécutant des chants religieux et populaires d'une grande beauté.

J'ai eu la bonne fortune d'assister à une messe célébrée le 11 mars à Warwick et les chants pieux exécutés par la chorale des "Michael" étaient d'une beauté prenante et indéfinissable.

Emile Vincent, habitant

Fidélité à longue haleine

Dans La Tribune du 14 mars je lis le titre "Record du monde de fidélité conjugale". C'est peut-être vrai pour la France, j'en doute. Ce n'est certes pas vrai pour l'Estrie, puisque mon grand-père Pierre Morin et ma grand-mère Adéline Gilbert-Comtois, mariés en 1851, étaient âgés de 75e année de vie conjugale le 25 août 1926 à Asbestos.

Agés respectivement de 96 ans et de 95 ans et huit mois, ils assistaient à la messe et au banquet offerts en leur honneur. A cette occasion grand-mère nous récitait un boniment appris à l'école. Étaient présents huit des 10 enfants encore vivants sur douze, dont l'aînée âgée de 74 ans.

Décédés deux ans plus tard, donc après 77 ans de mariage, grand-mère en mai 1928 à 97 ans et huit mois, grand-père en septembre suivant à l'âge de cent ans. Après tant d'années ensemble, on ne peut pas se quitter pour longtemps.

Vous voyez que j'ai de qui retenir.

Mgr Hermann Morin

La certitude du salut

Lennoxville, le 13 mars 1972,

Monsieur François McCauley,

J'ai lu attentivement votre lettre parue dans La Tribune du 13 mars 1972. Je regrette de devoir constater que vous lisez trop vite une lettre avant de répondre et que vous me faites dire des choses que je n'ai pas dites. Je n'ai pas écrit "d'avoir la foi en l'Église catholique comme interprète de la Parole de Dieu..." ni "que les catholiques ne sont pas sauvés" car pour moi, aucune religion ne peut sauver. J'ai affirmé ceci: "un catholique qui suit la doctrine officielle de son église ne peut avoir l'assurance de son salut". Cela, vous ne pouvez le nier; la preuve, c'est que vous n'avez même pas tenté de répondre aux trois points avancés dans ma lettre à Madame Messier. Il ne s'agit pas d'une question d'opinion, ni de refuser le salut à quelqu'un, mais de soumission à l'enseignement inflexible de la Parole de Dieu qui seule subsistera pour l'éternité. Ce n'est pas mon opinion qui vous jugera mais la Bible (Jean 12:48).

Où les catholiques croient en Jésus. Mais de quel Jésus s'agit-il? Les mahométans croient en Jésus-Christ mais pour eux, il est simplement un prophète. Les témoins de Jéhovah croient en Jésus, mais selon eux il n'est pas Dieu comme son Père et n'est pas ressuscité corporellement. Quant aux catholiques ils croient au sacrifice de Jésus, mais cela ne leur apporte presque rien. Malgré la perfection de Son Oeuvre, il faut être baptisé sinon les limites vous attendent (ne cherchez pas ce lieu dans la Bible). Ensuite, à la mort, on vous envoie au purgatoire (un lieu où, d'après d'éminents théologiens, les âmes vont connaître des souffrances plus atroces que les terrestres, pour certains pendant des siècles). Maintenant pour sortir de là il faut faire dire des messes (que l'on doit évidemment payer). Où les catholiques croient en Jésus, mais un Jésus impotent. Monsieur McCauley, est-ce que le baptême des bébés, le purgatoire, la valeur expiatoire des messes ne sont plus des dogmes romains? La foi sauve, c'est vrai. Mais pas d'importance. Tout dépend en qui elle repose, car les démons croient aussi. (Jacques 2:19). Seule, la foi dans un sauveur parfait peut sauver. Je vous pose donc également ces questions Monsieur McCauley: Avez-vous la certitude de votre salut? Etes-vous sûr d'aller au ciel dès l'instant de voire mort? Si vous suivez la doctrine officielle de Rome, vous ne pouvez avoir cette assurance.

Toute la différence entre la foi des catholiques et celle des évangéliques, c'est que pour les premiers, ils aboutissent dans un cul-de-sac, quant aux derniers, leur foi les conduit directement auprès de Dieu parce que pour eux, elle est "une ferme assurance des choses qu'on espère" (Hébreux 11:1). Ils ont appris à croire Dieu sur "Sa Parole" au lieu de se fier aux doctrines humaines.

Je ne peux malheureusement pas répondre cette fois-ci à la question des changements. Mais je suis d'accord avec vous, l'Église ne change pas réellement. Même si très peu de personnes croient encore au renouvellement du sacrifice de la messe et à la transsubstantiation, c'est toujours ce que la doctrine officielle enseigne. (voir Mediator Dei de Pie XII et Lumen Gentium de Paul VI).

Pasteur Jean Flahaut, Église Baptiste Évangélique, Chemin Belvédère, Lennoxville.

A propos de gauchisme

Vient de paraître une nouvelle revue qui se veut gauchiste et régionale.

Elle a vu le jour grâce à une subvention fédérale, en réponse à une initiative locale.

Elle naît grâce à nos impôts et à nos goussets. Nous avons donc un certain droit de regard sur son contenu, ses collaborateurs, ses idées et ses orientations fondamentales. Dans un sens elle est à nous et pour nous. Donc elle doit nous respecter et nous éclairer dans le sens de ce que nous sommes. On n'a pas le droit de se faire manipuler comme des "malleables" et des corvables et des impossibles à souhait!

Le moyen-âge est du passé. Cette revue se veut promotion socio-culturelle. Elle veut nous mener où au juste? Nous conduire vers quoi? Quel est son but? Par quels chemins veut-elle nous conduire et nous faire passer?

Avant de poser d'autres questions qui fourmillent dans ma tête, avant d'aller plus loin donc, pour le moment je m'en tiendrai à une seule question, une seule mais à plusieurs facettes. Car il nous faut d'abord éclairer nos lanternes.

Ma question que je pose à l'éditorialiste, que j'appellerai Jacques, pour la circonstance, vient de ce qui est écrit dans l'éditorial du vol. 1, no 1: en effet on y lit à peu près ceci: allons explorer la gauche pour voir s'il y a du nouveau à trou-

ver. Dis-moi, Jacques, qu'est-ce que la gauche? Oui, en quelques mots bien concrets et bien percutants. Tu vois, Jacques, je te suggère ton prochain éditorial. Précise ta pensée, serre l'expression de près: fais-nous en sortir le jus, la substance et non la poésie. M. L'éditorialiste, la gauche québécoise, c'est quoi? Allons plus loin: puis-je te ta revue, payée avec nos impôts, se veut régionale, la gauche québécoise et drummondvilloise c'est quoi? Cette gauche se situe par rapport à quoi? Se rait-ce par rapport à la droite? Mais alors qu'est-ce que la droite régionale? Elle s'oppose à quoi? Je veux du concret. Pas du bla, bla, bla...

Gauche, droite: depuis le temps qu'on en parle; cette expression semble venir tout cuit de France et ici on s'est trop peu arrêté pour en saisir la portée. L'occasion se présente, je crois, de réfléchir sur la gauche pour mieux nous faire comprendre la droite. Je suppose. Gauche et droite s'opposent à quoi au juste, dans le concret? A des hommes, à des idées, à des institutions, à des structures? Lesquels?

Donc pour éviter toute confusion, dès le départ, je demande à Jacques des précisions sur ce qu'il entend par la gauche. Après tout il faut être objectif si on veut faire sérieux.

Lucien Rousseau, s'ra le D'rouille.

LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data including sections for 'Fermeture hier', 'Mines', 'Huiltes et Gaz', and 'Banques'. It lists various stock titles, their current prices, and daily percentage changes.

LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including sections for 'Fermeture hier', 'Mines', 'Huiltes et Gaz', and 'Banques'. It lists various stock titles, their current prices, and daily percentage changes.

LA BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including sections for 'Fermeture hier', 'Mines et Huiltes', 'Fruits et légumes', and 'Prix des denrées'. It lists various stock titles, their current prices, and daily percentage changes.

LA TRIBUNE économique

LES FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data listing various funds, their assets, and performance metrics.

Marché de l'automobile en 1976

Trois acheteurs sur 5 pénalisés par les règlements contre la pollution

WASHINGTON (PA) — Trois personnes sur dix qui achètent de nouvelles automobiles aux États-Unis en 1976 seront pénalisés économiquement par les règlements contre la pollution, indique une enquête menée pour la Maison Blanche et rendue publique dimanche.

Une autre communication des spécialistes:

Comment alimenter une machine électrocomptable. A bon compte.

Vous pouvez la remplir de ruban perforé, de textes imprimés, de cartes perforées, de ruban magnétique, de cartes à lecture graphique. Et il y a plusieurs manières de les présenter à ces machines.

Telecommunications CNCP

MONTREAL — L'assemblée du conseil d'administration l'octroi d'un dividende trimestriel de 7 1/2% par action fut déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le 28 avril 1972.

UN ACTIF DE 29 MILLIONS

Advertisement for 'La Solidarité' insurance company, featuring a map of Quebec and the text 'COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE au service du Québec'.

Advertisement for 'Prix des bestiaux' (livestock prices) featuring a photo of M. Roger Fortier, a list of prices for various livestock, and a section for 'Prix des denrées' (food prices).

Inflation menaçante... chômage trop élevé... création d'emplois insuffisante

(le gouverneur de la Banque du Canada)

OTTAWA (PC) — L'inflation demeure menaçante; le chômage, trop élevé; et la création d'emplois, nettement insuffisante, soutient le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, dans son rapport annuel (1971) publié, lundi, à Ottawa.

Le gouverneur note que la persistance de l'inflation est un aspect préoccupant du comportement de l'économie canadienne. Certes, dit M. Rasminsky, la hausse des prix, sur les deux dernières années, a été moins prononcée au Canada que dans les autres pays industriels.

Toutefois, poursuit-il dans son rapport, en dépit d'un taux élevé de chômage et d'une sous-utilisation marquée de notre appareil industriel depuis bientôt deux ans, malgré aussi la hausse sensible du dollar canadien et l'action de la Commission des prix et des revenus, "la modération des coûts n'a pas été suffisante jusqu'ici pour assurer un ralentissement marqué de l'inflation des prix".

M. Rasminsky note que la hausse des prix se poursuit depuis plusieurs années au Canada, ce qui rend d'autant plus difficile la réalisation d'une stabilité raisonnable.



Louis Rasminsky

Toutefois, souligne le gouverneur, comme le taux élevé de l'inflation aux États-Unis et dans d'autres grands pays industriels a contribué à aggraver notre problème, notre tâche se trouverait simplifiée à l'avenir si la meilleure tenue des prix dont ont bénéficié récemment les États-Unis et certains autres pays réussissait à se maintenir.

Chômage

M. Rasminsky soutient que si le chômage reste si élevé au Canada c'est en partie dû au fait que les chefs d'entreprises ont tendance à répondre à l'accroissement de la demande par une utilisation plus efficace de leur main-d'œuvre, plutôt que par un recours à l'embauche.

"La création d'un nombre suffisant d'emplois constitue, au Canada, dit-il, une tâche à la fois très urgente — en raison de l'accroissement particulièrement rapide de la population active, plus rapide, en effet, que dans les autres pays industrialisés — et très difficile, du fait

que cette forte progression de la population active s'est accompagnée d'une évolution structurelle, marquée notamment par un accroissement sensible du nombre des jeunes travailleurs sans expérience".

En dépit du fort accroissement de la production (6 pour cent) et d'une amélioration de plus de 3 pour cent de l'emploi au cours de 1971, rappelle-t-il, le taux désaisonnalisé de chômage se situait encore au delà du 6 pour cent en janvier 1972.

Il souligne aussi que les mesures annoncées par le président Nixon, à la mi-août, destinées à redresser la balance américaine des paiements et à

résoudre certains problèmes intérieurs, ont accentué le chômage au Canada.

Politique économique
M. Rasminsky recommande au gouvernement Trudeau d'axer ses politiques économiques

ANNONCE

DENTIERS: 3 problèmes, 3 solutions

Saisonnez vos dents de FASTEETH et constatez les résultats: (1) vos dents supérieures et inférieures adhèrent mieux aux aliments (2) elles ne vous gênent pas (3) vous mangez plus naturellement. Avec FASTEETH, aucun goût désagréable. Pour votre santé, votre dentier doit être fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

OUVERT TOUTS LES SOIRS



Ne faites pas
UNE CHUTE
avec votre

DECLARATION D'IMPÔT

C'est facile de faire erreur dans votre déclaration d'impôt, spécialement cette année... et ces erreurs peuvent vous coûter cher. Pourquoi vous exposer à ce risque alors qu'il est si facile de consulter BLOK et d'être SÛRE d'une déclaration d'impôt préparée adéquatement, révisée et garantie.

Declarations complètes \$5 et plus

GARANTIE
Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

H&R **BLOK** LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

286, KING O. — SHERBROOKE — 601, KING E.

MAGOG 477, MAIN O. EAST ANGUS 189, ST-JACQUES COATICOOK 8, CHILD

C - 63771 OUVERT TOUTS LES JOURS 9 à 5, SAMEDI 9 à 5 — Tél.: 567-6533 PAS D'APPOINTEMENT NECESSAIRE

Nombre de gens âgés obligés d'emprunter ou de piger dans leurs économies pour survivre

OTTAWA (PC) — Statistiques Canada a publié lundi des chiffres démontrant qu'un nombre impressionnant de Canadiens âgés ont eu des revenus inférieurs à \$4,000 durant 1969 et que, pour survivre, ils ont dû piger dans leurs économies ou, pis, emprunter.

Ces faits ont paru dans le premier numéro d'une nouvelle revue de Statistique Canada, qui périodiquement fera rapport sur les prix de détail et le coût de la vie. Cette publication fournira des chiffres beaucoup plus détaillés que le rapport mensuel déjà existant sur les prix

au consommateur.

Au début de 1970, le service fédéral a fait enquête auprès de plus de 15,000 familles et individus vivant seuls. L'enquête demandait quels avaient été leurs revenus et leurs dépenses en 1969. Cet échantillonnage a été ensuite projeté à l'échelle nationale pour porter sur environ 5,88 millions de familles et de personnes seules.

Quelque 1,39 millions d'entre eux ont eu un revenu inférieur à \$4,000. De ce nombre-là, 979,153 familles et individus ont eu moins de \$3,000 comme revenu en 1969. L'âge moyen du chef de famille dans ce dernier groupe était de près de 63 ans. L'âge moyen du chef de famille dans le groupe de ceux ayant eu des

revenus entre \$3,000 et \$3,999 se situait à 52 ans.

L'âge moyen du chef de famille, dans tous les cas consultés, était de 47,2 ans, et l'âge moyen du chef de famille dans les groupes ayant eu des revenus supérieurs à \$4,000 tombait à 42 ans environ.

Dettes ou économies
Les chiffres rapportés démontrent que dans le groupe aux revenus les plus bas, soit inférieurs à \$3,000, le revenu moyen avant les impôts a été de \$1,857,60, et qu'en moyenne les familles et individus de ce groupe ont dû retirer \$430,70 de leurs économies, pour boucler leur budget, un emprunter une somme à peu près équivalente à ce montant.

Un député créditiste rend hommage à Duplessis pour son impôt sur le revenu

Par ANDRE BELLEMARE
OTTAWA (PC) — Le député créditiste de Bellechasse, M. Adrien Lambert, a rendu un hommage, hier aux Communes, à l'ancien premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis. Il a déclaré que le chef-fondateur de la défunte Union nationale a rendu un grand service, non seulement au Québec, mais aussi à tous les Canadiens en imposant, contre le gré du gouvernement central, un impôt provincial sur le revenu en 1954.

D'après M. Lambert, M. Duplessis a ainsi éveillé l'opinion publique aux problèmes des sources de revenus des provinces et aux obligations et responsabilités de ces dernières vis-à-vis de leurs populations.

Le député de Bellechasse a tenu ces propos peu avant que les Communes n'adoptent en 3e et dernière lecture le projet de loi C-8 qui reconduit pour cinq autres années, soit jusqu'au 31 mars 1977, les arrangements fiscaux entre les provinces et le fédéral.

Le ministre des Finances, M. John Turner, avait précisé, lors du dépôt du bill, que celui-ci avait été rédigé à la suite de nombreuses consultations avec les provinces, lesquelles se partageront, pour l'année financière 1972-73, une somme d'environ un milliard de dollars, sous forme de péréquation.

Une augmentation de plus de \$3 millions depuis l'an dernier, à La Solidarité

Voici quelques commentaires faits aux actionnaires et assurés par M. Albert Boulet sur le rapport de l'année 1971.

L'actif de la compagnie se chiffre à \$29,766,670 soit une augmentation de plus de trois millions depuis l'an dernier. Notre actif est employé du mieux possible à contribuer au progrès économique du Québec. Le prêt hypothécaire est employé surtout à aider les régions d'où nous percevons nos primes. Trop d'institutions financières recueillent les épargnes dans des petits centres mais refusent d'y investir, affaiblissant ainsi l'économie des régions moins favorisées.

Nous avons augmenté sensiblement notre portefeuille d'obligations d'obligataires. Les valeurs achetées au cours de l'année ont été surtout des obligations de la Province de Québec ou garanties par elle.

Les actions cotées en bourse que nous possédons se sont sensiblement améliorées. Au moment où je rédige ce texte la valeur au marché de nos actions dépasse sensiblement notre coût même après avoir réalisé plus de \$46,000 de profits au cours de l'année.

La réserve pour la protection des assurés a été augmentée de \$2,300,000 pour passer à \$24,400,000. Nous avons versé au cours de l'année à nos assurés ou à leurs héritiers plus de \$1,850,000.

Les revenus de 1971 sont de \$7,268,000 soit une augmentation de \$633,500 sur l'an dernier. Les primes perçues de nos assurés se sont élevées à \$5,172,400 soit une augmentation de \$339,600 par rapport à l'an dernier.

Les nouvelles affaires dépassent le \$40 millions de dollars au Canada, soit une augmentation de 10%. L'encours total au 31 décembre est de \$378 millions de dollars.

En France nous avons obtenu un chiffre d'affaires de 50 millions de francs en 1971, soit une augmentation de 90% sur l'an dernier. Notre encours total dépasse les cent millions de francs.

En vertu du plan de mutualisation nous avons racheté de nos actionnaires 1975 actions au cours de l'année; nous avons racheté à date 8211 actions. Le rachat de la cinquième tranche se fera en mars prochain; nous aurons donc à la fin de 1972 racheté plus de la moitié de nos actions.

Ce ne sont là que des chiffres arides extraits de nos états financiers; mais ils soulignent quand même l'importance de l'assurance sur le plan économique pour la Province de Québec. Notre compagnie, à elle seule, a obtenu une augmentation d'actif de plus de trois millions de dollars et nous sommes parmi les plus jeunes.*

Des prêts rendus faciles!



Tout d'abord, laissez-nous préciser notre rôle. Parmi les transactions bancaires, les prêts représentent une part importante de notre revenu. Nous investissons de l'argent, de façon à en faire et à en prêter. C'est aussi simple que ça. Mais encore faut-il que la Banque trouve des emprunteurs. Ce qui

nous amène à vous offrir nos services, surtout si vous songez justement à un prêt.

Et notre préposé aux prêts bancaires est un homme compréhensif. Bien loin de vous faire des difficultés, il vous rendra la transaction facile. En fait, il est désireux de vous prêter de l'argent, car c'est ainsi qu'il gagne sa vie.

Vous n'avez qu'à lui dire quel montant vous désirez et quels versements mensuels vous pouvez effectuer. Après quoi, c'est à notre préposé de trouver la solution qui vous permettra de rembourser votre prêt confortablement.

A chacun son rôle. De cette façon, vous atteignez le but que vous vous étiez fixé, et nous atteignons le nôtre aussi. Un prêt bancaire Commerce est une sorte d'association qui permet d'atteindre deux buts: le nôtre et le vôtre.

À la Banque de Commerce, nous éliminons les inquiétudes que vous pourriez avoir en demandant un prêt. Essayez, comme tant d'autres!

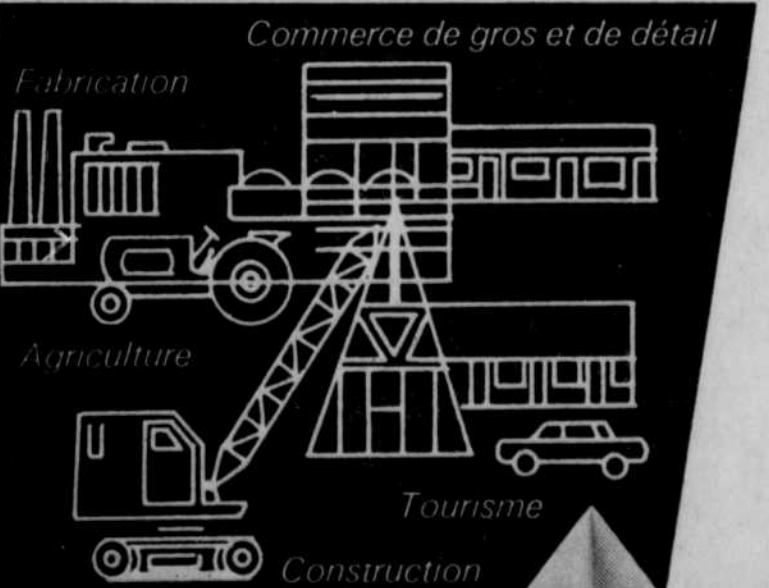


BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE



"Ça marche avec la Banque de Commerce"

Prêts aux entreprises



Presque tous les genres d'entreprises peuvent bénéficier des services de la BEI: fabrication... commerce de gros et de détail... tourisme et divertissement... construction... agriculture... transport et entreposage.

Si vous avez besoin de financement pour établir, développer ou moderniser votre entreprise n'importe où au Canada, communiquez avec nous.

Prêts aux entreprises n'importe où au Canada

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

Demandez ce dépliant

SHERBROOKE: 1845 ouest rue King — Tél.: 567-8481
TROIS RIVIÈRES: 550 rue Bonaventure — Tél.: 3/5-1621

Jeannot Lapin a vraiment fait des pieds et des oreilles, cette année, à Montréal, en vous proposant une "OFFRE SPÉCIALE" Hôtel Bonaventure. Et n'allez surtout pas croire qu'il s'agit d'un prix coco...

C'est un œuf plein de couleurs et de surprises qui vous en donne pour votre faim. Exemple, une chambre double pour vous et votre famille au prix de seulement \$19.00 par jour. Choisissez vos jours entre le 24 mars et le 3 avril. L'utilisation de la garderie fait partie de cette offre qui inclut également, pour un petit montant "extra", un brunch gala "extraordinaire" le dimanche de Pâques entre 10 h et 15 h... la gaieté et les jeux seront de la partie. Si, au cours de notre "Grande course de ballons", le vôtre se classe au premier rang, vous aurez droit à l'un de nos grands prix. Ainsi, en "criant lapin", vous pourriez vous retrouver à Vancouver par CP Air. Deux personnes passeront 3 jours et 2 nuits au luxueux Bayshore Inn. Faites un saut dès aujourd'hui jusqu'au Bonaventure pendant qu'il reste de la place pour vous.



Pâques au Bonaventure

Hotel Bonaventure est toujours un "happening"

Service de location à l'industrie
Service de serviettes continus
BUANDERIE SHERBROOKE
LAUNDRY
353, Frontenac
750, 12e Ave N.
Sherbrooke 522-2633
1, rue Passenger,
Rock Island

LA TRIBUNE au féminin

En ville, il faut deux shampooings par semaine

Si vous vivez ou travaillez en pleine ville, le nombre de shampooings hebdomadaire dont vous avez besoin a doublé au cours des deux dernières années alors que celles qui, plus favorisées que vous à cet égard, vivent en banlieue ou à la campagne, peuvent encore se contenter d'un shampooing par semaine, en moyenne.

Ces statistiques nous sont communiquées par Stan Hardacker, chimiste en chef du Laboratoire de recherches de Clairo, à Knowlton, P. Q.

M. Hardacker nous dit que l'air des villes renferme une infinité de produits polluants qui, directement ou indirectement,

nuisent à la santé, au lustre et à la texture du cheveu.

Éléments polluants
Une étude sur les poussières atmosphériques et les impuretés susceptibles de se fixer sur une seule mèche de cheveux ont révélé que:

Des particules de caoutchouc, en suspension dans l'air, provenant de l'usure des pneus, se fixent sur la tige capillaire.

Les éblouissements de chlorure de calcium, utilisé pour faire fondre la neige et la glace sur les trottoirs et sur les routes, constituent un danger permanent pour les cheveux durant tout l'hiver et même jusqu'en mai ou juin, quand des résidus subsistent encore sur les routes.

Bien que l'anhydride sulfureux soit la seule substance susceptible d'altérer la structure capillaire (et seulement en très fortes concentrations), les particules abrasives de poussière et de suie provenant du béton des édifices, des trottoirs et des chaussées, peuvent néanmoins abimer les cheveux lors du brossage.

Pas trop de brossages
M. Hardacker met en garde contre les brossages trop vigoureux qui risquent de casser les cheveux rendus fragiles par les dépôts de poussière calcaire. Il vous conseille de les brosser très doucement et mèche par mèche.

"L'étape essentielle pour garder à la chevelure sa santé et sa beauté est le maintien de son

équilibre aqueux. Le corps, la souplesse et la texture du cheveu sont en étroite corrélation avec son degré d'hydratation. Quand à son lustre, il est presque entièrement fonction de la quantité et de la qualité des huiles "superficielles", déclare M. Hardacker.

Les huiles minérales en provenance des automobiles se déposent en minuscules gouttelettes dans la chevelure et y fixent les impuretés et la poussière. Ces huiles proviennent des substances expulsées par les tuyaux d'échappement et les reniflards de carters des véhicules n'étant pas équipés de système anti-pollution.

Phénomène de capillarité. Si vous lavez vos cheveux trop souvent, il est possible que ce phénomène n'ait pas le temps de s'accomplir intégralement et à une époque où les lavages fréquents s'imposent, il est fort probable que le sébum ne puisse jamais atteindre l'extrémité du cheveu entre les shampooings.

"Les trop fréquents shampooings ont pour effet d'abaisser le degré d'hydratation à mesure de la rarefaction sébacée. Un bon shampooing contenant des protéines naturelles protège le cheveu contre l'assèchement en retardant la déperdition de l'humidité et des huiles naturelles. Il remplace, en fait, les huiles naturelles qui fixent l'humidité".

Trim-A-Way VOUS DONNERA LA TAILLE DESIRÉE



Trim-A-Way, la méthode utilisée par les vedettes de cinéma et mannequins.

L'aminçissement commence avec une série de bandelettes. Ces bandelettes sont saturées dans la solution exclusive Trim-A-Way (la formule est gardée très secrètement). Des techniciennes expérimentées appliquent les bandelettes sur les parties du corps qui demandent attention. Avec la formule Trim-A-Way, le succès de notre méthode dépend de la façon dont le traitement est appliqué. Il est intéressant de noter que la méthode Trim-A-Way ne déshydrate pas le corps. Comme ceci ne comprend aucune action sécheresse, il ne se fait aucune déshydratation - comme la transpiration. Ça fait à dire vérité par un laboratoire qualifié pour ces tests.

C'est vrai! Fiez-vous au traitement TRIM-A-WAY. Vous pouvez regarder la télévision durant votre traitement.

Payable après chaque traitement.

CONSULTATION GRATUITE 567-5931

SALON D'AMINCISSEMENT
M. Pellerin, propriétaire
202, 9e Avenue Sud
567-5931

Mode d'aujourd'hui et de demain



Boutique V-21-S
EDIFICE CONTINENTAL
111, King o., Sherbrooke

C-80773



La fréquence des shampooings doit augmenter avec le degré de pollution, affirme les spécialistes capillaires.

Boutique Marie-France
Spécialité : ROBES DE MATERNITE

- Lingerie de base pour la femme et jeunes filles.
- Costumes de bain importés.

309, Bowen Sud — Sherbrooke — 569-4560

ECOLE BEAUREGARD Inc.
Cours COMMERCIAL BILINGUE pour jeunes filles

Entièrement gratuits
SCOLARITE ET LIVRES
8e à 12e année

Inscriptions: de 7h. à 10h. p.m.

96, rue Gillespie — 562-4511 — SHERBROOKE

AVEZ-VOUS DES CORS?
PAS BESOIN de vous faire traiter tous les mois car nous enlevons complètement la racine des cors et durillons.

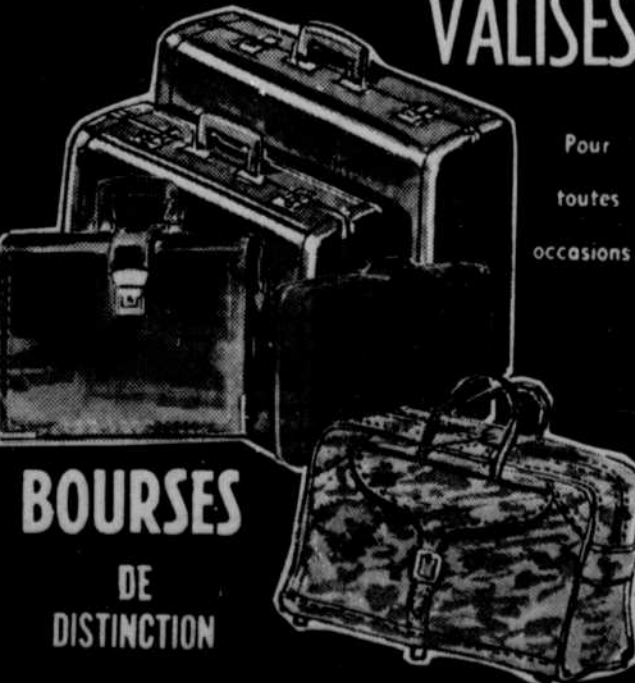
Traitement pour ongles incarnés, etc.

METHODES SCIENTIFIQUES
VISITEZ

LA CLINIQUE ST-JEAN
56, Wellington Nord — Tél.: 563-9723 — Sherbrooke
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
OUVERT le mardi au vendredi de 2 à 4 et 7 à 9.

Pour les personnes avisées

VALISES
Pour toutes occasions



BOURSES DE DISTINCTION

Les toutes dernières créations domestiques et importées

Vaste collection de
CADEAUX EXCLUSIFS
pour toutes occasions

J.N. Boisvert & Fils

ARTICLES DE CUIR VÉRITABLE
5, King Ouest (face terminus d'autobus) 562-0938

SPECIAUX DE MARS
COMMENÇANT MERCREDI, LE 22 MARS
À VOTRE CENTRE D'AUBAINES

A. CROTEAU
118, RUE WELLINGTON SUD
Votre Centre de la Mode à prix coupés

ECONOMISEZ SUR LES NOUVEAUTES
PRINTANIERES

PROFITEZ DE NOTRE PLAN MISE-DE-COTE

AUTRES SPECIAUX NON ENUMERES

PARTICIPER AU CONCOURS "LA SECONDE CHANCEUSE" DE TELE 7

CHOIX COMPLET DE VETEMENTS ET CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE.

BÉBÉS

COUCHES FLUSH-A-BYE
Paquet de 60. Petites, moyennes, grandes. **\$2.50**

JACKETS DE NYLON
Avec capuchon, doublure de flanelle. 12, 18, 24 mois. **\$1.98**

GILETS DE BEBES
Nylon extensible, manches longues. 12, 18, 24 mois. Quantité limitée. **50¢**

PANTALONS 100% POLYESTER
POUR DAMES
Fabrication canadienne. Tailles 8-18
\$3.98

BAS-CULOTTES
En nylon, pour dames. Limite: 6 paires par client.
18¢

FILLETES ET DAMES

MANTEAUX IMPERMEABLES
Nylon ciré. Modèle Safari. Fillettes: 7-14. **\$2.98**
Dames: P. M. G. **\$3.98**

SOULIERS A SEMELLES DE LIEGE
Fillettes: 11-3. **\$2.44**
Dames: 5-10. **\$2.98**

PANTALONS DENIM BROUSSE
"Coupés" au genou. Fillettes: 7-14. **\$4.88**
Dames: 8-16. **\$5.98**

GARÇONS 4-16

JACKETS DOUBLES
Nylon ciré doublé flanelle. Tailles: 4-6x. **\$2.74**

Jeans pour garçons **\$1.98**
Jambes évasées, avec 4 poches appliquées. Pour garçons: 8-16.

PANTALONS DENIM BROUSSE **\$2.98**
Jambes évasées, 4 poches contrastantes. Pour garçons 8-16.

HOMMES

PANTALONS 100% POLYESTER
Tailles, hommes: 28 à 40. **\$6.98**

JACKETS NYLON CIRE **\$2.84**
Modèles variés. Hommes P.M.G.

JEANS UNISEX **\$6.98**
Modèle coupé au genou. Tailles 28 à 36.

DAMES

CHANDAILS
— IMPORTATION ITALIENNE
Manches longues. 100% acrylique. Tailles: P. M. G. A partir de **\$3.98**

BOURSES POUR DAMES Variété de modèles. **\$1.00 et \$2.00**

ROBES POUR DAMES Choix de modèles. **\$5.00**

COUCHES DE FLANELETTE
Paquet de 1 douzaine. **\$1.98**

LAINES "PHENTEX"
Balle de 1/5 lb. Limite: 6 par client. **38¢**

CHAUSSURES

BOTTES POUR DAMES **\$6.98**
En vinyle, avec lacet sur le devant, fermeture à glissière. Valeur rég. \$12.98.

SOULIERS SPORT EN TOILE

Avec bandes. Enfants 6-10	\$1.24	Garçons: 1-6	\$1.58
Enfants 11-13.	\$1.38	Hommes.	\$1.88

BOTTES DE CAOUTCHOUC

Pour enfants. Pointures: 6-10.	\$1.58
Pointures: 11-3.	\$1.78

C-80944

Franc succès remporté par l'exposition de l'ASAC: 2000 visiteurs et 1200 convives

SHERBROOKE, (L.O.) — La première exposition d'art culinaire organisée par l'Association des services alimentaires de collectivités Inc., section de l'Estrie a connu un franc succès. Selon l'un des juges, plus de deux mille visiteurs se sont présentés aux salles Cavallier et Major de l'hôtel Wellington, dimanche après-midi.

Quant au buffet au cours duquel les pièces exposées ont été dégustées, quelque 1.200 billets avaient été vendus pour cet événement sans précédent.

Une telle affluence inattendue de visiteurs et de convives n'a pas été sans entraîner des inconvénients majeurs que déplorait les organisateurs. Ainsi, de nombreuses personnes se sont vainement bousculées à l'entrée des salles d'exposition pour finalement s'en retourner sans avoir admiré les pièces. Par ailleurs, des convives ont soupé très tard puisque l'espace disponible permettait d'accueillir seulement 250 convives à la fois.

Cuisiniers participants

Si la participation du public a été renversante, celle des 75 cuisiniers n'en a pas moins été remarquable.

Un total de 140 pièces montées ont été confectionnées par des chefs-cuisiniers et des cuisiniers travaillant dans des hôtels, des restaurants, des institutions, des cafétérias scolaires, enfin dans tous les secteurs de l'alimentation de groupe, situés dans la région.

Des étudiants en art culinaire ont également pris part à l'exposition. Fait intéressant à souligner, des étudiants en éducation permanente de la polyvalente Tardivel de Donatona, ont monté une pièce de dimensions tellement imposantes qu'on a dû la placer dans le hall d'entrée de l'hôtel.

Plaques d'honneur et trophées

La première exposition d'art culinaire a connu ses lauréats et s'est donnée une reine.

En effet, Mme Imelda Gaucher, internationalement connue pour ses sculptures en sucre, a été nommée reine de cette exposition et a reçu une plaque d'honneur pour son travail. Mme Gaucher a notamment sculpté l'écusson de l'ASAC. Elle a également siégé sur le comité des juges.

Une plaque d'honneur a également été remise au frère Marcel Croteau, président de l'ASAC et responsable de l'exposition. Sr. Adrienne Chartrand, secrétaire de l'ASAC, a reçu la même récompense.

Voici la liste des participants qui se sont mérités des trophées pour la confection de pièces entièrement comestibles.

Le prix d'originalité a été décerné à Gilles Bourassa alors que le prix classique en confiserie était attribué à Gabriel Bercier. Des prix ont été donnés à Sr Jeannette Aubé (confiserie), Arthur Ouellette (aspic et cochon de lait), Gratien Roy (salade), Camille Gagnon (fruits de mer), Guy Larende (charcuterie), Mme Aline Gagnon (volaille), Mme Dora Lahanane (jambon), Mario Giovanni (sculpture), Bernard Garnier (pain), André Vidal (croque-en-bouche), Gabriel Bercier (confiserie et trophée d'honneur en confiserie), Mme Paulette Bérubé (gâteau de noces), M. Chamberland (dinde).

Enfin, un trophée d'honneur a été remis au chef de l'hôtel Wellington, Marcel Rodrigue, pour son dévouement lors de la journée de l'exposition.

Mentionnons que le comité des juges se composait, outre de Mme Gaucher, de MM. John C. Seiter, chercheur en art culinaire et de renommée mondiale, Fernand Imbeault, gérant des services alimentaires pour SADA de l'Université de Sherbrooke, Rock Laforest et Michel Bessier, tous deux enseignants à l'École professionnelle des chefs de Montréal, et Marcel Beaulieu, directeur de services alimentai-

res.

Pièces les plus spectaculaires

Voici maintenant la description de quelques pièces qui nous ont particulièrement frappées:

— "Les fins gourmets", prix

d'originalité, est une pièce représentant quatre personnages faits avec des chapons, assis à une table garnie de mets miniatures. Les personnages sont sur une estrade entourée d'une jardinière de légumes.

— "Habitat centenaire", prix

classique de confiserie, représente une maison en sucre dans les tons de brun et de blanc.

— Le barrage "Manic 5" fidèlement reproduit à l'échelle, tout en gâteau et en glacage bleu ciel, rose tendre et blanc.

— Un pain recouvert de glaçage brun beige et dont la magnifique queue est en sucre blanc délicatement sculptée.

— Un cochon de lait étendu

dans une porcherie en bâtonnets sautés et en toast français.

— "Carrés de boeuf au bon goût de César", une pièce

comportant un char romain conduit par un guerrier et tiré par des chevaux, le tout en sucre blanc. Sur le char, un plat de carrés de boeuf.



M. Guy Larende, (à gauche), président du comité provisoire de l'ASAC, et M. Fernand Imbeault, juge, se tiennent à l'arrière des deux pièces montées qui se sont mérités les premiers prix. À gauche, à l'arrière, la pièce intitulée "Les fins gourmets" qui a reçu le prix d'originalité; à droite, vers l'arrière, "Habitat centenaire", qui a reçu le prix classique de confiserie. (Photo La Tribune, par Royal Roy)

Les grands favoris
printemps-été '72
ont envahi notre
magasin

Pour satisfaire
tous les goûts
le choix
est fascinant...

**ROBES de SOIRÉE
et d'APRES-MIDI**

dans les plus beaux tissus
et teintés à la mode.

**ENSEMBLES SPORT
et TOUT-ALLER**

- HOT-PANTS
- CHANDAILS
- JUPEES
- PANTALONS
- ETC.

Henry's
LADIES' WEAR

103, Wellington Nord — Sherbrooke

● Tu veux devenir un homme d'affaires
● Commence dès maintenant
● Demande ta route du quotidien

LA TRIBUNE

SIGNALE:
A SHERBROOKE:
569-9201

A L'EXTERIEUR DE SHERBROOKE
compose les numéros suivants:

Acton Vale	546-2136
Arthabaska	357-2359
Asbestos	879-2457
Black Lake	423-5371
Brompton	846-2388
Coaticook	849-3742
Coleville	423-4907
Cookshire	875-3218
Cowansville	263-0244
Danville	839-2445
Deauville	864-4188
Disraeli	449-2181
Drummondville	478-1328
East Angus	832-2642
Granby	378-8114
Lac-Mégantic	583-0748
Lambton	486-2682
Magog	843-5144
Plessisville	362-2065
Princeville	364-5628
Richmond	826-2136
Scottstown	657-4697
Thetford Mines	335-9952
Waterloo	532-2518
Valcourt	758-8777
Warwick	358-2985
Waterloo	539-0264
Waterville	837-2442
Weedon	877-2090
Windsor	845-2368

Pour la facilité d'application et la durée, à un prix avantageux, comptez sur la CILTONE Semi-Lustre Latex de CIL.

Une peinture qui donne la durée d'un email et qui s'applique aussi facilement qu'un latex? Oui, la CILTONE Semi-Lustre Latex. La plus pratique pour un intérieur. Formidable pour les murs et les boiseries, là où la circulation est intense... la graisse et la saleté s'enlèvent d'un coup d'éponge. Les rouleaux et pinceaux se lavent au savon et à l'eau. Offerte en des centaines de couleurs chez votre Marchand CIL... à un prix avantageux.

Prix pour prix, votre meilleur achat.

Peintures CIL

TOUR D'HORIZON

Cercle Renaud

Le Cercle Renaud tiendra sa prochaine réunion le mercredi 22 mars courant, à 8 h. 30 p.m., chez Mme Suzanne Frenette, au 1633 rue Dominion. A cette occasion, le Dr René Frenette, urologue, prononcera une causerie.

Service de préparation au mariage

En collaboration avec le diocésain, le SPM de l'est de Sherbrooke organise une session intensive de rencontres à l'intention des jeunes couples. Cette session se déroulera les 9, 16, 22 et 23 avril prochains. Tous les couples désireux de se renseigner ou de s'inscrire à cette série pourront le faire les 4 et 5 avril prochains, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. et de 7 à 9 h. p.m., en composant le numéro du secrétariat diocésain du SPM ou en se rendant au 58 rue Académie à Sherbrooke.

Esthétisme

Débiteront prochainement des cours recyclage maquillage pour celles qui veulent être à la page durant la belle saison. Venez admirer et essayer les merveilleuses couleurs à la mode '72. 562-2648. (*)—80590 21 mars

Vous ne serez plus indécis lorsque vous verrez les MAISONS MOBILES de DRUMMOND MOBILE Inc.

- le plus grand choix AU CANADA de maisons mobiles de fabrication canadienne.
- Toutes les dimensions jusqu'à 14' x 68'.
- Nos bas prix actuels vous feront économiser jusqu'à \$1,000.00.

GRATIS

Peu importe la destination, la livraison est toujours gratuite.

Courrier de Fernande

Triangle fils, mère et bru

Q. — Je suis un célibataire de 34 ans, ayant un bon commerce. J'ai toujours fait une belle vie, demeuré avec ma mère et dans la famille, on m'a toujours appelé le vieux garçon. C'était une chose bien décidée que je ne me marierais jamais.

Il y a quelque temps, j'ai rencontré une personne, jeune divorcée de 24 ans ayant une petite fille. Depuis que je la connais que je sors avec elle mais je ne l'ai fait savoir à personne de la parenté, surtout à ma mère.

Je ne sais pas comment m'y prendre pour lui annoncer que je vais me marier dans un mois. C'est cela qui gâche toute l'affaire. Je remets cela d'une journée à l'autre et je ne me décide pas à lui en parler. Si vous connaissiez ma mère! Et moi, je n'aime pas faire de la peine.

Pourriez-vous me dire comment lui apprendre cela? Si je commençais par le dire à quelqu'un pour qu'il répète, pensez-vous que ce serait une bonne idée?

VIEUX GARÇON

R. — Non. Je pense plutôt que vous devriez faire un effort de volonté et apprendre vous-même la bonne nouvelle à votre mère.

Est-ce que votre mère vous prend par la pitié ou si elle a trop d'emprise, trop d'autorité sur vous?

Raisonnez-vous mais n'essayez pas de raisonner votre mère. Elle s'est probablement mise dans la tête qu'elle vous garderait rien que pour elle, qu'elle ne laisserait jamais une autre femme prendre la place qu'elle croit être la sienne; enfin, toutes sortes de choses qui n'ont pas de sens.

Il est bien certain que le coup serait moins dur pour elle si vous épousiez une célibataire de votre âge plutôt qu'une jeune divorcée, mère d'un enfant. Seulement, vous êtes un grand garçon, en âge de prendre vos responsabilités et de payer pour vos erreurs quand vous en faites. Arrivera que pourra, quoi! En avez-vous déjà vu des mères qui sont tombées mortes en apprenant qu'un de leurs enfants fait un mariage qui n'est pas de leur goût? Le vôtre va survivre, n'en craignez rien. Elle n'aura qu'à se résigner et à organiser sa vie autrement.

CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES

Payez moins que le prix d'un logement ordinaire.

DRUMMOND MOBILE INC.

AGENT MANUFACTURIER

700, boul. St-Joseph — Drummondville

Tél.: (819) 472-5857

Sherbrooke →	FERRONNERIE IDEALE 533, King Est	WILFRID GREGOIRE INC. Boulevard Bourque	ALBERT DUBE INC. 173, Alexandre
ACTON VALE Roland Bisillon	COATICOOK S. C. A. de Grains & Moulées	ROCK ISLAND F. T. Cowens Reg'd.	
ASBESTOS Georges Girard	DISRAELI Janet Toupin	ST-GEORGES DE WINDSOR Mme Georges Champagne	
AYER'S CLIFF Lysle Thompson	DIXVILLE Dixville Bldg. Supplies	SCOTSTOWN P. Lizotte & Fils	
BISHOPTON C.S. Bailey	EAST ANGUS St-Cyr & Cie Ltée	VALCOURT Metalbec Ltée	
BONSECOURS O.-C. Bolduc	GARTHBY A.-A. Jacques Enr.	WEEDON Ferronnerie Weedon	
BROMPTONVILLE Magasin Lambert Enr.	LA PATRIE Bertrand Gaudreau	WINDSOR Dorais Thibault	
BURY Prangley & Co.	MAGOG Hudon & Vigneux	WOTTON Centre d'Achats	
CHARTIERVILLE Delphis Pomerleau	RICHMOND J. H. Coles		

RECHERCHER CETTE ENSEIGNE DANS VOTRE LOCALITE

NWdecor

CIL PEINTURES

DISTRIBUTEUR

NATIONAL WALLPAPER AND PAINTS LTD.

156 nord, rue Wellington — Tél.: 562-1537 — Sherbrooke

Les 6 et 7 mai

Le congrès annuel du Ralliement créditiste tenu dans les Cantons de l'Est ?

SHERBROOKE — Les assises annuelles les 6 et 7 mai prochain du Ralliement créditiste (faction dirigée par Bois), se tiendra probablement dans les Cantons de l'Est.

C'est ce qu'a révélé M. Yvon Brochu, député de Richmond, lors d'une entrevue, en réponse

à un journaliste qui lui téléphonait.

Démision

M. Brochu a affirmé que M. Samson, ex-chef créditiste a démissionné trois fois, soit à Amos, devant les militants, à la réunion de l'exécutif, le 20 fé-

vrier dernier, et une troisième fois en envoyant une lettre au président de l'Assemblée nationale dans laquelle il a donné sa démission et a désigné son successeur M. Armand Bois.

"La semaine dernière, de dire M. Brochu, suite à l'attitude de M. Samson qui a refusé de

réintégrer les rangs du parti, et suite à la campagne de dénigrement qu'il a entreprise contre ses collègues députés créditistes, il a été expulsé des rangs du parti par le caucus des députés comme c'est la prérogative devant la loi du caucus. A mon avis, de poursuivre M. Brochu, partant de ces points même si M. Camil Samson s'est fait élire par un congrès où il était seul candidat, comment pourrait-il être chef ? M. Brochu a exprimé l'avis que le congrès du Centre Mgr Marcoux n'était pas légal n'étant pas commandé par l'exécutif.

"Il s'est fait élire sous l'impulsion momentanée de membres qui n'étaient pas au courant de toute la question", d'ajouter M. Brochu.

Pour ce qui est de l'existence possible de deux partis créditistes, le député a souligné que selon les informations obtenues, il n'est pas possible qu'il y ait un nouveau parti en Chambre, n'ayant pas été assermenté comme étant un autre parti au début de la session. "M. Samson est ainsi un député indépendant", d'affirmer M. Brochu.

Selon M. Brochu, les militants du Centre Mgr Marcoux ont voté sur une poussée émotive et n'ont pas tenu compte de la question légale. "Si M. Samson veut former un nouveau parti, de dire M. Brochu, il peut le faire, mais il ne sera pas reconnu en Chambre".

"Ceux qui vont rester, de dire M. Brochu, dans ce clan seront ce que l'on appelle la "vieille garde" avec tout l'aspect folklorique où tout est décidé par en haut. On a pas l'intention de se battre contre les créditistes, mais contre le parti Libéral. A notre congrès,

on va de l'avant, on a décidé de faire les assises annuelles les 6 et 7 mai, probablement dans les Cantons de l'Est. C'est là que l'orientation politique sera connue."

Quant à M. Bernard Dumont, M. Brochu a souligné qu'il n'y a pas eu de décision, quant à son sort, de prise encore, "le restant viendra bientôt. Il a été demandé que l'exécutif convoque un congrès à la chefferie à l'automne", dit-il.

Paul-A. Latulippe

M. Paul-André Latulippe, député de Frontenac, a déclaré qu'il ne peut pas accepter le deuxième congrès au Centre Mgr Marcoux, comme étant un congrès. M. Latulippe a souligné qu'il ne croit pas que le leadership soit l'affaire d'un seul homme, le leadership étant de servir. Il a ajouté que le désir d'autorité et de droit de veto a été la seule raison expliquant la décision de M. Samson de démissionner. "Je ne tolérerai pas ça, pas plus que si j'étais dans un autre parti. Si on veut la démocratie, le pouvoir au peuple, et que nous ne pouvons pas le faire dans notre société ce ne sera pas beau", de dire M. Latulippe.

Selon M. Latulippe, tout va s'estomper graduellement et rapidement, offrant aux créditistes qui le désirent de les informer sur la situation. M. Latulippe a exigé que la vérité soit respectée. "C'est une petite crise à comparer à ce que ce qui se passera quand il s'agira de mettre en application le crédit social, si le Crédit social est de réduire la domination du pouvoir économique sur le pouvoir politique", de dire M. Latulippe, qui a ajouté qu'il "aime mieux un parti qui avance moins vite, mais où

chaque un a son mot à dire et se sent responsable dans la société".

A l'avis de M. Latulippe, le cas de M. Samson est celui "d'un gars qui a démissionné et l'a regretté. Des jeux comme ça, ça ne s'endure pas. Ça se passe telle que l'on avait prévu que ça se passerait", de dire M. Latulippe en parlant du congrès de fin de semaine au Centre Marcoux.

Bernard Dumont

Par contre, M. Bernard Dumont a affirmé : "Nous avons enregistré le nom du Ralliement des créditistes du Québec au nom des trois députés: Camil Samson, Aurèle Audet et Bernard Dumont. De ce fait, les neuf autres devront se rallier à nous, c'est d'ailleurs l'invitation qu'on leur a fait à nouveau ce matin. Une incorporation enregistrée, avec l'appui des militants, on ne touche pas à ça".

"Je suis propriétaire du domaine de La Durantais. Personne ne peut s'en approprier sans ma permission. Il en est de même pour le Crédit social, ils ne pourront pas s'en servir sans notre autorisation qui ne leur sera accordée que s'ils s'exécutent à M. Samson pour l'erreur qu'ils ont fait. Il est sûr qu'à la manière dictoriale de leur comportement, ils devront se donner le nom de parti Rhinocéros et ne pourront plus porter notre nom. C'est à eux à se grouper autour des militants rassemblés dimanche. Dans leurs exécutifs, de comté beaucoup n'étaient pas d'accord, et ils devront en répondre devant eux". M. Dumont a terminé en disant qu'il est heureux d'annoncer qu'un représentant du comté de Mégantic, M. Godin, de Black Lake, a été nommé directeur.

Opération HERMES en cours

L'ACEE se prépare à la grève pour vendredi

SHERBROOKE — Le président de l'Association catholique des enseignants de l'Estrie, M. Clermont Domingue, a déclaré hier, au cours d'une entrevue, que les professeurs éprouvent certaines difficultés dans les cadres de la mise en application de l'opération HERMES, destinée à renseigner les parents sur la négociation provinciale présentement en cours.

"Nous avons rencontré un peu d'opposition à HERMES, de poursuivre M. Domingue, de la part de certaines commissions scolaires, qui ne voulaient pas qu'on remette aux écoliers la lettre d'invitation à se renseigner à l'intention de leurs parents". Cette oppo-

sition a été manifestée par la Commission scolaire de Windsor, par la Commission scolaire régionale de l'Estrie, par l'Association diocésaine des commissions scolaires et par la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke.

Toutefois, chez les enseignants, le mot d'ordre demeure le même et les messages aux parents vont quand même se rendre, par l'entremise des enfants, au moment convenu. "Les parents ont droit de savoir pourquoi les enfants retourneront à la maison le 24 au matin", de dire le président de l'Association catholique des enseignants de l'Estrie.

M. Domingue ne s'attend

pas à ce que la grève prévue pour le 24 mars, puisse être évitée.

"Si l'on en juge par l'attitude présente de la partie patronale à la table centrale de négociation, de dire M. Domingue, la grève est inévitable".

Le président de l'ACEE a toutefois tenu à préciser que si la plupart des commissions scolaires se sont opposées à l'opération HERMES, la plupart des commissaires collaborent au succès de cette initiative.

L'ACEE, pour sa part, a tenu une réunion extraordinaire de son comité de grève, samedi, réunion au cours de laquelle tous les comités ont été mis en place.

Les élèves ne devront plus servir de messagers

SHERBROOKE — Le président de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke, M. Gilles Tremblay, d'Asbestos, a déclaré hier, au cours d'une entrevue, que l'Association, suite à une réunion de son conseil d'administration, a fait parvenir une lettre à l'Association catholique des enseignants de l'Estrie, dans laquelle le président de ce dernier organisme, M. Clermont Domingue, est enjoint de tenir à tout prix les élèves en dehors du présent conflit syndical, auquel les enseignants sont mêlés.

Il est demandé formellement que les élèves ne servent plus de messagers pour les messages, adressés aux parents.

Il est entendu, selon cette même décision, que les commissions scolaires ne devront pas, elles non plus, se servir des élèves pour adresser des messages aux parents, concernant ce conflit syndical, de même façon que la directive vaut pour les enseignants et les employés de soutien.

M. Tremblay ajoute que l'ACEE perd son identification propre au sein du front commun, où elle se joint aux autres travailleurs de la fonction publique ou parapublique et que ce serait la porte ouverte pour se servir des écoliers pour servir de messagers, dans les conflits de n'importe lequel des problèmes syndicaux de l'entreprise privée.

Opération Mars du Parti Québécois à Sherbrooke ce soir

SHERBROOKE — Le député péquiste du comté de Lafontaine, M. Marcel Léger sera à Sherbrooke aujourd'hui, à 10 h, qu'il adressera la parole au cours d'une assemblée publique qui sera tenue ce soir à la salle Le Cavalier de l'hôtel Wellington.

Cette assemblée sera tenue dans le cadre de l'opération Mars, entreprise par le Parti Québécois dans le but de rejoindre ses membres à travers le Québec ainsi que pour permettre aux membres de rencontrer les leaders et députés du parti. M. Léger est le porte-parole des associations de comtés à l'Assemblée nationale.

D'autres assemblées du genre sont prévues pour Asbestos, le 23 mars, Theford Mines, le 24 et Granby le 27.

VOUS PENSEZ MODE...
ALORS PENSEZ
UNITED
VOTRE MAGASIN FAMILIAL



ÉLÉGANCE
DANS CES
COORDONNES EN TRICOT DOUBLE

Chez United il trouvera élégance et variété dans un grand choix de blazers et de vestons sport à coordonner avec le pantalon soit uni, soit de fantaisie. Tous sont en tricot double 100% polyester, facile d'entretien, facile à porter et de coupe dernier cri. Vous les achetez séparément ou encore ensemble, vous en ferez un chic duo et voilà...

Blazers en marine ou brun, tailles 37-44. Vestons sport en bleu ou brun, tailles 37 à 44. Pantalons à tissure fantaisie en brun ou marine, bleu ou brun, bleu brun ou rouge vin, tailles assorties 28 à 40. Pantalons de teinte unie en gris, bleu, blanc, brun, tailles 30-40.

124 NORD, WELLINGTON
SHERBROOKE

TRÈS BIENTÔT au
UNITED
pour lui et elle
c'est pour vous
Jeanville

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Chaque jour, votre quotidien La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les hommes de carrière ou de métier. Ne manquez pas de le consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201

SUPERIOR MACHINE DE BUREAU
52, rue Alexandre — Sherbrooke
RECHERCHE
VENDEUR EXPERIMENTE

Si possible
— sur machines à écrire (IBM ou autres)
— calculateurs électroniques
Doit être âgé d'au moins 25 ans et posséder une voiture.

Nous offrons un salaire, plus commission.
POUR RENDEZ-VOUS: 569-9376

Représentant technique

Manufacturier de produits chimiques industriels, fabriquant depuis 30 ans dans le Québec, requiert les services d'un représentant spécialisé dans le domaine de l'industrie, des institutions et des hôpitaux. Possibilité future de prendre charge de la Région des Cantons de l'Est.

La préférence sera accordée à une personne bilingue, dans la moyenne d'âge de 25 à 35 ans. Rémunération basée sur l'expérience antérieure.

Communiquez par téléphone avec M. JEAN DIGNARD, gérant général des ventes, dimanche soir ou lundi et mardi de 9.00 A. M. à 6.00 P. M. à Sherbrooke.

TEL: 567-3941
POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS

POUR
PÂQUES

Prenez rendez-vous pour une consultation gratuite maintenant à
Sherbrooke
126, sud Wellington
562-3821

...c'est figure magic

Perdez de l'embonpoint indésirable en seulement 90 minutes sans exercices abrutissants, sans diète rigide, sans pilules dispendieuses. Notre méthode a fait ses preuves dans l'art de vous rendre belle. Faites disparaître l'embonpoint disgracieux. Vous n'avez qu'à relaxer sur un confortable sofa pendant que la méthode FIGURE MAGIC fait le travail pour vous. Résultats garantis par écrit. Ouvert de 10 a.m. à 10 p.m.

Résultats garantis par écrit
Perdez en relaxant

MAINTENANT 16 CLINIQUES À VOTRE SERVICE

il ya plus à aimer
IGA

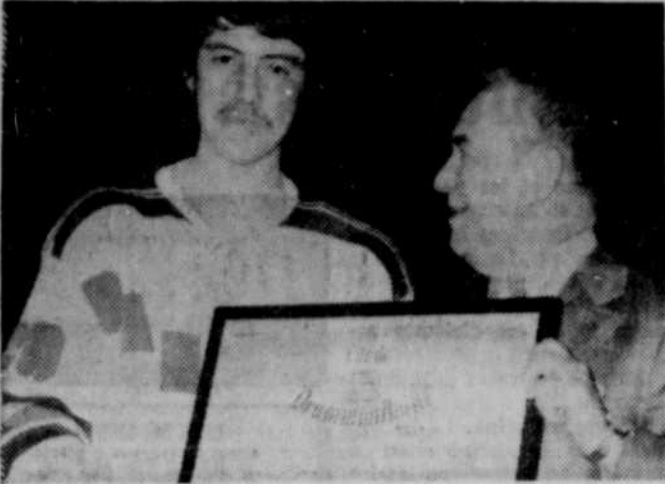
VOUS SEREZ SÉDUITS

LA TRIBUNE sportive



Bruno Isabel à son poste pour les éliminatoires — Chaque club connaît maintenant son adversaire pour les séries

Drummondville confirme sa seconde position



CERTIFICAT HONORIFIQUE — Philippe Bernier, maire de la Cité de Drummondville, a remis un certificat honorifique à Serge Roch, au cours de la cérémonie de dimanche alors que les Remparts de Québec étaient les visiteurs au Centre civique. (Photo La Tribune, Drummondville)



SOUVENIR DES RANGERS — Le capitaine Pierre Henry s'est fait le représentant de tous les joueurs de l'équipe et a présenté une magnifique plaque-souvenir à Serge Roch, qui le 20 février dernier, devenait membre du club des Centenaires des Rangers de Drummondville. (Photo La Tribune, Drummondville)

LAVAL — Michel Bélisle a réussi le "tour du chapeau" hier pour mener les Rangers de Drummondville à une victoire de 7-2 sur le National de Laval dans la seule joute au programme de la Ligue Junior Majeure du Québec.

Par suite de cette victoire des Rangers, une 16e sur la "route" cette saison contre 12 revers et 2 joutes nulles, Drummondville s'assure définitivement la seconde position au circuit Lebel et par le fait même les positions ne subiront aucun changement d'ici la fin du calendrier dimanche soir. En série quart-de-finale "A", "B", "C" et "D" les amateurs y verront donc les Royals de Cornwall contre les Leafs de Verdun; Drummondville va se mesurer à Trois-Rivières; Québec affrontera Sherbrooke et les Éperviers de Sorel se mesureront aux Bruins de Shawinigan. Normalement les séries doivent débuter mardi soir prochain et chaque série en sera une de quatre de sept. En ce qui regarde la série Québec-Sher-

brooke, le directeur-gérant Réal Veilleux a laissé savoir qu'il n'y avait rien de définitif pour le moment pour les dates en raison des Ice Capades qui occuperont le Palais des Sports à compter du 29 mars prochain jusqu'au 2 avril inclusivement.

Avec ses trois filets dans le triomphe de 7-2 du Drummondville hier, Michel Bélisle a porté son total de francs buts à 13 pour la présente saison. Yvon Rollando a marqué deux filets pour les Rangers et il s'agissait de ses 37e et 38e de la présente campagne et ses 84e et 85e depuis ses débuts dans le junior. Pierre Henry y allait de son 32e de la campagne et Jeff Richards complétait le total avec son 15e but de l'année.

Robert Sirois et Denis Martel ont marqué les deux filets du National de Laval et ce durant l'avantage numérique d'un joueur. Pierre Hamel était devant le filet du Drummondville et il fut la cible de 48 rondelles alors que les Drummondvillois ont mis à

l'épreuve Normand Lapointe en 57 occasions. Le match a été dénué de rudesse, l'officiel Jack Bowman imposant un total de sept punitions mineures et deux majeures. Drummondville va disputer son dernier match à l'étranger pour la saison régulière vendredi à Québec et les Rangers termineront la saison dimanche au Centre civique contre les Bruins de Shawinigan.

Isabel de retour pour les séries

Réal Veilleux, directeur-gérant des Castors, a fait savoir hier que le médecin Henri Ouellette l'a assuré de la présence de Bruno Isabel pour les séries éliminatoires. On sait que Bruno, qui a connu une bonne saison avec les Castors, souffre d'une hernie mais un repos de dix jours avant les séries devrait lui être profitable et lui permettre d'aider la cause des Castors.

En ce qui regarde le robuste Denys Gagnon toujours hospitalisé à Sherbrooke, Réal Veilleux a laissé savoir qu'il sou-

haitait toujours voir son joueur revenir au jeu pour les séries mais qu'une décision finale ne sera prise que plus tard. Denys a été hospitalisé en raison d'une commotion cérébrale dans un match à Drummondville et il met du temps à se rétablir.

Ron Racette, pilote des Castors, a confié pour sa part que l'absence de Denys Gagnon était néfaste à son équipe car cet ailier était un stimulant pour l'équipe plus particulièrement à l'étranger. Ron souhaite que Denys soit en mesure d'endosser l'uniforme pour les séries. Ronnie Racette a aussi fait savoir qu'il songeait à accorder un peu de repos à son défenseur Jean Lemieux en vue des séries et aussi au centre Yvon Cloutier. "Denis Gingras va être utile à mon club dans les séries car il redevient le joueur qu'il était l'an dernier", de souligner Racette qui a aussi fait l'éloge de Renaud Perron qui n'achève pas de travailler à chaque visite sur la patinoire. Guy Ross est lui aussi sur

la liste des blessés avec un genou en mauvaise condition mais il sera tout de même en mesure de prendre part aux séries.

Ronnie Racette devait avoir une rencontre hier avec ses joueurs dans le but de préparer les trois dernières joutes du calendrier et plus particulièrement les séries éliminatoires. Ron ne s'est pas caché pour dire qu'il était désappointé un peu de la saison 1971-72 et il souhaite voir son club se reprendre dans les séries. "Il faudra que chacun donne cent pour cent sinon plus dans les éliminatoires", d'ajouter Ron Racette qui demeure tout de même confiant concernant le fait que les éliminatoires représentent une nouvelle saison.

Réal Veilleux, gérant des Castors, a révéilé hier n'avoir aucune nouvelle en marge du protège logé par Drummondville. Il semble bien que la direction de la ligue attend tout simplement le dénouement de la fin de saison avant de prendre une décision.

Drummondville a porté son total de points à 84 pour la saison soit six de plus que Québec et chaque club va jouer deux parties d'ici la fin du calendrier. Sorel est au 4e rang avec 70 points accusant un retard de huit points sur Québec. Même avec quatre gains du Sorel et deux revers du Québec, Sorel ne parviendrait pas à déloger les Remparts du 3e rang car les Québécois ont marqué un plus grand nombre de buts. Shawinigan est au 5e rang avec 67 points et Sherbrooke suit avec 60 points. Trois-Rivières a accumulé 52 points et Verdun est le 8e au classement avec 41 points.

Trois joutes sont à l'affiche ce soir alors que les Castors disputeront le premier match d'une série de deux contre Trois-Rivières en se rendant dans la Cité de Lavolette. Trois-Rivières sera le visiteur vendredi soir au Palais. Sorel se rend à St-Jérôme et les Royals de Cornwall seront à Shawinigan.

D'un banc à l'autre

C'est samedi soir prochain à la salle O'Grand R, située chemin Ascot, que la ligue de hockey Bonne Entente Molson procédera à sa soirée de remise de trophées aux meilleurs participants de la dernière saison. On remettra les trophées des championnats de la saison régulière et des éliminatoires, ainsi que ceux réservés aux meilleurs compteurs et gardiens de buts et ceux du joueur le plus gentilhomme et du plus utile...

Les Aigles Midget de Sherbrooke ont fait belle figure au tournoi d'Acton Vale même s'ils ont dû s'incliner 5-2 contre le St-Vital de Montréal Nord. Spencer Boudreau et George Harkins peuvent être fiers de leurs protégés. Parlant de ces deux excellents instructeurs, Roger "Gee" Roy aimerait bien les voir diriger une des équipes-ferme des Castors dès l'an prochain...

Les Expos de Montréal ont voté unanimement hier en faveur d'une grève si les proprios n'acceptent pas d'augmenter leurs contributions au régime de retraite avant le 31 mars. Par ailleurs, les Expos ont envoyé la recrue Dennis McSweeney aux mineurs...

Rod Gilbert, des Rangers de New York, sera absent du jeu pendant au moins une semaine en raison d'un malaise musculaire au cou. Bien que blessé depuis le 18 février, Gilbert n'avait manqué qu'un match depuis, mais on a décidé de ne pas l'utiliser au cours des trois prochains matches du club avant de réviser son cas...

Luis Rodriguez ancien champion mondial des mi-moyens, a accepté d'affronter Donato Paduano, à Montréal le 2 avril, dans un combat de 10 rounds. Rodriguez qui est maintenant poids moyen, a accepté de peser 165 livres au maximum en comparaison des 154 livres du Canadien. Les deux boxeurs jouiront d'une garantie de \$7,000 ou 20 pour chacun...

Plus de 10 millions de spectateurs, chiffre record, ont assisté aux rencontres de la Ligue Nationale de Football pendant la saison 1971, qui ont eu lieu de la mi-octobre à la première semaine de janvier 1972... Les 182 matches ont en effet attiré 10,076, 035 personnes, soit une moyenne de 55,363 spectateurs par match...

On disputera un seul match final en vue de l'obtention de la Coupe Memorial. Ce match sera présenté le 14 mai au Centre Civique d'Ottawa. Un tournoi à la ronde entre les champions du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest précèdera cette joute final. Selon le calendrier prévu par l'ACHA, le Québec et l'Ontario s'affronteront d'abord le 8 mai, puis l'Ontario rencontrera l'Ouest le 10 et le Québec rivalisera avec l'Ouest le 12. Les deux meilleures équipes s'affronteront le 14.

Le joueur de soccer James Dunne a été condamné à \$90 d'amende pour avoir baissé ses culottes au beau milieu d'une partie jouée devant une foule nombreuse. Le juge l'a trouvé coupable de conduite insultante susceptible de troubler la paix... Des témoignages, il ressort que le geste de Dunne a été fait en décembre dernier. Son équipe, Fulham de Londres, était huée par la foule de Sunderland et c'est alors qu'il a baissé ses culottes... Dunne a déclaré au magistrat qu'il n'avait nullement l'intention d'insulter le public, mais qu'il s'était contenté de rajuster son accoutrement... Un témoin, Mme Patricia Hall, 32 ans, a de son côté déclaré "Il a abaissé sa culotte... J'étais là avec ma sœur, Dunne riait et moi j'étais dégoûtée"...

Le Grand "M" à quatre points d'un exploit sans précédent

MONTREAL (PC)—Frank Mahovich n'a plus besoin que de quatre points pour réussir un exploit sans précédent dans la LNH.

En effet, ces quatre points lui permettent d'égaliser le record du club Canadien avec 96 points, établi par Dickie Moore en 1958-59, tout en devenant ainsi le meilleur pointeur de trois équipes différentes.

Il détient le record de 48 buts en une saison avec Toronto et celui de 49, partagé avec Gordie Howe, avec Detroit.

D'ailleurs, Mahovich a été le 3e meilleur pointeur du circuit pour la 2e moitié de la saison avec 47 points en 32 parties, derrière Phil Esposito avec 57 et Bobby Orr avec 52.

Chez les compteurs, il semble que les Bruins de Boston recotenteront encore la part du lion dans les bonis, à l'exception des \$500 mérites par Jean Ratelle, des Rangers, comme le compteur pour la première moitié de la saison.

Les meneurs

Équipe	B	A	P	Pts
Esposito, Bos.	62	65	127	62
Orr, Bos.	34	78	112	102
Ratelle, N.Y.	46	63	109	4
Hadfield, N.Y.	45	54	99	129
Gilbert, N.Y.	42	53	95	64
F. Mahovich, M.	41	51	92	34
R. Hull, Chi.	44	38	82	22
Cournoyer, Mtl.	43	33	76	13
Bucyk, Bos.	29	46	75	4
Lemaire, Mtl.	29	44	73	25
Clarke, Phi.	30	42	72	85
Stanfield, Bos.	22	50	72	8
Martin, Buff.	43	28	71	34
Perreault, Buff.	24	46	70	20
Park, N.Y.	23	47	70	121

Chicago 4,320 153 12 2.12
Villemure, N.Y. 1,960 67 3 2.05
Giacomin, N.Y. 2,360 101 1 2.56
New York 4,320 170 4 2.36
Cheevers, Bos. 2,180 85 2 2.33
Johnston, Bos. 2,080 88 2 2.53
Boston 4,260 174 4 2.45
Worsley, Minn. 1,803 67 1 2.22
Maniago, Minn. 2,299 99 3 2.58
Gilbert, Minn. 158 9 0 3.41
Minnesota 4,260 175 4 2.46
Dryden, Mtl 3,580 128 8 2.14
Myre, Mtl 468 30 0 3.84
DeJordy, Mtl 252 18 0 4.28
Vachon, Mtl 20 4 0 12.00
Montréal 4,320 182 8 2.52
Parent, Tor. 2,475 107 2 2.59
Plante, Tor. 1,845 81 2 2.63
Toronto 4,320 192 4 2.86
Gamble, Phi. 1,186 58 2 2.93
Favell, Phi. 2,613 129 4 2.96
Taylor, Phi. 320 16 0 3.00
D. McLeod, Phi. 141 10 0 4.25
Philadelphia 4,260 221 6 3.11
Caron, St-L. 1,344 58 1 2.58
J. McLeod, St-L. 880 44 0 3.00
Wakely, St-L. 1,529 86 1 3.37
McDuffe, St-L. 467 29 0 3.72
Stephanson, St-L. 100 9 0 5.40
St-Louis 4,320 230 2 3.19
Daley, Det. 1,620 85 0 3.14
A. Smith, Det. 2,460 133 4 3.24
A. Brown, Det. 240 15 0 3.75
Detroit 4,320 238 4 3.30
R. Edwards, P. 847 36 0 2.55
Rutherford, P. 1,860 102 1 3.29
Binkley, P. 1,613 94 0 3.49
Pittsburgh 4,320 240 1 3.33
Meloche, Calif. 2,861 152 4 3.18
Carter, Calif. 721 50 0 4.16
Kurt, Calif. 738 55 0 4.47

Les gardiens de but

Équipe	M	B	B	Moy.
Esposito, Chi.	2,600	79	8	1.82
G. Smith, Chi.	1,420	57	4	2.40
Desjardins, Chi.	300	16	0	3.20

Équipe	B	A	P	Pts
California 4,320 261 4 3.62				
Crozier, Buff. 3,747 207 2 3.57				
Dryden, Buff. 906 61 0 4.03				
Buffalo 4,380 275 2 3.76				
Wilson, Van. 2,767 164 1 3.55				
Gardner, Van. 1,237 86 0 4.17				
Dyck, Van. 256 19 0 4.45				
Vancouver 4,260 272 1 3.83				
Edwards, LA 2,263 134 2 3.55				
Vachon, LA 1,586 107 0 4.04				
DeJordy, LA 291 23 0 4.74				
W. Smith, LA 240 19 0 4.75				
Los Angeles 4,380 285 2 3.90				

DE LUXE DRIVE YOURSELF ENR. Affilié à Herz Rent-a-Car. Locations de voitures de luxe et de tourisme. Camions de déménagement local et longue distance. C-6303

VENTURA II de G.M. — La meilleure dans sa catégorie

Vous recevrez plus à de meilleurs prix

- Le paiement en moi
- Financement sur place
- Assurance accident-maladie (comprise)

Location de voitures à long terme

Chez **DELUXE AUTOMOBILE LTEE**

1567, KING OUEST — SHERBROOKE — 569-9351

Hockey

LIQUE NATIONALE DE FOOTBALL

Drummondville 7, Laval 2

Sorel à Trois-Rivières

Cornwall à Shawinigan

LIQUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC

Équipe	P	G	P	P	Pts	
Cornwall	38	45	12	2,343	168	92
Dr'ville	80	41	17	2,296	230	84
Québec	60	39	20	2,337	250	78
Sorel	38	34	24	0,563	206	70
Shawinigan	50	32	24	2,289	205	67
Sherbrooke	36	29	28	2,281	277	60
TR	36	24	30	4,221	236	52
Verdun	39	28	28	1,240	336	41
St-Jérôme	38	15	43	0,236	391	30
Laval	60	8	52	0,209	419	18

AU PRIX DU GROS

La grande Vente d'Écoulement chez Gingras & Fils se continue sur la

BALANCE DE STOCK DES FAMEUX SKI-DOO BOMBARDIER '72

Aussi — 25% à 40% de réduction sur nos VETEMENTS SKI-DOO SPORT Habits, bottes, mitaines, etc.

POURQUOI LA HONDA A-T-ELLE 70% du marché mondial?

Raisons: qualité supérieure, élégance sans égal, et la garantie exceptionnelle de la Cie Honda et Gingras & Fils Ltée à Sherbrooke. Le service et les pièces sont disponibles à votre maison de confiance. C-6000

Financement facile sur les lieux — Aucun comptant requis — Aussi peu que \$5,00 par semaine. — Aucune endorsement, si vous avez 18 ans et plus.

GINGRAS & FILS LTEE

750, King Est et 10, 10e Avenue Sud SHERBROOKE 569-9464

NOUS BRISONS TOUS LES RECORDS

Epargnez des centaines de dollars chez Val Estrie

Ford du Canada brise tous les records de vente cette année. Val Estrie profite également de ce succès en augmentant ses achats afin d'obtenir, de l'usine, un escompte maximum. Ce qui représente pour vous une excellente occasion d'épargner. Profitez maintenant de bas prix spéciaux sur plus de 200 modèles 1972 Ham-bant neufs, en stock ou en route.

1970 TORINO 2 portes, toit rigide. \$2245.	1969 CORTINA 2 portes, automatique \$975.	1968 IMPALA 2 portes, toit rigide. \$1575.
1970 GALAXIE 500 2 portes, toit rigide. \$2365.	1969 LTD 4 portes, toit rigide. \$2195.	VOYEZ LA GRAND TORINO CHLT. RIEN A ACHETER POUR PARTICIPER

Choisissez parmi 24 modèles en inventaire aujourd'hui.

MAVERICK 1972 Sedan 2 portes, moteur 6 cylindres. **\$2605.**

2615 ouest, rue King 569-9093

Val Estrie

HEURES D'AFFAIRES 9h. a.m. à 10h. p.m. LUNDI AU VENDREDI

Mario Durocher élimine les Eperriers dans la section RS

SHERBROOKE — Les séries quart de finale de la Ligue Atome CJRS ont été jouées à finir. Ces séries ont débuté dimanche dernier et se poursuivront dimanche prochain à l'ARENA. La grande surprise a été causée par le Royal qui a éliminé les Eperriers champions de la section RS.

Tigres 3, Sénateurs 0
Les Tigres ont éliminé les Sénateurs en les blanchissant 3-0. Michel Morin, René Faucher et Dany Lessard ont été les marqueurs.

Expos 3, Lions 1
Dans les séries "B" Les Expos ont disposé des Lions au compte de 3-1. Daniel Ménard, Pierre Dion et Yvan Quirion ont réussi un but et deux passes chacun tandis que François Pichette répliquait pour les perdants.

Léopards 3, As 2
Sylvain Denaull, Mario Dubuc et Jean Thivierge ont marqué un filet, chacun pour permettre aux Léopards de récolter un gain de 3-2 sur les As dans une jouée de consolation. Patrick Morin et Marc Spalding ont été les marqueurs des As.

Royal 3, Eperriers 2
Le Royal a causé la surprise de l'année en éliminant les Eperriers, champions de la section RS. Mario Durocher a été la bête noire des Eperriers en marquant les trois filets du Royal. Le but de la victoire a été marqué en 2e période supplémentaire. Sylvain Beaudette et Michel Lafleur ont marqué pour les perdants.

Aigles 5, Cardinaux 0
Dans la série "D" les Aigles ont facilement disposé des Cardinaux qu'ils ont blanchis 5-0. Les Compteurs des Aigles ont été Mario Collard avec une paire de buts, Jacques Simoneau et François Paré avec un but et deux passes chacun ainsi que Pierre Lapointe.

Olympiques 10, Canadiens 0
Les 8 malheureux Canadiens ont mis fin à leur cauchemar sur la même note qu'en saison régulière alors qu'ils ont été blanchés 10-0 par les Olympiques. Mario Trépanier et Bernard Massé ont marqué quatre filets chacun. Jean Bibeau a réussi un but et récolté quatre mentions d'assistance tandis que Normand Léonard complétait.

Champions compteurs
Pierre Dion des Expos et Michel Lafleur des Eperriers se sont mérités le titre de champion compteur de leur section respective. Chez les gardiens de buts, P. Ouellette et F. Laroche des Tigres ont conservé la meilleure moyenne dans la section CJ tandis que C. Tardif et P. Blais des Aigles se méritaient l'honneur dans la section RS.

Section CJ

	B	A	Pts
Pierre Dion	23	14	37
Daniel Camiré	18	18	36
Daniel Auclair	9	23	32
Dany Lessard	8	24	32
Yves Charron	8	22	30

Section RS

	B	A	Pts
Michel Lafleur	25	10	35
Pierre Dodier	18	12	30
Sylvain Beaudette	19	9	28
Jean Dugré	6	20	26
Mario Collard	15	9	24

Hockey mineur

La double couronne aux Lions

SHERBROOKE — Les Lions ont éliminé les Sénateurs en deux jouées consécutives pour se mériter les honneurs de la double couronne de la section 1 de la Ligue Bantam. Ils se sont mérités la 2e victoire par un blanchissage de 3-0 au profit du cerbere Gilles Mercier.

Gaëtan Gagnon a réussi une paire de buts tandis que Yvon Denaull complétait.

Dans la série finale 2 de 3 de la section 2 les Léopards et les Canadiens sont sur un pied d'égalité avec une victoire chacun.

Léopards 3, Canadiens 0
Renaud Dostie a réussi une paire de buts pour conduire les Léopards à une première victoire de 3-0 sur les Canadiens. Gilles Dussault a complété tandis que Alain Bureau se méritait les honneurs du blanchissage.

Canadiens 2, Léopards 0
Bernard Turcotte s'est chargé de la revanche des Canadiens en fermant la porte de ses filets pour blanchir les Léopards 2-0. Denis Descoteaux et Yves Bouffard ont été les compteurs.

Champions compteurs
Yvon Denaull s'est mérité le championnat des compteurs de la section 1 avec une fiche de 41 points, tandis que Christian

Beauchemin se méritait le titre dans la section 2 avec 26 points. Chez les gardiens de buts Gilles Mercier et Richard Filion des Lions ont conservé la meilleure moyenne d'équipe dans la section 1 avec 1.66. Dans la section 2, Alain Lacroix, Daniel Bureau et Carol Carrier des Aigles se sont partagés l'honneur avec 1.19.

Les Aigles à un gain du championnat Midget

SHERBROOKE — Les Aigles se sont approchés à un seul gain de la double couronne de la Ligue Midget en défaits les Eperriers au compte de 5-3. Les Aigles mènent présentement 2-0 dans la série finale 3 de 5.

Pierre Boutin a dirigé l'attaque des Aigles avec le tour du chapeau et une passe. Pierre Provencier avec un but et deux passes ainsi que Martin Brooks ont complété le total. Daniel Turcotte, Mark Watkins et Robert Gagnon ont répliqué pour les Eperriers.

Renaissance du baseball mineur

SHERBROOKE, (JPR) — Le Baseball mineur a fini de végéter à Sherbrooke. C'est du moins ce qu'il est possible d'espérer suite à l'assemblée monstre qui s'est déroulée hier soir à l'Aréna de Sherbrooke.

Plus de cent personnes, dont plusieurs dames, ont participé activement à cette réunion. Jamais dans l'histoire du baseball mineur à Sherbrooke n'avait-on vu autant de gens s'intéresser à la cause. La rencontre était présidée par Yvan Beaulieu, directeur du Service des Loisirs de la Cité de Sherbrooke. L'assemblée a eu tôt fait d'admettre que seule une structuration bien établie pourrait sauver le baseball mineur d'une mort certaine.

Plusieurs comités de loisirs paroissiaux étaient représentés à la réunion et chaque organisme s'est nommé un délégué. A ce groupe est venu s'ajouter les noms de quelques intéressés indépendants de toutes organisations paroissiales. Ces délégués se sont élus un comité de régie qui aura sous sa gouverne toute l'organisation du Baseball mineur à Sherbrooke.

Exécutif

Thuribe Lessard a été porté à la présidence. Ses assistants, à la vice-présidence, seront Louis Roberge et Roland Trudel. Mme Claudette Therrien occupera le poste de secrétaire. La trésorerie relèvera de Denis Proulx. Denis Mainville en sera le publiciste tandis que Léo Leclerc remplira le poste de registraire.

Ce bureau de direction se réunira à nouveau lundi prochain pour former un exécutif au niveau de chacune des ligues, soit : Atome, Moustique, Pee-Wee, Bantam et Midget.

Depuis la venue des Expos de Montréal le baseball avait connu un regain de popularité dans la province et avec l'engagement des Pirates de Sherbrooke cette popularité ne pourra que s'accroître. Les jeunes désireux de jouer au baseball ne manquent pas à Sherbrooke et seul le manque d'une structuration adéquate les privait de pratiquer ce sport.

Au cours des années passées, l'organisation du baseball mineur à Sherbrooke reposait sur les épaules d'un seul homme. René Pépin, régisseur des sports au Service des Loisirs, malgré toute sa bonne volonté ne pouvait évidemment pas organiser à lui seul ce service. Heureusement qu'aujourd'hui les bénévoles ont répondu en grand nombre à son appel.

Ainsi après le hockey mineur et le soccer voici que le baseball retrouvera enfin la place qui lui revient dans une ville sportive.

Ligue Moustique Optimiste

Eperriers couronnés champions

SHERBROOKE — Les Eperriers se sont mérités le championnat des séries de fin de saison en remportant la série finale de la Ligue Moustique Optimiste section 1, en deux jouées consécutives contre les Olympiques.

Eperriers 2, Olympiques 0
Christian Thibault et Alain Ferland ont marqué un but chacun pour conduire les Eperriers à une première victoire par blanchissage de 2-0.

Eperriers 2, Olympiques 1
Christian Thibault s'est avéré la grande étoile des Eperriers en marquant les deux filets qui ont permis aux siens de remporter les honneurs de la finale. Thibault avait donné les devants aux Eperriers mais Serge Lafontaine a répliqué à la

dernière seconde de jeu pour obliger les deux formations à poursuivre le match en prolongation. La période de surtemps a toutefois été de courte durée puisque Thibault marquait le but vainqueur après seulement 51 secondes de jeu.

Section 2
Les Expos ont remporté les honneurs de la finale de la section 2 en récoltant deux gains sur trois.

Expos 2, Aigles 1
Sylvain Gaudette avec un but et une passe et François Labrecque ont permis un premier gain de 2-1 aux Expos. Claude Martel a marqué le filet des Aigles.

Aigles 3, Expos 2
Claude Martel a réussi le filet

vainqueur qui a permis aux Aigles de niveller la série. Richard Moreau et Sylvain Phaneuf ont complété le total des vainqueurs. François Labrecque a réussi les deux filets des perdants.

Expos 2, Aigles 1
François Labrecque a une fois de plus été le héros des Expos en réussissant les deux buts qui ont permis à son équipe de remporter le championnat des séries éliminatoires. Sylvain Phaneuf a évité le blanchissage aux Aigles.

Finale inter-sections
Les Expos, champions de la section 2 affronteront maintenant les Eperriers, champions de la section 1 dans une finale inter-sections.

Chaude lutte à prévoir chez les Pee-Wee

SHERBROOKE — Les Léopards ont pris les devants 1-0 dans les séries semi-finale de la section 1 de la Ligue Pee-Wee. Patrice Dion a marqué le filet qui a permis aux Léopards de blanchir les Lions 1-0.

Aigles 3, Royal 1
Gérard Roy et Carlo Duchesne avec un but et une passe chacun ainsi que Claude Morin ont conduit les Aigles à une victoire de 3-1 sur le Royal en semi-finale. Guy Perreault a répliqué pour les perdants.

Expos 2, Olympiques 1
Un filet de Michel Ross, réussi à la deuxième période supplémentaire a permis aux Expos de vaincre les Olympiques 2-1 dans une jouée de consolation. Roland Phaneuf a marqué l'unique filet des perdants.

Tigres 3, Aigles 1
Les Tigres ont pris les devants dans la série semi-finale de la section 2 en récoltant un gain 3-1. Pierre Ouellette et Pierre Bélanger ont réussi un but et une passe chacun tandis

que René Beaulieu complétait. Jean Leclerc marquait pour les Aigles.

Léopards 4, Sénateurs 2
Les Léopards ont également pris les devants sur les Sénateurs en remportant la première jouée au compte de 4-2. Jocelyn Decourval, Daniel Rhéaume, Normand Roy et Marc Préfontaine ont marqué pour les Léopards. Roger Roy et Paul Rousseau ont répliqué pour les perdants.

Le 2e Tour Cycliste de l'Estrie va avoir lieu du 20 au 24 juin

SHERBROOKE — Le sport de la bécane a pris de l'ampleur la saison dernière grâce à la présentation de plusieurs épreuves dans les différentes villes des Cantons de l'Est et il semble bien que ce sport va connaître en '72 une autre saison du tonnerre.

Hier, le 20 mars '72, Paul Thibault membre du Club Cycliste de Sherbrooke nous confirmait la tenue du 2e Tour Cycliste de l'Estrie qui va se tenir du 20 au 24 juin prochain. On se souvient que cette compétition fut mise de l'avant pour la première fois l'an dernier et en raison d'un travail d'équipe le Tour a été couronné d'un immense succès se bouclant par la victoire fort spectaculaire de Vincenzo Mecco.

Paul Thibault nous a informé hier que Daniel Lessard, qui a fait un travail remarquable l'an dernier pour la présentation du Tour, sera à nouveau le directeur de la course qui va s'échelonner sur 460 milles au lieu de 360 l'an dernier. Tout laisse croire que le Tour Cycliste de l'Estrie au lieu du Tour Cycliste de l'Est comme on le nommait l'année dernière va comprendre sept étapes en '72. Il y aurait cinq étapes sur la route, une contre la montre et une autre étape en circuit fermé. Pour le moment, la direction n'est pas en mesure de confirmer les villes qui recevront les cyclistes mais il est assuré que le départ du Tour Cycliste de l'Estrie va se faire à Sherbrooke et les cyclistes reviendront pour terminer le Tour dans la

Ville Reine des Cantons de l'Est.

On nous apprenait hier que le 2e Tour Cycliste de l'Estrie a reçu la sanction de l'Association Cycliste Canadienne alors que l'an dernier le Tour n'était reconnu que par la Fédération québécoise du cycliste. De plus, nous avons appris que l'épreuve de cette année va servir comme qualification en vue de la formation de l'équipe cycliste canadienne pour les Jeux Olympiques de Munich.

Paul Thibault a laissé savoir qu'en raison de l'importance que prend le Tour Cycliste de l'Estrie la direction s'attend à la participation d'un nombre encore plus grand de cyclistes d'autant plus que l'an dernier les équipes qui ont déplacé des cyclistes sont retournées chez elles des plus heureuses de l'hospitalité de la population des Cantons de l'Est.

Paul Thibault a laissé savoir que le directeur de la course Daniel Lessard devrait être en mesure de fournir des détails additionnels en marge du Tour Cycliste de l'Estrie d'ici une quinzaine de jours. Déjà, plusieurs démarches sont en cours avec les autorités des différentes villes et Sherbrooke a donné le "feu vert" à la direction. On se souvient que l'an dernier grâce à l'appui du service de la police de Sherbrooke le départ et l'arrivée des cyclistes fut un succès et l'on n'a eu rien à déplorer. Le fait de voir le groupe responsable se mettre au boulot si à bonne heure montre aussi le grand sérieux du Tour Cycliste de l'Estrie.

Lac-Mégantic dans le pétrin ?

THETFORD — La série semi-finale de la Ligue Junior "B" des Cantons de l'Est doit se poursuivre ce soir à Theftford mais l'adversaire demeure incertain. Le Royal de Lac-Mégantic même cette série 3 de 5 avec deux victoires contre aucun revers mais voilà que des embêtements ont fait leur apparition tard hier soir. On se souvient que les Braves de Theftford avaient contesté la présence du cerbere Jacques Laplante dans l'uniforme du Royal.

Les autorités s'étaient envoyés la balle durant plusieurs jours alors que personne n'a voulu prendre de décision. La semaine dernière la AAHQ décidait de donner raison au Royal et lui permettait de poursuivre la

série avec Laplante dans les filets.
Or quelques jours plus tard, l'ACHA s'interposait et renversait la décision de l'Association québécoise toutefois cette dernière décision n'a pas encore été confirmée et c'est ce qui pose les nombreux points d'interrogation avant la présentation du match de ce soir.

Rejoint par téléphone, tard hier soir, le secrétaire Armand Le May nous a informé que si cette dernière rumeur s'affirmait véridique, Lac-Mégantic perdrait la série et les Maroons de Waterloo débuteraient dès ce soir une nouvelle série semi-finale 3 de 5. Si l'AAHQ ne donne pas signe de vie d'ici là, la série se poursuivra norma-

lement entre le Royal et les Braves.

Pour sa part le président du circuit, René Boileau nous a informé que le président de l'Association du Hockey Amateur du Québec, Roger Plouffe l'avait avisé qu'il avait reçu instruction de réviser sa position, mais sans préciser d'avantage s'il avait pris ou non une décision. Donc, pour Boileau il n'y a pas de changement pour l'instant.

Pour sa part lorsque nous avons rejoint Guy Cloutier le gérant du Royal de Lac-Mégantic il s'est dit très étonné d'apprendre cette nouvelle dont il entendait parler pour la première fois et n'a pu émettre de commentaire ne sachant trop que penser de ce méli-mélo.

Ronnie Racette et Georges Guilbault : professeurs

Clinique pour instructeurs à l'aréna

SHERBROOKE — Un stage d'instructeur sera donné en fin de semaine à l'Aréna de la rue Parc à l'intention des instructeurs et gérants qui oeuvrent dans l'Association du hockey mineur de Sherbrooke.

Les organisateurs, Denis Gosselin et Jacques Roy n'ont rien négligé pour s'assurer la réussite de cette clinique. Des personnalités de marque ont assuré les organisateurs de leur concours. La réputation de ces invités n'est pas à faire puisqu'on y retrouvera les Ronnie Racette, Georges Guilbault, René Pépin, Louis Roberge, François Lemire et René Lépine.

Ce stage est reconnu par l'Association du hockey mineur

de Québec et les participants pourront s'y mériter une accréditation. Deux des instructeurs de la clinique, Louis Roberge et René Lépine sont diplômés du grade 5 d'instructeur. Il y a à peine 10 de ces diplômés actuellement dans la province.

En plus des cours théoriques, il y aura deux séances de cours pratiques à l'aréna. Le hockey pourra se revaloriser dans la province en autant que les instructeurs qui dirigent ces équipes se donnent la peine de s'améliorer en suivant de telles cliniques. Les frais d'inscription y sont dérisoires et accessibles à tous sans exception. Les inscriptions se feront samedi matin à 8 h. 30 à l'aréna et il est important que chacun y apporte ses patins.

LEVIS SMOKED MEAT
100% DUFFERIN
2365
TEL 569 3651

LOUEZ UNE AUTO
TILDEN
Spécial fin de semaine
\$12.95
plus de 10c par mille (assur. Inc.)
2365
King Ouest
567 2666

Admirez les modèles
YAMAHA '72
Chez votre nouveau dépositaire
L. Tanguay & Fils
419, PAPINEAU, SHERBROOKE
C-6112

La Ligue Nationale fait enquête

MONTREAL (PC) — La LNH enquêtait hier au sujet d'un incident impliquant Wayne Cashman, du Boston, et Dennis Hextall, du Minnesota, et survenu dimanche après-midi lors d'un match présenté à la TV américaine.

L'arbitre en chef Scotty Morrison étudiait la reprise du film et devait faire rapport au président Clarence Campbell.

Cashman a d'abord cinglé Hextall aux chevilles à deux reprises après que celui-ci s'eût échappé en direction de la zone bostonnaise.

La reprise du jeu a démontré que Hextall, après avoir perdu la rondelle, a répliqué en tentant de darder son rival à la tête, geste qui a soulevé l'ire des Bruins qui se sont lancés à la poursuite du centre des

North Stars derrière le filet du Boston.

C'est alors que Cashman s'est lancé dans la masse et a tenté d'atteindre son rival à la tête avec son hockey. Heureusement Hextall a bougé et a reçu le coup sur l'épaule.

VOUS AVEZ ENCORE RIEN VU,
SI VOUS N'AVEZ PAS VU LES
SUZUKI '72
4 modèles de route
10 modèles de "trail"
2 modèles de compétition
Voyez-les chez
THIBAUT MARINE INC.
10, rue Versailles — Sherbrooke — 569-1155
MAR 72

La VOITURE de CHEZ NOUS



Si vous avez un faible pour les voitures sportives et que vous recherchez en même temps le confort automobile et la commodité auxquels vous êtes déjà habitué, laissez-nous vous présenter une voiture de chez nous: la Renault 12 TL. C'est une Renault 12 à laquelle nous avons ajouté une série d'équipements de luxe qui l'embellissent et vous donnent encore plus de confort et de commodité. Il faut le voir.

Et il faut la conduire pour découvrir que les performances de son nouveau moteur 1600cc conviennent bien à son apparence sportive, racée.

Prêt pour le coup de foudre? Vous avez rendez-vous chez :

TALBOT & CASTONGUAY INC.
2222, King Ouest — Sherbrooke 569-9987

\$350,000.00

INVENTAIRE EN VENTE

Besoin urgent de bonnes voitures usagées.

73 MODÈLES 1972
Plusieurs au prix des modèles 1971

- 10 CHEVY NOVA
- 15 CHEVELLE
- 8 MONTECARLO
- 10 VEGA
- 12 CHEVROLET
- 8 CUTLASS
- 4 OLDSMOBILE 88
- 1 OLDSMOBILE 98
- 5 CAMIONS

- ALLOCATION D'ÉCHANGE INCOMPARABLE
- SERVICE APRES-VENTE PAR DES EXPERTS
- AUCUN COMPROMIS, si crédit établi
- TAUX DE BANQUE
- AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE

VOYEZ NOS REPRESENTANTS :

A. FORTIN 843-9325
BENOIT DION 843-9843
GILLES DION 843-7253

DION CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
1310, rue Principale Ouest — MAGOG — 843-6571

EDIFICE COMMERCIAL
A VENDRE ou A LOUER
à SHERBROOKE

Il s'agit de l'immeuble occupé auparavant par le RTS (CHLT-TV, CHLT, CKTS) au 221, rue Dufferin, à Sherbrooke. Cet immeuble comprend 4 étages d'une superficie totale de 24,000 pi. carrés.

Des conditions intéressantes seront faites à tout acheteur ou locataire. Réaménagement possible si les propositions sont sérieuses.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au

DIRECTEUR GENERAL
ou au **TRESORIER**

LA TRIBUNE (1966) LTEE
SHERBROOKE, P. Q.

Koosman et Singleton pourraient décider du sort des Mets en '72

ST. PETERBURG, Floride, (PA) — Tout le monde sait ce que Tom Seaver peut faire, mais c'est la tenue de Jerry Koosman et du voltigeur Ken Singleton qui décidera probablement du sort des Mets de New York.

C'est d'ailleurs l'opinion de l'ex-gérant des Mets, Wes Westrum, au sujet de Koosman. Celui-ci et Seaver ont donné un championnat mondial aux Mets en 1969, mais Koosman a été handicapé par des maux de bras depuis.

De plus, le gérant Gil Hodges a l'intention d'utiliser Singleton très souvent cette saison, car les Mets ont énormément besoin de son bâton.

La faiblesse offensive des Mets les a relégués au 3e rang en 1970 et 1971 même s'ils dominaient le circuit au monticule en 1971.

Entre-temps, les Mets ont échangé Nolan Ryan en retour de Jim Fregosi, mais le 46e 3e-but des Mets en 11 saisons ne possède pas la puissance au bâton nécessaire pour améliorer l'offensive.

Les Mets ont laissé 1.176 coureurs sur les sentiers en 1971, ne comptant que 588 points, soit deux ans de moins que les champions Pirates de Pittsburgh.

Aussi, à moins que Singleton ne cogne et que Tommy Agee, Cleon Jones et Ed Kranepool ne produisent, Seaver gagnera durablement ses \$125.000.

Personnel

Contrairement à 1969, les Mets ne comptaient qu'un autre débutant fiable l'an dernier en Gary Gentry avec 12 victoires.



Gil Hodges

Evidemment, Hodges aimerait que Koosman retrouve la formule de 1969 avec 17 victoires, plus deux autres en Série mondiale. Koosman semble avoir retrouvé sa balle rapide au camp d'entraînement, après avoir tenté en vain de s'en tirer avec "un matériel inférieur" au cours des deux dernières saisons.

En somme, le personnel des lanceurs est loin d'être complet chez les Mets en dépit de la présence des recrues Jon Matlack et Buzz Capra qui seront appelées à remplacer Ryan. On peut ajouter le vétéran Ray Sadecki et le jeune Charlie Williams au groupe.

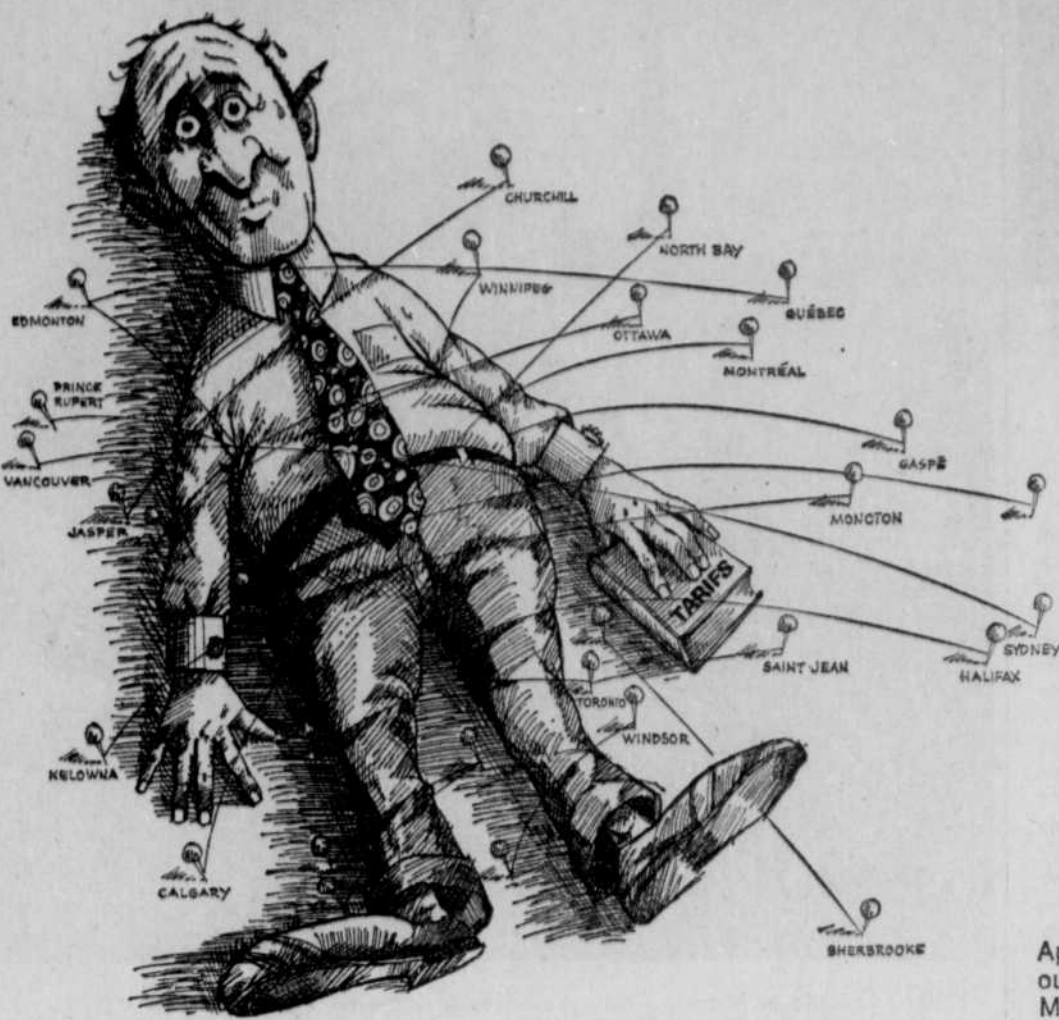
Par ailleurs, les lanceurs de relève seront solides avec Tug McGraw et Danny Frisella en tête.

Solides au monticule quand Seaver lance, les Mets peuvent compter sur un excellent duo de lanceurs de relève, plus l'arrêt-court Bud Harrelson à la défensive.

Par contre, incertitudes à moins que Koosman ne se retrouve.

En dépit de l'arrivée de Fregosi au 3e but, les Mets devront probablement se contenter encore du 3e rang dans la division Est de la LN.

Laissez-nous libérer votre expéditeur de tous ces enchevêtrements.



Expédier des colis n'est pas une mince affaire. Demandez à votre expéditeur ce qu'il en pense.

Mais il y a une heureuse solution toute proche: le représentant des Messageries CN.

Il établira les contacts permanents à travers le pays entre vous, vos distributeurs et vos clients et différents représentants des Messageries CN. Ces derniers s'efforceront d'améliorer votre système au profit de tous les intéressés.

Le représentant des Messageries CN vous indiquera la meilleure façon de manutentionner vos colis, lorsqu'il s'agit de moins d'un wagon complet.

Il vous conseillera au sujet des tarifs. Au sujet des moyens de transport et des fréquences d'expédition, aussi.

Il pourrait même être en mesure d'alléger la besogne de votre homme. (Les Messageries CN desservent plus de localités au Canada que tout autre transporteur; un seul appel suffit pour tous vos colis; vous ne recevez qu'une facture et n'avez qu'un compte à régler).

Bref, le Réseau national des Messageries CN peut vous aider à rationaliser votre système de distribution au grand complet.

Ne tardez pas; appelez le représentant des Messageries CN. Il vous apportera l'heureuse solution au problème des responsables de l'expédition des colis.

Messageries CN

Appelez le représentant local des Messageries CN ou écrivez à: M. R. Bissonnette, agent du marketing (Messageries), C.P. 8104, Montréal, Qué.

Curt Flood poursuit le baseball organisé

WASHINGTON (PA) — La Cour suprême des Etats-Unis a été saisie lundi d'une poursuite de Curt Flood contre le baseball organisé.

Dans un mémoire destiné à l'audience, l'ex-juge Arthur Goldberg a affirmé qu'un contrat liant un joueur directement à une équipe violait les lois contre les cartels.

M. Goldberg, représentant l'ancien joueur de champ centre des Cardinals de St. Louis, a demandé au tribunal d'abolir une décision datant de 1922 et exemptant le baseball organisé des lois régissant le commerce entre Etats. Ce règlement, a-t-il souligné, est anachronique.

De leur côté, Paul Porter et Louis Hoynes, représentant les propriétaires des clubs et le commissaire au baseball orga-

nisé, ont soutenu que le système de réserve constituait la pierre de touche du baseball.

Sans ce système, ont-ils affirmé, les équipes les plus riches des grandes villes attireraient les meilleurs joueurs et déséquilibraient le caractère concurrentiel du baseball.

Appuyé par le syndicat des joueurs, Flood a présenté sa poursuite contre le baseball quand les Cardinals l'ont cédé aux Phillies de Philadelphie en 1969. L'ancien joueur veut être "un agent libre" et entrer dans l'équipe de son choix.

Liberté minimum

Au moins, a déclaré M. Goldberg, le baseball devrait accorder à ses joueurs la liberté d'action restreinte que le football,

le basketball, le hockey et d'autres sports donnent aux leurs.

"Il est incontestable, note le mémoire, que le baseball organisé d'aujourd'hui est une affaire, une grosse affaire. Ses propriétaires sont des hommes d'affaires ou, dans certains cas, des corporations géantes qui vendent de tout, depuis la bière jusqu'aux périodes télévisées..."

"La loi Sherman défend depuis longtemps aux hommes d'affaires de conclure des ententes destinées à éliminer la concurrence entre eux pour se procurer des articles essentiels à leurs entreprises. Et la loi interdit aussi aux hommes d'affaires de recourir au refus concerté de traiter ou aux boycotts collectifs."

"Il est manifeste que le système de réserve du baseball organisé tombe sous le coup de ces interdictions."

D'ailleurs, a affirmé l'avocat, même si le baseball gardait son exemption à la loi fédérale, il devrait être soumis aux lois anti-trust des Etats.

Cet argument avait été vainement présenté en 1966 par les autorités du Wisconsin qui voulaient empêcher les Braves de quitter Milwaukee pour Atlanta.

Dans sa présentation, Goldberg a fait allusion au cas Vida Blue et Oakland.

"Lorsque Blue a voulu obtenir un salaire comparable à ceux de joueurs de sa valeur, son 'maître' a refusé une offre supérieure à \$50.000, ajoutant la menace que, seul, un propriétaire de club de baseball peut profiter: accepte ou tu es fini avec le baseball."

"Lorsque l'avocat des proprios a laissé entendre que la clause de réserve avait été consentie par l'Association des joueurs, plusieurs juges ont rouspé."

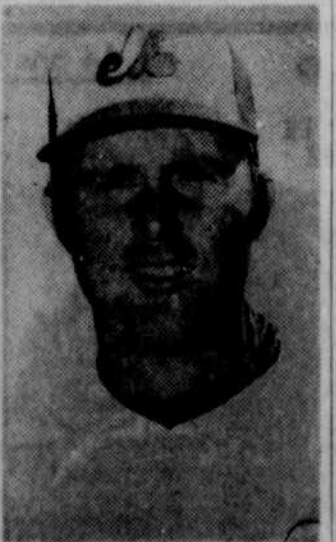
Le juge Thurgood Marshall a alors demandé comment l'Association protège-t-elle Flood?

L'avocat des proprios a alors précisé que l'Association avait alors convenu avec les proprios qu'une certaine partie de la clause de réserve était nécessaire, quitte à en discuter entre eux et non devant les cours de justice."

Ron Fairly y va d'un circuit de trois points: 6-2

WEST PALM BEACH, Floride (PA) — Ron Fairly a cogné un circuit de trois points dans la 5e manche hier en conduisant les Expos de Montréal à un gain de 6-2 sur les Rangers du Texas dans un match de baseball hors concours.

Les Expos ont profité de deux erreurs pour compter autant de



Ron Fairly

points dans la 6e reprise, puis Tony Gonzalez a cogné un double d'un point dans la 7e.

Ernie McNally, qui a alloué quatre coups sûrs en six manches, a alloué les deux points aux Rangers dans la 9e manche.



Les gens qui aiment rouler

La Maverick possède une clientèle bien particulière: elle est faite spécialement pour les gens qui aiment rouler en toute quiétude.

Le jeune qui aime les ballades romantiques avec sa petite amie choisira sans doute la Maverick 2-portes. Elle est faite exprès pour ceux qui veulent une voiture nerveuse, facile à manier et pas gourmande.

Quant aux jeunes familles, elles optent pour la Maverick 4-portes puisque celle-ci offre en plus le confort et la spaciosité pour accommoder toute la famille.

Il y a enfin ceux qui sont friands des voitures racées et puissantes, à l'allure sportive. La Grabber leur convient parfaitement: elle est équipée d'un stabilisateur aérodynamique à l'arrière, de deux rétroviseurs type course, de prises d'air décoratives sur le capot, de feux de route, de bandes décoratives et d'une transmission optionnelle à trois vitesses avec levier au plancher conçue pour s'accoupler au 6-cyl. 200 ou au V8 302.

Evidemment, il y a des gens qui aiment l'allure sportive de la Grabber sans toutefois désirer tous ses mus-

cles. Ils n'ont qu'à choisir la Grabber avec le moteur 6-cylindres 250 et la transmission automatique "Select Shift".

Mais toutes les Maverick ont ceci en commun: elles n'ont pas besoin qu'on s'en occupe constamment. C'est bien pour cela que la Maverick est la compacte la plus populaire en Amérique du Nord.

En un mot, la Maverick est la voiture simple comme bonjour pour les gens qui aiment bien profiter de la vie. Pour en avoir une, c'est simple: voyez votre concessionnaire Ford.

ROULENT MAVERICK

FORD MAVERICK



L'opinion de J. B. S. Huard

A LA CHASSE AU SANGLIER

Vous avez peut-être vu un sanglier dans une revue de chasse européenne où ce gibier est fort estimé, ou encore au cinéma. On avait fait grand état il y a trois ans de sangliers qu'on avait importés de France et placés sur le territoire du célèbre Club de chasse La Roue du Roi, près de Montréal. On avait montré à la télévision un Serge Deyglun tirant sur un sanglier qui n'avait pas l'air plus dangereux que le petit cochon des contes.

Pourtant, en Europe où l'on chasse le sanglier avec des chiens courants, cette bête de chasse est considérée avec raison comme extrêmement dangereuse et pour les chasseurs et pour les chiens quand on la force à sortir de ses cachettes. On le tire aujourd'hui au fusil ou encore à la carabine mais il fut un temps où le véritable sport consistait à guetter l'animal, à l'attendre de pied ferme pour répondre à sa charge en lui plantant un épéu au dégaout de l'épaule, le tuant sur place.

On ne comptait pas les accidents plus ou moins graves qui pouvaient survenir lors de ces chasses. Quand les chiens étaient ouverts et évantrés par les puissantes défenses du sanglier mâle, ça pouvait passer. Toutefois, il arrivait souvent que c'était le chasseur lui-même qui subissait le même sort et les blessures subies entraînaient souvent la mort. C'était donc un sport pour les braves, les courageux et les forts.

Les temps ont changé; on ne chasse plus le sanglier avec l'épéu même en Europe. Toutefois comme on trouve de ces animaux par ici et pas tellement loin de Sherbrooke, j'ai été très intéressé par le récit que m'a fait Nelson Aubé, de St-Denis de Brompton, qui tout récemment s'est rendu au Vermont chasser le sanglier en compagnie de Paul-Aimé Fontaine, du lac Brompton.

Ces deux chasseurs ont chassé le sanglier à Ely, au Vermont, à quelque quarante milles au sud de St. Johnsbury sur un territoire privé d'environ six milles carrés où se promènent 200 sangliers en plus de plusieurs autres animaux sauvages. Evidemment on ne prend pas de chances, même si les chasseurs ont des carabines, puisqu'on les installe sur les plateformes à environ quinze pieds du sol pour éviter les accidents. On tire les sangliers que des rabatteurs poussent vers les chasseurs.

MM. Aubé et Fontaine sont revenus avec un superbe cochon pesant 175 livres vidé. Très fiers de leur exploit qui leur a coûté dans les \$300 semble-t-il, ils comptent y retourner pour s'attaquer cette fois-ci à d'autres animaux exotiques que l'on garde dans le même enclos.

TARIFS DANS LES PARCS

On vous donnait l'autre jour la liste des parcs de la province avec des adresses ou communiquer pour des réservations de chasse ou de pêche. Pour en savoir plus long, on ferait bien de consulter la brochure Parcs du Québec-Tarifs 1972 qu'on vient de publier à quelque 150.000 exemplaires. Cette brochure, en plus de vous renseigner sur les tarifs qui seront en vigueur au cours de la saison tant pour la chasse et la pêche que pour la pension et le logement, vous donne encore toutes les informations sur ce que vous offrent les parcs et les réserves du Québec.

On peut se procurer cette brochure en s'adressant au bureau des parcs le plus rapproché, à Sherbrooke à l'édifice Sodelco, à 740 ouest, rue Galt. On pourra ainsi préparer en meilleure connaissance de cause ses moments de vacances dans les parcs ou les réserves du Québec, que ce soit à l'auberge, au pavillon de luxe ou au simple camp de pêche. Il y en a pour tous les goûts semble-t-il aux quatre coins de la province: camping, pêche à la journée, promenade, excursion en montagne, voyage en canot, baignade, pique-nique, etc.



Jean-Claude Roux, du Fern Gagné, accepte du président Lucien Martin la coupe Blue, symbole du championnat des séries éliminatoires de la ligue Cinquantivité.

La Ligue Cinquantivité clôture sa saison

SHERBROOKE — Une soirée dansante clôturait vendredi dernier les activités de la ligue de hockey Cinquantivité et à cette occasion on procéda à la remise de trophées aux joueurs qui s'étaient le plus signalés durant la saison.

A cette occasion, Pierre Bonnevillie se méritait le trophée du championnat des compteurs championnat qu'il remporta avec assez de facilité tout en conduisant son équipe le Bégin Sports en première position du classement pour la saison régulière.

Daniel Bolduc, de la même équipe, était proclamé meilleur gardien de buts grâce à une moyenne de 3.7 par partie alors que Luc Tremblay était élu unanimement le plus efficace défenseur du circuit de Lucien Martin. A remarquer que Luc Tremblay s'alignait aussi pour le Bégin Sports dont les joueurs remportèrent tous les honneurs de la saison régulière pour toutefois s'incliner devant les tenaces et spectaculaires joueurs du Fern Gagné qui ayant terminé au dernier rang durant la saison ne conquirent pas une seule fois l'amertume de la défaite durant les éliminatoires pour déjouer tous les calculs, sauf ceux des véritables connaisseurs.

Chaque équipe élit également le joueur le plus utile à son club: ce furent Pierre Trottier pour le Ruest Nettoyeur, Jean-Claude Roux pour le Fern Gagné, Léandre Cayer pour le 4-Saisons et Luc Tremblay pour le Bégin Sports.

Cette soirée fut couronnée de succès et déjà plusieurs manifestaient leur intention d'évoluer à nouveau dans ce circuit l'an prochain.



Luc Tremblay du Bégin Sports reçoit des mains de Jim Maysenhoelder de la brasserie Labatt le trophée emblème du championnat de la saison régulière.

L'Auberge des Cantons atteint la série finale

WINDSOR, (JA) — L'Auberge des Cantons de Windsor, de l'instructeur Marcel Lavoie, s'est mérité le droit de passer en finale de la ligue des Copains de Sherbrooke, grâce à une victoire de 6 à 4 lui permettant d'éliminer la Boucherie Roy dans cette série 3 de 5.

L'Auberge avait dû s'incliner la veille au pointage de 7 à 3. Dans la série semi-finale "B", le Fabi Rock Forest et les Epicerie AER devront disputer une cinquième joute dans cette série égale 2 à 2. Le Fabi a gagné 6 à 4 samedi mais a dû s'incliner 5-3 dimanche.

Le Canada vise un 12e titre mondial

Garmisch-Partenkirchen (PC) — Les champions curlers canadiens, de Winnipeg, ayant à leur tête le skip Crest Meleschuk, sauront à quoi s'en tenir dès aujourd'hui, lors de la première ronde du championnat mondial de curling, en affrontant le quatuor suisse.

Les champions canadiens, qui ont remporté le titre national à Terre-Neuve par la marge de 9-1, tenteront d'imiter leur concitoyen Don Duguid, qui a remporté le titre mondial en 1970 et 1971.

La conquête du Balai d'Argent Air Canada dans une série à la ronde, les quatre meilleurs disputant ensuite une série éliminatoire - suicide avec finale samedi soir. Tous les matches se disputent en 10 bouts, en comparaison de 12 au Canada.

Le skip suisse a l'expérience de ces compétitions et son 3e a déjà été le skip du quatuor suisse en 1970.

Le quatuor américain est composé d'une jeune équipe universitaire ayant à sa tête Bob La Bonté, âgé de 21 ans.

L'équipe écossaise compte deux Alex Torrance, des cousins.

Le skip du quatuor allemand en sera à sa troisième expérience successive dans le tournoi mondial.

Huit quatuors s'affrontent en

vue de la conquête du Balai d'Argent Air Canada dans une série à la ronde, les quatre meilleurs disputant ensuite une série éliminatoire - suicide avec finale samedi soir. Tous les matches se disputent en 10 bouts, en comparaison de 12 au Canada.

Le skip suisse a l'expérience de ces compétitions et son 3e a déjà été le skip du quatuor suisse en 1970.

L'équipe écossaise compte deux Alex Torrance, des cousins.

Le skip du quatuor allemand en sera à sa troisième expérience successive dans le tournoi mondial.



LA TRIBUNE des variétés

D'UN ECRAN À L'AUTRE

(RB) — Le feuilleton historique "La feuille d'érable" en sera ce soir à son 12e et avant-dernier épisode. Le titre en est "L'évadée", alors qu'on verra de braves colons français se porter au secours d'un officier anglais à demi mort de froid et de faim. Ses interprètes principaux en seront François Tassé (Julien Bellerose), Carole Laure, David Schurmann, Marthe Thierry, Jacques Famery, Jean-Louis Roux, Monique Lepage, Hélène Loisel et Paul Guévremont.

Si vous êtes amateurs de films d'humour noir, alors vous serez bien servis à regarder le film annoncé à "Ciné-club" ce soir. Il s'agit de "Black Out", comédie satirique réalisée en 1970. Une production suisse et romande. Donc, pas de sous-titres!

Radio-Canada à modifier la formule de la série "Mont-Joye", en ce sens que chaque épisode aura une fin en soi... et non plus le prolongement d'une action déjà en cours ou l'amorce d'une nouvelle. Il est prouvé que les spectateurs n'aiment pas ce qui traîne en longueur, et qu'ils aiment bien connaître le dénouement d'une histoire sans trop l'attendre.

C'est Joël Denis qui co-anime, cette semaine, l'émission "Madame est servie". Mais l'on songe très sérieusement à Jacques Desrosiers pour y remplacer, de façon définitive, Claude Blanchard. Pour l'instant, Jacques semble très heureux du travail qu'il accomplit chaque semaine à Télé-7 dans le cadre du quiz "Les sans-gêne" puisque, maintenant, il n'y est plus panéliste, mais cascadeur régulier. Et comme les pitreries, ça le connaît... il s'y amuse chaque semaine comme un fou. La semaine prochaine, les caméras de l'émission "Avec André Guy" feront pleins feux sur lui. Il sera intéressant alors de découvrir les réelles facettes de sa personnalité.



Hélène Loisel et Marthe Thierry, dans une scène de l'avant-dernier épisode du feuilleton historique "La feuille d'érable", ce soir, à la télévision canadienne... Titre de l'épisode: "L'évadée". Cette série a enthousiasmé les uns et déçu les autres.

Bilan et perspectives d'avenir

L'Opéra du Québec... six mois après

Par ANNE FOTHERINGHAM MONTREAL (PC) — L'Opéra du Québec, la nouvelle troupe d'opéra subventionnée par le gouvernement de la province, en est à sa première saison. Les membres de la troupe sont déterminés à se bâtir une réputation basée sur la qualité des spectacles.

"La qualité est l'un de nos principaux objectifs, déclare Marcel Caron, président du conseil d'administration de la troupe. Nos autres objectifs sont de promouvoir les talents canadiens et d'apporter une contribution concrète à la vie culturelle du Québec."

L'opéra est souvent considéré comme étant le plaisir des riches et des traditionnalistes. Pourquoi alors le gouvernement du Québec a-t-il décidé de créer et de subventionner une troupe d'opéra?

M. Caron l'explique ainsi: "Pendant de nombreuses années, diverses troupes d'opéra ont été fondées dans la province, mais la plupart du temps elles ont échoué, à cause principalement du manque de salles appropriées, et du manque de fonds. Cependant, ces mêmes troupes n'ont jamais manqué d'auditoires."

"La construction de la Place des Arts, à Montréal, en 1963, et du Grand Théâtre à Québec, cette année, ont résolu le problème des salles d'opéra, mais le problème des fonds était toujours présent."

Considérant des possibilités ouvertes à une troupe d'opéra subventionnée par l'Etat, le gouvernement du Québec a décidé d'intervenir. Le 28 janvier 1971, l'Opéra du Québec naissait officiellement.

L'aide financière provient de trois sources principales: le ministère provincial des Affaires culturelles, le Conseil des Arts et le Conseil régional des Arts de Montréal.

"Nous essayons également d'obtenir l'appui financier du secteur des affaires de la province, déclare M. Caron. Le gouvernement du Québec nous a aidés en cela, en déclarant l'Opéra du Québec institution de charité, de sorte que les dons provenant du secteur privé peuvent être déduits de l'impôt."

M. Caron est d'avis que le milieu des affaires du Québec devrait appuyer la grande d'opéra, à cause de son grand potentiel touristique. "On n'attire pas les touristes avec des spectacles de salle paroissiale. Si l'Opéra du Québec établit une solide réputation, il deviendra un atout important dans l'industrie touristique de la province, ce qui, en retour, est profitable au secteur des affaires."

Jusqu'à maintenant, le public a encouragé le groupe. Lors de la première campagne de souscription, 74 pour cent des fauteuils de la Place des Arts, et 40 pour cent des fauteuils au Grand Théâtre de Québec ont été vendus à des abonnés.

Une structure Cependant, comme l'explique M. Caron, l'Opéra du Québec n'a pas été fondé pour créer une nouvelle troupe, mais plutôt pour fournir une structure à l'intérieur de laquelle les actifs existant déjà dans la province puissent être employés.

La troupe se produit à la Place des Arts de Montréal et au Grand Théâtre de Québec. Les orchestres symphoniques de ces deux villes, de même que les danseurs des Grands Ballets canadiens, et les chanteurs des chorales locales, sont utilisés pour les représentations d'opéra.

"D'une certaine manière, l'Opéra du Québec peut être considéré comme une organisation qui crée des emplois", dit M. Caron, qui fait remarquer que de 400 à 500 emplois sont créés chaque fois que la troupe donne un spectacle.

Cependant, même si la promotion des talents canadiens est l'un des principaux objectifs de la troupe, "cela ne signifie pas que nous allons devenir un atelier fermé. Les chanteurs canadiens sont invités dans toutes les parties du monde, et nous allons rendre ces invitations et inviter des chanteurs étrangers à se produire avec notre troupe."

Sur les 49 rôles que comporte le programme de cette saison, 46 seront tenus par des Canadiens, dont 41 sont des Québécois.

Les débuts La troupe a entrepris sa première

représentation à Montréal et à Québec de Samson et Dalila, de Saint-Saëns. Les autres opéras au programme pour la saison sont Il Trittico, de Puccini, La Fille du Régiment, de Donizetti, et La Traviata, de Verdi.

"Nous monterons quatre opéras par saison, et l'année des opéras sera toujours en français. Ceci n'est pas facile, cependant, à cause du nombre limité de bons opéras français, dit M. Caron. Eventuellement, nous espérons transporter la troupe dans les diverses municipalités de la province, et même en dehors de la province.

"Cependant, nous devons attendre de voir les résultats de la première saison avant de faire des projets définitifs."

M. Caron, conseiller en administration et comptable agréé, l'un des sept directeurs de l'Opéra du Québec. Deux autres viennent de la Place des Arts, deux, du Grand Théâtre et deux du secteur privé.

PREMIER Sherbrooke Tél.: 567-5123 Permanent de 1h30 de l'après-midi à minuit

2 films de sexe, en couleurs

"ANATOMIE DE L'ACTE D'AMOUR" **"L'AUBERGE DES PLAISIRS"**

3e SEMAINE D'EXCLUSIVITE!

UN TRIOMPHE POUR TOUS! au **CINEMA REX**

Vain du Centre d'Achats Place Belvidère, Sherbrooke Tél.: 562-3969

Une seule séance à 7h.30 "CA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES" à 9h.20

CJRS, LES FILMS MUTUELS ET CLAUDE. LELOUCH présentent

"CA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES" en couleurs

Marcello Mastroianni • Catherine Deneuve

2ème film: "LE CERVEAU D'ACIER" en couleurs

CINEMA DE PARIS TEL: 569-2626

LES WESTERNS

UN "WESTERN" ITALIEN À PLACER PARI MI LES MEILLEURS! 14 ANS

SERGIO LEONE a créé "L'homme sans nom..."

FRANK KRAMER nous offre "L'homme diabolique!"

LEE VAN CLEEF LA BRUTE DE "LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND" EST SATAN EN PERSONNE DANS "SABATA"

EN COULEURS

CAPITOL 14 ans

APRES DOCTEUR "JIVAGO" LE NOUVEAU CHEF-D'OEUVRE DE DAVID LEAN

Robert Mitchum Trevor Howard Sara Miles

UN SUPER SPECTACLE DE 3 HEURES

Une merveilleuse histoire d'amour

"LA FILLE DE RYAN" EN COULEURS

Une seule représentation sur semaine de 7h.45 à 11h.15

ADMISSION: \$2.00 — CAPITOL

CHOIX D'EMISSIONS

12 heures (canal 7): Minirama, variétés.

12h.30 (canal 2): Boubou, variétés.

15 heures (aux 2 et 7): Femme d'aujourd'hui, magazine.

17 heures (canal 7): Bons'oir Copains, variétés.

17h.30 (canal 10): Studio 10, entrevues.

19 heures (canal 2): Format 30, entrevues.

20h.30 (canal 6): The Carol Burnett Show, variétés.

21 heures (aux 2 et 7): Rue des Pignons, téléroman.

21h.30 (aux 2 et 7): La feuille d'érable, feuilleton historique.

23 heures (canal 2): Ce soir, Jean-Pierre... entrevues.

23h.30 (canal 2): (film) Black-Out, comédie satirique. Suis. 1970.

A L'AFFICHE

SEAN CONNERY is JAMES BOND **"Diamonds Are Forever"** POUR TOUS "SUPPORT" 12.30, 4.10, 7.40 "DIAMONDS" 2.10, 5.40, 9.35

Un Cinéma Uni **GRANADA** 53, WELLINGTON N., 562-2940

2e FILM en COULEUR "SUPPORT YOUR LOCAL GUNFIGHTER" C-65148

La Nonnerie

MUSIQUE DE DANSE MARDI au DIM

Avec Les SACRISTAINS Guy Fauce à l'orgue André Murphy au sax Jacques Auger à la batterie

Mardi et mercredi: tirage d'une nonnette.

Jeudi au dim. Artiste invité **Réal Alain**

Auberge des Pins ltée DEAUVILLE

Pour réservations: Noces, Showers, Banquets 864-4234

Hôtel Le Vicomte 2424, King Ouest — 563-4060

CLUB **La Fiesta** du 21 au 26 mars La sensuelle et captivante

DEVIL SISTER tous les soirs.

SPECTACLE SPECIAL Jeudi, vendredi, samedi, dimanche à 5h.15

Visitez la **SALLE à MANGER** Nouveau chef LAURIER

Rose et Charlotte vous serviront vos mets favoris avec le sourire

ICE CAPADES

TINA NOYES

COMMENCANT MERCREDI PROCHAIN, 29 MARS

JUSQU'AU DIM. 2 AVRIL AU PALAIS DES SPORTS 4 SOIRS — Mercr., jeudi, vendr. sam., à 8 h. p.m.

TERRY HEAD

PRIX \$2.50—\$3.50—\$4.50

Sièges tous réservés

JEUNES (18 ans et moins)

Mercr. jeudi — 8 p.m. Som. 2 p.m. Dim. 6 p.m.

AU GUICHET PALAIS DES SPORTS

Lundi au jeudi inclus de 9h. a.m. à 9h. p.m., vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m., dimanche, 10h. a.m. à 9h. p.m.

POUR GROUPE: Informations tous les soirs de 7h. à 9h. — Demandez Mme Clément.

POUR INFORMATIONS Tél.: 569-9217

178 Réparations d'autos-camions

PICHE TRANSMISSION AUTOMATIQUE... GARAGE - 567-0226 RES.: 569-2420

185 Autos à vendre

AUTOS USAGÉS

- '68 BUICK Le Sabre, conv., équipée... '70 PONTIAC Strato (8) sedan, bas millage... '66 BUICK Wildcat h.l., 4 p. BEAUMONT Custom, sedan, V-8... '68 MERCURY Cyclone, V-8, 2 p. h. t. '68 BUICK Le Sabre 4p. h.l. '67 MUSTANG équipée '69 CHEVROLET Impala conv. '68 CHRYSLER New Yorker, 4 p. h.l. '69 PONTIAC Parisienne, 2 p. h.l. '71 RIVIERA équipée, air climatisé '67 BUICK Skylark, 2 p. h.l. '70 BUICK Estate Wagon, équipée '68 METEOR Custom sedan '70 DATSUN modèle 1600, 2 por. '68 CHRYSLER Newport conv. '69 RAMBLER Ambassador Wagon, équipée '70 FORD Custom 2 por. h.l. équipée '70 ACADIAN Invader sedan, deluxe '70 CHEVROLET Biscayne, V-8, sedan, équipée '69 OLDS 88 Delta, 2 por. h.l. équipée '68 RAMBLER Rebel 770, 2 p. h.l. équipée '70 CHEVROLET Camion V-8, 1 tonne, roues doubles, transmission 4 vitesses, châssis et cabine '69 BUICK LeSabre Custom, 4 p. h.l. '68 COUGAR moteur 302, équipé '71 TOYOTA Corolla sedan. Bas millage. '68 PONTIAC Parisienne, 2p. h.l. équipée '68 CHEVELLE Malibu S.S. 4 vit. '69 VOLKS modèle 1600, Wagon, trans. auto.

185 Autos à vendre

CITROEN 1970. AMI, 8 station wagon... FIAT Sedan 1972, 7.000 miles... CORTINA 1600, 1970, en très bon état... CHEVROLET 1969, 2 portes, blanc, toit vitré bleu, tout équipé... REPRISE DE FINANCE... JEEP à vendre, Halfinger, idéal chasse et pêche... PLYMOUTH 1965, automatique, 383 roues cubes... CHEVROLET 1971, Impala 400, 4 portes, hard top, très bonne condition... CHEVROLET 1966, 263, V-8, sedan, 4 portes... FIREBIRD 1970, automatique, 6 cylindres, freins assistés, servo direction... SCOUT 1963 - mécanique A.T. carrosserie bonne condition... CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ST-FRANÇOIS NO. 37-787 COUR SUPÉRIEURE DAME LISE THIBAUT, hâtesse, épouse séparée de biens de Albert Thibaut, domiciliée et résidant au 68, de la rue McManamy, de la cité de Sherbrooke, district de St-François, demanderesse

AUTOS USAGÉS

ORDONNANCE DE LA COUR... AVIS PUBLIC... La Tribune avec ses p'tites annonces classées... rien de tel pour des résultats bon marché appelez : 569-9501

Allocations: les fonctionnaires tiendront compte avant tout de l'intérêt des familles

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a laissé entendre, lundi, que les fonctionnaires fédéraux qui discuteront avec des représentants du gouvernement Bourassa, du projet d'entente relatif aux allocations familiales, tiendront compte de l'intérêt des familles et non pas seulement des provinces. M. Trudeau qui était interrogé aux Communes par M. Gérard Laprise (CS—Abitibi), a révéilé qu'il avait reçu vendredi dernier, un télégramme du premier ministre Bourassa lui pro-

Un tracé passant par le Canada serait moins dangereux qu'un oléoduc traversant l'Alaska

WASHINGTON (AFP) — Le département de l'Intérieur, qui est chargé notamment des ressources naturelles aux Etats-Unis, a publié lundi après-midi un rapport en neuf volumes sur les conséquences qu'aurait la construction d'un oléoduc à travers l'Alaska pour transporter le pétrole découvert sur le Versant Nord de l'Alaska jusqu'à un port pétrolier situé sur la côte sud de la péninsule. Le rapport estime qu'un tracé passant par le Canada serait beaucoup moins nuisible à l'environnement.

D'une ville à l'autre

MAHE — La reine d'Elizabeth d'Angleterre est arrivée lundi aux Iles Seychelles, aux sons d'une fanfare créée tandis que les cloches des églises sonnaient à toute volée. QUEBEC — Les témoins de Jéhovah de l'Est du Québec tiendront leur congrès bi-annuel les 24, 25 et 26 mars, à Québec. NEW YORK — Aux termes de nouveaux règlements qui entreront en vigueur à la fin du mois, les enfants seront autorisés à rendre visite à leurs parents en prison à New York. BEYROUTH — Le président tunisien Habib Bourguiba pense qu'il n'y aura pas de nouvelle guerre israélo-arabe et estime que la pression américaine sur Israël est le seul moyen de parvenir à une solution de la crise du Proche-Orient. BUENOS AIRES — Raghubir Singh, un Indien de 27 ans, aime la bicyclette à un tel point qu'il a entrepris de faire le tour du monde en utilisant ce moyen de locomotion et a parcouru 52.000 miles sur deux roues depuis 1968. OTTAWA — Le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, inaugurerait aujourd'hui une nouvelle communauté indienne, à Schefferville, à 500 miles au nord de la ville de Québec. SAIGON — Le total des forces américaines au Vietnam est tombé la semaine dernière à 108.000 hommes, soit un effectif supérieur de 39.000 hommes au total des forces résiduelles de 69.000 hommes qui se trouveront encore au Vietnam le premier mai comme ordonné par le président Nixon. WASHINGTON — Le secrétaire américain à la Défense, M. Melvin Laird, a déclaré dans une entrevue publiée par le magazine U. S. News and World Report que les Etats-Unis étaient en train de perdre leur supériorité en matière de technologie militaire et que l'Union soviétique rattraperait les Etats-Unis dans deux ou trois ans.

EXCELLENTS BUREAUX A LOUER Edifice Central—31 ouest, rue King et Edifice Premier, 67 ouest, rue King... BUREAU DU SÉNATEUR PAUL DESRUSSAUX.

CAMIONS USAGÉS Toutes marques essence et diesel... LENNOXVILLE CAMIONS USAGÉS RTE 28, CHEMIN COOKSHIRE A 6 MILLES DE SHERBROOKE c. 6377

Appel d'offres SERVICE GENERAL DES ACHATS Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au: Gouvernement du Québec, Ministère Industrie et Commerce, Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres Québec. Tél.: 643-5438 Important: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone. Projets: 6278 10,000 paires pantalons d'été Montréal pour Sûreté du Québec; 6371 90,000 gals. essence Divers endroits; 6372 55,000 gals. essence Divers endroits; 6373 87,000 gals. carburant diesel Roberval; 6374 16,540 gals. essence Divers endroits; 6375 25,315 gals. carburant diesel Saguenay; 6376 35,000 gals. essence Divers endroits; 6377 77,500 gals. essence Divers endroits; 6378 62,000 gals. essence Divers endroits; 6379 75,000 gals. essence Divers endroits; 6380 200,000 gals. essence Divers endroits; 6382 Gazoline, diesel carburant, lubrifiant Divers endroits Gaspé Nord. Clôture des soumissions: 5 avril 1972 3.00 P. M. LE DIRECTEUR GENERAL PAUL BRISSETTE

décès — in memoriam — remerciements

BRIEN DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES BUREAU D'AFFAIRES: 297 ouest, rue King—Sherbrooke—Tél.: 569-9121

DURANLEAU & JALBERT (1961) LIMITEE DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES Jean Marie Duranleau

Mme Gaétan Thibeau COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

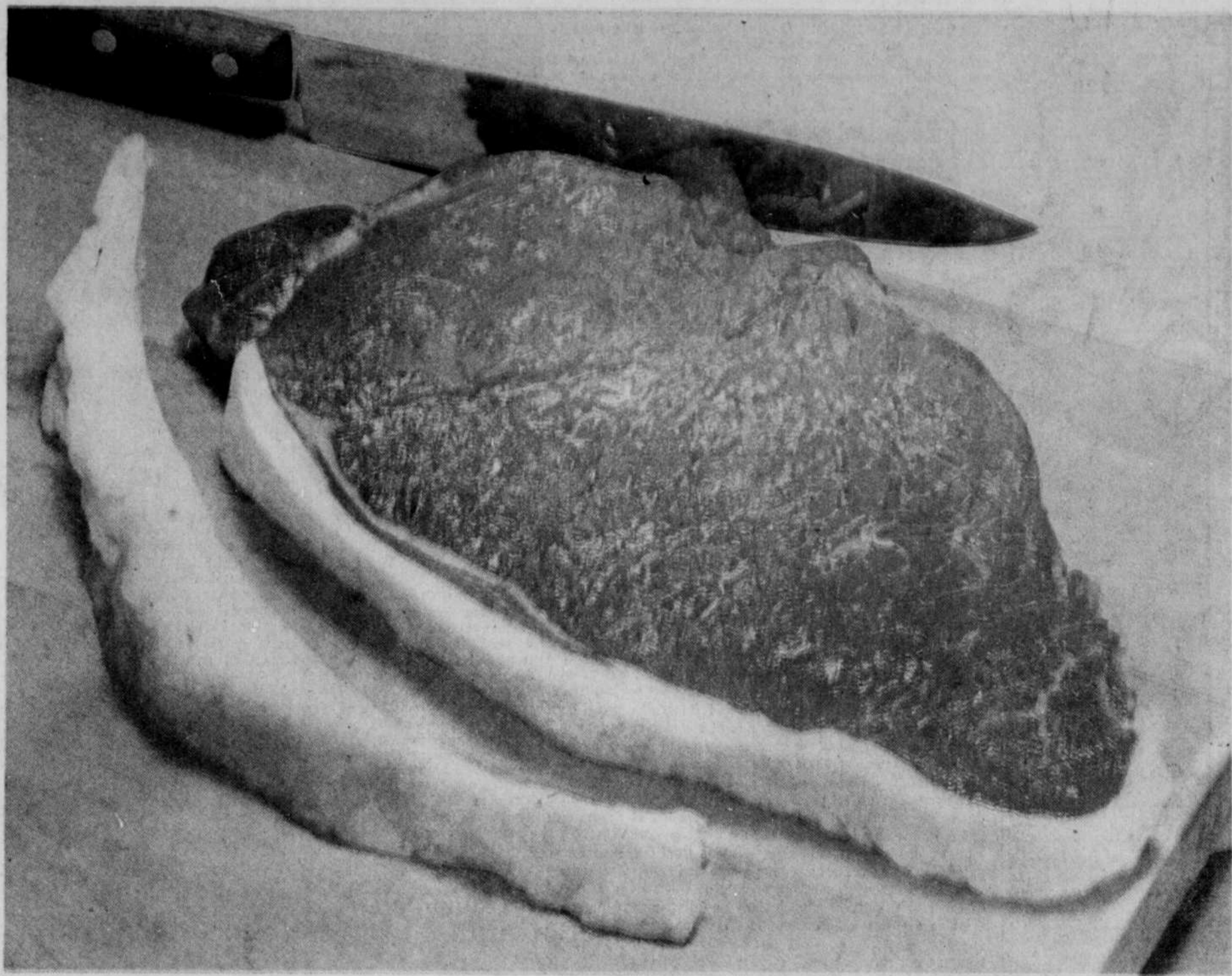
Mme Gaétan Thibeau (cont.) COATICOOK — Est décédée dimanche, à Northon, Vermont, Mme Gaétan Thibeau, des suites d'un accident de moto, à l'âge de 23 ans.

le mot perdu GRILLE DU NO. 667 5 lettres cachées

Armes attractions, Choix, Election, FAtale fertile foin fusion, Idée illustration, Jaillir jets, Leurrer, Majestueusement, Mutation mutinerie, Reste rveries rions route, Saver site sommeil sort, Toiser trahir transbordement, Vaste voir

Une bombe explose devant le journal Newsletter à Belfast: six morts et 146 blessés BELFAST, (AFP) et Reuters — La ville de Belfast a connu, lundi, une journée particulièrement violente après quelques jours de calme relatif. En quatre heures, trois attentats à la bombe, dont l'un meurtrier, ont été perpétrés au centre de la ville. Peu avant midi, un véhicule piégé a explosé dans une rue passante, Donegall Street, en face du principal journal protestant, le Newsletter, faisant, selon la police, six morts, dont deux policiers, et 146 blessés dont 16 ont dû être hospitalisés. Une alerte à la bombe avait été signalée quelques instants auparavant dans une rue voisine, mais si l'explosion dans un immeuble.

DÉCÈS Remerciements, In Memoriam: genre ann. classée: 3.00 1 colonne: (3 1/2) 10.00 2 colonnes: (3 1/2) 15.00 3 colonnes: (4 1/2) 30.00 Messes anniversaires: (sans photo) 1 colonne: 10.00 (avec photo) 1 colonne: 15.00 Comptes rendus de funérailles: 1 colonne, le pouce: 3.50 Les textes doivent être fournis par les clients



Trouvez mieux!

Viande de boeuf garantie

D'après les hauts standards de qualité de Dominion, établis pour toutes les coupes de boeuf ordinaires, la parure de gras ne doit jamais excéder l'épaisseur de $\frac{1}{2}$ pouce. Si d'aventure ces standards de qualité n'étaient pas respectés — que ce soit pour les viandes préemballées ou pour celles débitées sur commande au comptoir du boucher — faites-le simplement remarquer à votre boucher Dominion. Il recoupera votre viande, la repèsera et vous fera un nouveau prix sur-le-champ.

le directeur du rayon des viandes

DOMINION

**Viandes coupées à point
Prix coupés à plein**